

REPUBLIQUE DU NIGER



CONSEIL NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT POUR UN
DEVELOPPEMENT DURABLE



SECRETARIAT EXECUTIF

FONDS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



FEM

PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT



*Au service
des peuples
et des nations*

Evaluation à mi-parcours du Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base
communautaire au Niger »
(ABC-Maradi)

RAPPORT FINAL



Juillet 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ACRONYMES	4
RESUME EXECUTIF	6
I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET	14
1.1. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU PROJET	14
1.1. DESCRIPTION DU PROJET ABC	15
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION.....	16
III. RESULTATS, CONSTATS, CONCLUSIONS	18
3.1. ANALYSE DU CADRE DE FORMULATION, DU CADRE LOGIQUE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	18
3.2. EXECUTION TECHNIQUE DU PROJET	22
3.2.1. COMPOSANTE N°1 : LES AUTORITES COMMUNALES, LES SERVICES TECHNIQUES ET LES COMMUNAUTES CIBLEES SONT TECHNIQUEMENT RENFORCEES POUR PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT LOCAL RESILIENT.	22
3.2.2. COMPOSANTE N° 2 : METTRE A L'ECHELLE ET METTRE EN ŒUVRE LES MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITES D'ADAPTATION DES COMMUNAUTES RURALES.....	32
3.3. EXECUTION FINANCIERE DU PROJET	46
3.3.1. FINANCEMENT DU PROJET	46
3.3.2. EXECUTION FINANCIERE DU PROJET.....	46
3.4. PERFORMANCE SELON LES CRITERES MAJEURS EN MATIERE D'EVALUATION	47
3.4.1. LES EFFETS ET IMPACTS DU PROJET ABC.....	47
3.4.2. LA MESURE DE LA PERTINENCE DU PROJET ABC.....	51
3.4.3. LA MESURE DE LA DURABILITE DU PROJET.....	53
3.4.4. MESURE DU DEGRE DE PRISE EN COMPTE DU GENRE.....	54
3.4.5. LA MESURE DE L'EFFICACITE DU PROJET	55
3.4.6. MESURE DE L'EFFICIENCE DU PROJET	58
IV. LECONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES.....	58
V. CONTRAINTES ET INSUFFISANCES.....	60
VI. RECOMMANDATIONS	62
VII. PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	64
ANNEXE N° 2 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	79
ANNEXE N° 3 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....	81
ANNEXE N° 4 : LES GUIDES D'ENTRETIEN	90

**ANNEXE N° 5 : TDR DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET DE REGIONALISATION DE
L’ADAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE DE MARADI..... 94**

SIGLES ET ACRONYMES

ABC	Adaptation à Base Communautaire
ABN	Autorité du Bassin du Niger
AGR	Activités génératrices de revenus
ALP	Adaptation Learning Programme
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CG	Coefficient genre
CP	Comité de Pilotage
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/Défense et restauration des sols
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEI	Coefficients d’Effets/Impacts
CNEDD	Conseil National de l’Environnement pour un Développement Durable
COFOB	Commissions foncières de base
COFOCOM	Commissions foncières communales
COFODEP	Commissions foncières départementales
COGES	Comités de Gestion
CP	Coefficient de pertinence
CPAP	Plan d’action du Programme Pays
DIM	Modalité d’exécution directe (Direct IMplementation)
ECOWAS	Economic Community Of West African States
FEM	Fonds pour l’environnement mondial
FIP	Fiche d’Identification de Projet
GAR	Gestion axée sur les résultats
GEF	Global EnvironmentFund
I3N	Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IDH	Indice de Développement Humain
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
LCD	Lutte contre la désertification
NIM	Modalité de mise en œuvre nationale (National Implementation)
OCB	Organisations Communautaires de Base
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
PANA	Programme d’Action National pour l’Adaptation aux Changements Climatiques
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDR	Plan de Développement Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAT	Plan National de l’Aménagement du Territoire
PNEDD	Plan National de l’Environnement pour un Développement durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
SE	Secrétariat Exécutif
S&E	Suivi-évaluation

SAP	Système d'Alerte Précoce
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SE/CNEDD	Secrétariat Exécutif du CNEDD
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TEFF	Taux d'efficacité
TEXT	Taux d'exécution financière
TRA	Taux de réalisation des activités
TRAA	Taux de réalisation annuel des activités
TRCA	Taux de réalisation cumulé
TRCM	Taux de réalisation cumulé moyen
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
VNU	Volontaire des Nations Unies

RESUME EXECUTIF

1. Fiche synoptique du projet

Titre du projet	Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) au Niger
Partenaires contributeurs	PNUD, FEM, Gouvernement du Niger
Agence d'exécution	PNUD
Partenaire chargé de la mise en œuvre	CNEDD
Autres partenaires	-
Zones d'intervention	7 Communes des Départements de Dakoro et Bermo, dans la Région de Maradi
Période du Projet	2014-2018
Date de démarrage	1 ^{er} janvier 2015
Date de cloture	31 Décembre 2018
Management Arrangements	NEX
Budget total du projet	FEM : US \$ 3,750,000 PNUD/Trac : US \$ 526.000 Gouvernement du Niger : US \$ 500.000(En nature) Total : \$ 4.776.000
Coordonnateur	Abdoulaye Issa
Groupes cibles	Les populations des 7 communes de Départements de Dakoro et de Bermo Les 7 communes de Dakoro et de Bermo Les Directions départementales de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'aménagement du territoire
But du projet	Renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets néfastes des changements climatiques et de développer des économies locales plus résilientes
Objectif du projet	Renforcer la capacité de réaction et d'adaptation des services administratifs/ techniques de soutien aux communes pour permettre la génération d'une masse critique de résilience communautaire aux changements climatiques et de parvenir à une économie plus résiliente au climat dans la région de Maradi
COMPOSANTES	
Composante 1 : Les autorités communales, les services techniques et les communautés ciblées sont techniquement renforcées pour promouvoir un développement local résilient	
Effet 1 : L'information nécessaire et les outils de gestion des risques climatiques pertinents sont mis à disposition et adoptés par les autorités communales, les services techniques et les organisations communautaires (OCB et ONG) au sein des 7 communes prioritaires de la Région de Maradi	
Composante 2 : Mettre à l'échelle et mettre en œuvre les mesures pour renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales	
Effet 2 : Des mesures communautaires et des sources de revenus résilientes sont mises à l'échelle, diffusées et mises en œuvre au sein des 7 communes prioritaires dans la Région de Maradi	

2. Contexte de l'évaluation

Le Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire de Maradi » a été exécuté avec le concours financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Il est mis en œuvre par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD). Il doit s'exécuter de juin 2015 à décembre 2018. Son objectif général est de renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets néfastes des changements climatiques et de développer des économies locales plus résilientes.

3. La méthodologie

La démarche méthodologique a consisté à faire une exploitation documentaire et à conduire des entretiens au niveau du PNUD, du CNEDD, des services techniques des Ministères concernés, des autorités régionales, départementales et communales de la zone du projet et avec les populations bénéficiaires. Ensuite, il a été déterminé les acquis et insuffisances du Projet, les difficultés rencontrées, les leçons apprises, les performances du projet selon les critères d'effets/impacts, de pertinence, de durabilité, d'efficacité et d'efficience. Il s'est agi, enfin, de formuler des recommandations pour les interventions futures.

4. L'exécution technique du projet

L'exécution technique du projet s'est faite avec un taux de réalisation des activités de 74,12%.

5. L'exécution financière

Le coût total du projet est de 4.276.000 US \$ dont 3.750.000 par le FEM, et 526.000 par le PNUD. La contribution du Gouvernement du Niger a été en nature. Le taux d'exécution financière globale au 31 mai 2017 est de 50,97% dont 85,72 % pour les ressources du PNUD et 45,10% pour les ressources du FEM.

6. Les performances du projet selon les critères majeurs en matière d'évaluation

Les performances du projet ABC selon les critères majeurs en matière d'évaluation sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau N° 1 : Performances du projet ABC selon les critères majeurs

Critères d'évaluation	Indicateurs	Performances	Observations
Exécution financière	Taux d'exécution financière (TEF)	50,97%	Exécution financière assez satisfaisante, avec une assez bonne capacité d'absorption des fonds
Effets/Impacts du projet	Coefficient d'effets et impacts (CEI)	3,5/5	Niveau des effets/impacts du projet satisfaisant
Pertinence	Coefficient de pertinence (CP)	5/5	Pertinence du projet très satisfaisante

Durabilité	Coefficient de durabilité (CD)	3/5	Durabilité du projet assez satisfaisante
Prise en compte de la dimension Genre	Coefficient Genre (CG)	4/5	Niveau de prise en compte de la dimension Genre satisfaisant
Efficacité	Taux d'efficacité globale (TEG)	80%	Niveau d'efficacité satisfaisant
Efficienc	Taux d'efficienc	113,3%	Niveau d'efficienc très satisfaisant

Tableau N° 2 : Taux de réalisation des activités, des Extrants et des composantes du projet

Composantes	Extrants	Commentaires	Taux de réalisation	Appréciation globale
Composante N°1	Extrant N° 1	Toutes les formations prévues ont été réalisées. Les objectifs sont même dépassés pour la formation des cadres techniques et membres des conseils communaux, régionaux (210 formés sur 150 prévus) et la formation des services techniques déconcentrés et décentralisés (119 formés contre 45 prévus).	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 2	Les 3 activités prévues au titre de l'extrant 2 ont été mises en œuvre, mais ne sont pas encore achevées. Elles constituent une fondation pour la création d'un système de communication effectif et durable sur l'information climatique et les conseils agro-hydrométéorologiques dans la zone d'intervention du Projet ABC.	80%	Satisfaisant
	Extrant N° 3	5 PDC sur les 7 des communes d'intervention sont en cours de révision. Les 2 PDC n'étant pas en révision l'avaient été en 2014 et seront reformulés après leur expiration en 2018. Les PDC en révision sont à la phase d'élaboration après celle du diagnostic. Le Plan de Développement Régional a également intégré la dimension changement climatique.	100%	Très satisfaisant
	Extrants N° 4	Le plan de communication a été élaboré et mis en œuvre à partir de décembre 2015. Les démonstrations en cultures pluviales ou irriguées ont fait l'objet de visites commentées. Un voyage d'échanges au profit des membres des comités de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) a été organisé dans la région de Maradi. Un atelier technique sur la capitalisation et la pérennisation des acquis en termes d'adaptation aux changements climatiques a été organisé. Cet atelier a regroupé 60 participants. Toutes les activités prévues ont été réalisées	100%	Très satisfaisant
Appréciation globale de la Composante N°1			95%	Satisfaisant
Composante N° 2	Extrant N° 1	Une étude sur la rentabilité socio-économique des AGR a été réalisée en décembre 2015. Le projet a renforcé les capacités des femmes à travers la mise en œuvre de cinq (5) microprojets sur la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières. 742 caprins ont été distribués à 240 femmes des 7 communes d'intervention	100%	Très satisfaisant

		125 artisans dont 101 hommes et 24 femmes ont bénéficié de l'appui en matériels, équipements et en renforcement des capacités. Les activités prévues ont été réalisées		
	Extrant N° 2	2 activités prévues(organiser des sessions de formation sur les différents maillons des filières choisies et faciliter l'accès au crédit de 3300 producteurs pour le développement des filières choisies) n'ont pas été réalisées	0%	Non satisfaisant
	Extrant N° 3	Les démonstrations de semences d'arachide ont été conduites sur 108 sites Le renforcement des capacités de 70 multiplicateurs de semences (dont 17 femmes) et de 108 paysans démonstrateurs. 20905 kg de semences améliorées ont été diffusés à 14484 producteurs dont 3621 femmes.	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 4	2 boutiques d'intrants agricoles ont été mis en place dans 2 communes/ 2 banques d'intrants zootechniques ont été construites et équipées dans 2 communes	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 5	118 hectares de terres ont été récupérés dans 2 communes (Adjékoria et Gadabédji. La Fixation de 100 ha de dunes n'a pas été réalisée. 300 km de bandes pare-feu ont été ouverts pour protéger environ 176000 ha de fourrages. 711 producteurs ont été sensibilisés sur la RNA et 17 comités de surveillance ont été mis en place pour entretenir les jeunes arbustes ayant poussé naturellement dans les champs (RNA). Une étude sur les koris a été réalisée et des dossiers techniques et financiers pour leur traitement ont été élaborés	3/5 activités ont été réalisées et 1 activité a connu un début d'exécution 65%	Assez satisfaisant
	Extrant N° 6	Sur les 3 ha prévues pour être aménagés, 1,55 ha ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 53,33%. L'Aménagement des mares à vocation pastorale dans le Département de Bermo n'a pas été fait	26,6%	Peu satisfaisant
Appréciation globale de la composante			65,2%	Assez satisfaisant
Appréciation globale du projet ABC			80%	Satisfaisant

7. Les contraintes et insuffisances

Les principales contraintes et insuffisances observées ont été les suivantes :

- L'analphabétisme des bénéficiaires a été un grand handicap et une contrainte majeure au cours du projet et en sera encore à l'avenir.
- La faiblesse de la couverture du réseau téléphonique dans certaines zones d'intervention du projet constitue une forte contrainte pour la prospérité et l'expansion de la pratique.
- Le faible niveau de consommation des ressources financières mises à la disposition du projet, les mécanismes d'absorption des fonds avec des procédures de dépenses parfois longues ou lentes.

- Plusieurs activités sont réalisées directement par le projet, en régie, alors qu'il aurait fallu recourir à des sous-traitances (faire faire), pour améliorer la célérité, l'efficacité et la durabilité des interventions.
- Le démarrage tardif du projet, avec six mois de retard : La signature du document du projet est intervenue en Août 2014 et le démarrage des activités était prévu pour le 1^{er} janvier 2015. En réalité, les activités ont commencé en juin 2015. Ce démarrage tardif est lié au retard dans le recrutement de l'équipe du projet dont plusieurs publications ont été faites dans les journaux mais parfois sans succès. Le coordonnateur du projet a été recruté très tôt, mais le recrutement et la mise en place des autres membres de l'UGP a pris énormément du temps.
- La faible connexion internet qui ne facilite pas les échanges avec l'équipe du projet et ses partenaires dans un temps réel/voulu.
- Les interruptions fréquentes dans la fourniture de l'électricité et les baisses de tensions observées au niveau de l'UGP à Dakoro. Ceci a constitué un handicap pour le projet. A noter, cependant, que le 1^{er} CP a donné l'autorisation pour équiper le projet de groupe électrogène
- La faible capacité financière des producteurs qui les limite dans l'acquisition des intrants et des équipements agricoles.
- L'analphabétisme des membres des comités de gestion des unités mises en place. Ceci limite les performances et les résultats desdites unités.
- Les prestataires recrutés par les Mairies pour exécutés certaines activités du Projet n'ont pas toujours les qualifications requises, ce qui conduit à des retards ou à des infrastructures de moindre qualité.
- La disposition de « retenue de garantie » n'est pas utilisable dans les procédures du PNUD, ce qui ne permet pas d'avoir une certaine mainmise sur les prestataires de service auxquels le projet fait recours.
- Les difficultés d'écoulement/commercialisation des produits maraîchers.
- L'insuffisance de fonds de roulement pour la conduite et l'expansion des AGR.
- Les attaques des insectes ravageurs dans les sites maraîchers.
- La faible capacité technique des producteurs agricoles à comprendre et mettre en œuvre les techniques d'irrigation au goutte à goutte.
- Les difficultés d'accès à l'eau pour la pratique des cultures irriguées du fait de l'insuffisance des points d'eau pour beaucoup de sites et le tarissement précoce des mares et des puits maraîchers.
- L'insuffisance des terrains aménagés face à la demande des populations.

- Le manque de charrettes pour transporter les produits maraîchers des champs en villes et aux marchés
- La disponibilité des ressources financières ne cadre pas avec le programme technique et opérationnel. Souvent c'est à la fin du premier trimestre ou au début du 2^{ème} trimestre que les ressources arrivent. Ceci a été observé en 2016, mais des efforts ont été faits par le PNUD en 2017 pour disponibiliser les fonds dès le mois de février.

8. Les recommandations

Recommandations adressées au PNUD et au Gouvernement du Niger

- Etendre les activités du projet au-delà des sept communes de Dakoro et de Bermo, pour couvrir d'autres communes, voire d'autres départements et d'autres Régions. L'UGP pourrait faire des propositions à cette fin.
- Prévoir, dans les Programmes de travail annuels à venir, et dans le document de projet d'une éventuelle prochaine phase du projet ABC, les deux volets suivants : (i) L'hydraulique et la question de l'approvisionnement en eau des populations ; (ii) La recherche/action et la vulgarisation/disséminations des technologies, des outils et des bonnes pratiques ;
- Promouvoir la généralisation et l'intensification de la pratique de la culture maraîchère, à la fois pendant la saison sèche et la saison des pluies.
- Renforcer l'acquis des pluviomètres et des paysans observateurs en installant des stations météorologiques qui pourront donner, en plus des données pluviométriques, d'autres données sur la température, l'ensoleillement, etc.
- Prévoir la formation de vaccinateurs villageois choisis parmi les paysans afin de résoudre la question de la prévalence des maladies animales qui déciment les troupeaux.
- Exploiter les recommandation de l'atelier de réflexion sur la pérennisation des acquis du projet tenu en déut 2017.

Recommandations pour le PNUD et le projet ABC

- Prendre en compte l'université de Maradi comme un partenaire **permanent** du projet, avec une mise en œuvre d'une convention de partenariat entre l'université et le projet ABC. En effet, actuellement, l'université de Maradi est un partenaire ponctuel pour la réalisation d'une étude. Le partenariat devrait pouvoir dépasser un tel cadre cadre
- Prévoir des missions conjointes PNUD/CNEDD régulières (au moins deux par an) pour assurer le suivi et la supervision du projet.

- Capitaliser et vulgariserdavantageles outils et bonnes pratiques du projetet améliorer leur communication, notamment à travers les radios communautaires.
- Envisager une prolongation, sans incidence financière, de six mois de la phase actuelle du projet, compte tenu du démarrage du projet effectué avec six mois de retard.
- Opérationnaliser l’antenne du projet de Bermo en tant que telle, avec la mise en place d’un chef d’antenne et de tout le personnel requis dans cette localité.

Recommandations adressées au Gouvernement et à ses services techniques

- Redynamiser, au niveau de la Région de Maradi, le cadre de concertation prévu dans le cadre de la mise en œuvre de l’I3N, afin de mieux partager les expériences, développer les synergies et éviter les duplications.

Recommandations adressées au PNUD

- Poursuivre les efforts commencés en 2017 pour la mise à disposition à temps des fonds par le PNUD. En effet, en 2016, les ressources financières pour l’année sont arrivées en avril, et, en 2017, cela a été corrigé avec une mise à disposition des fonds en février.
- Prévoir des frais administratifs ou frais de gestion pour les ONG nationales partenaires avec lesquelles le projet est amené à requérir des services.

INTRODUCTION

Contexte de l'évaluation

Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et dans le cadre du Programme Opérationnel du GEF sur l'«Adaptation au Changement Climatique», a financé le Projet de « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire de Maradi » (Projet ABC). Il est mis en œuvre par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD). La signature officielle de la convention de financement est intervenue le 21 août 2014. Le démarrage effectif du projet est intervenu le 15 juin 2015 et l'exécution doit se poursuivre jusqu'en 2018.

L'objectif général du projet est de renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets néfastes des changements climatiques et de développer des économies locales plus résilientes.

Conformément aux règles et procédures du PNUD/FEM en matière de suivi et d'évaluation des projets, tous les projets devant être mis en œuvre sur plusieurs années (plus de 2 ans) doivent faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours (EMP). Aussi, une évaluation à mi-parcours, après deux ans de mise en œuvre, a-t-elle été prévue dans le document du Projet ABC.

C'est dans ce contexte que la présente évaluation à mi-parcours du Projet ABC est réalisée.

Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours du Projet ABC est de permettre au Gouvernement du Niger et au PNUD/FEM d'évaluer les performances enregistrées et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur la mise en œuvre au cours du temps restant, y compris des révisions du dossier de projet, la priorisation de certaines activités, la correction des approches de gestion du projet et/ou des possibles nouvelles actions à mener.

Champ de l'évaluation

Cette évaluation a couvert la période allant de juin 2015, année de démarrage effectif du projet, à juin 2017, date de réalisation de la présente évaluation à mi-parcours. Elle a concerné les aspects ci-après :

- Stratégie du projet : conception du document de projet, cadre de résultat/cadre logique ;
- Progrès dans l'attente des résultats : effets et mesure du changement, performance, perspective ;
- Mise en œuvre et gestion du projet : arrangement de gestion, planification, suivi et d'évaluation du projet, engagement des parties prenantes, rapportage et communication ;
- Mesure de la performance du projet selon les critères d'évaluation.

Structure du rapport

Le présent rapport de l'évaluation à mi-parcours est structuré en 7 grandes parties :

- Le contexte de développement et la présentation du projet ;
- L'approche méthodologique ;
- Les résultats, constats et conclusions ;
- Les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
- Les contraintes et difficultés rencontrées ;
- Les recommandations ;
- Le plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations.

I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Contexte de développement du projet

Contexte global

Au plan économique, le Niger est classé parmi les pays les plus pauvres du monde (187^{ième} sur 188 pays), avec un Indice du Développement Humain (IDH) estimé à 0,353 selon le rapport sur le développement humain 2016. Le revenu brut par habitant est aussi l'un des plus faibles au monde, soit 284 US \$. L'économie nigérienne est dans l'ensemble peu diversifiée et se caractérise par sa forte dépendance de l'agriculture et sa grande vulnérabilité aux aléas climatiques.

Au plan social, les principaux indicateurs des OMD sont à des niveaux très bas. Ainsi, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 62,1% en 2005 et de 59,5% en 2010, alors que l'objectif fixé par l'OMD 1 était de 31,5% en 2015. Ce taux de pauvreté cache des disparités par région. Aussi, il est plus élevé dans les régions de Maradi (73,4%), Tillabéry (71, 4%) et Dosso (66,9%). Par ailleurs, la pauvreté est plus accentuée chez les femmes à cause des inégalités et iniquités de genre.

Le pays s'est engagé avec les autres Nations du monde dans les efforts de réduction des effets des changements climatiques. Ce qui a conduit à l'élaboration de plusieurs politiques et cadres stratégiques d'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de ses engagements, le Niger a, en janvier 1996, crée le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) qui a donné les impulsions nécessaires à l'adoption en 2000 du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD). Le PNEDD constitue le cadre de référence pour toutes les politiques relatives à l'environnement et au développement durable, y compris les changements climatiques. Le Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux changements climatiques s'inscrit dans ce cadre.

Pour la mise en œuvre du PANA aux changements climatiques, le Gouvernement du Niger a reçu du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) un financement pour la mise en œuvre du projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger (ABC) ».

Contexte de la région de Maradi

La mise en œuvre du projet ABC porte sur la Région de Maradi qui est la plus peuplée du pays avec une population totale estimée à 3 402 094 habitants (RGP/H de 2012). Le choix de cette région, la plus pauvre du Niger, se justifie par le paradoxe qui fait de cette ville capitale économique, l'une où les indicateurs de développement humain sont faibles (croissance démographique de 3,7%, indice de fertilité de 8 enfants par femme, incidence de la pauvreté de 73,4% contre une moyenne nationale de 59,5%). La région présente une situation socio-économique et environnementale qui cause une forte vulnérabilité face aux changements climatiques et a été identifiée lors du PANA comme l'une des régions les plus vulnérables face aux changements climatiques. Lors du processus PANA, les départements de Dakoro et Bermo ont été identifiés comme étant les plus vulnérables. Le projet s'est concentré par conséquent sur ces deux départements

1.1. Description du projet ABC

Le but du projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger » est de renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets néfastes des changements climatiques et de développer des économies locales plus résilientes. Son objectif est de renforcer la capacité de réaction et d'adaptation des services administratifs/techniques de soutien aux communes pour permettre la génération d'une masse critique de résilience communautaire face aux changements climatiques et de parvenir à une économie plus résiliente au climat dans la région de Maradi.

Le projet est articulé autour de deux composantes :

Composante N°1 : Les autorités communales, les services techniques et les communautés ciblées sont techniquement renforcées pour promouvoir un développement local résilient.

Composante N° 2 : Mettre à l'échelle et mettre en œuvre les mesures pour renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales.

Quatre extraits ou produits contribueront à l'atteinte de l'effet N°1. Il s'agit de :

Extraits 1.1 : les membres et agents techniques des conseils régional/ communaux, les services techniques déconcentrés (agriculture, environnement, hydraulique et élevage) et les OCBs et ONGs actives dans les communes ciblées disposent des outils d'intégration des changements climatiques dans les plans de développement (PLD, SRAT, PNAT) et dans la gestion et la planification des activités socio-économiques ;

Extraits 1.2 : un système de communication efficace et durable est mis en place afin de fournir l'information climatique pertinente, des conseils agro-hydrométéorologiques ainsi que d'autres outils de gestion des risques climatiques aux conseils communaux, aux services techniques et aux organisations communautaires (OCBs et ONGs) ;

Extraits 1.3 : Les plans de développement communaux et les budgets annuels des communes ciblées sont revus et mis à jour pour intégrer la gestion effective des risques climatiques et financer des investissements résilients ;

Extrants 1.4 : les meilleures pratiques ABC (y compris des aspects désagrégés par genre) sont identifiées et diffusées largement et un apprentissage intercommunautaire sur les aspects d'adaptation est mis en place dans la région de Maradi et dans le pays dans son ensemble pour appuyer la réplique des résultats d'autres communautés vulnérables.

Quant à l'Effet N°2, il comporte six extrants qui sont :

Extrants 2.1 : au moins 3300 chefs de ménage – producteurs ruraux, issus des 7 communes prioritaires, dont 80% de femmes, sont impliqués dans la mise en œuvre d'AGRs résilientes et porteuses ;

Extrants 2.2 : les producteurs disposent de capacités en entrepreneuriat et gestion des filières porteuses pour renforcer la viabilité et la durabilité des actions de résilience ;

Extrants 2.3 : une chaîne opérationnelle pour la production, la conservation et la distribution de semences résistantes à la sécheresse et à cycle court pour le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide et le souchet est mis en place ;

Extrants 2.4 : le système de distribution des intrants agricoles et zootechniques est renforcé dans les 7 communes d'intervention ;

Extrants 2.5 : les techniques de CES/DRS sont diffusées au sein des 7 communes d'intervention ;

Extrants 2.6 : 250 ha de surface agricole sont aménagés avec des systèmes de micro-irrigation et les techniques de micro-irrigation et de gestion durable des ressources en eau sont diffusées auprès de 1500 producteurs ruraux, dont 50% des femmes, au sein de 3 communes ciblées.

Le Projet intervient dans 7 communes de la Région de Maradi. Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD).

Le dispositif opérationnel du Projet comporte une Unité de Gestion du Projet (UGP), basée à Dakoro et Bermo, et un comité de pilotage, présidé par le Haut-Commissariat à l'I3N et composé de représentants des institutions intervenant dans les activités du Projet ainsi que des communes bénéficiaires.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

L'approche méthodologique de l'étude part des différents objectifs spécifiques qui ont été passés en revue, avec une indication de la démarche à suivre pour les obtenir.

Elle comporte les principales étapes suivantes :

Analyse de l'état de mise en œuvre du projet ABC : L'exercice a consisté à répertorier, identifier et analyser les actions et activités exécutées dans le cadre du projet ABC et de mesurer les progrès accomplis. Pour ce faire, il a fallu examiner le Document de base et les

revues annuelles du projet ABC, et interviewer les acteurs et bénéficiaires pour vérifier l'exactitude des activités réalisées.

Analyse des effets et impacts du projet ABC : Pour le critère des effets et impacts, l'indicateur du « Coefficient d'effets »(CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 : $CEI = a + b + c =$ ou < 5 .

Analyse de la pertinence du projet : Cet exercice s'est fait par un travail documentaire qui a été complété par des entretiens croisés avec le PNUD, l'UGP, les structures nationales de mise en œuvre et les partenaires au développement. Pour ce critère de la pertinence, l'indicateur du « Coefficient de pertinence »(CP) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d.). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 : $CP = a + b + c + d =$ ou < 5 .

Analyse de l'efficacité du projet : Pour ce critère de l'Efficacité, l'indicateur du « Coefficient d'efficacité »(CE) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 : $CE = a+b+c=$ ou < 5

Analyse de l'efficience du projet : Pour le critère de l'Efficience, l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte trois facteurs, a, b, c, et est noté sur une échelle de 1 à 5 : $CEF = a+b+c=$ ou < 5

Analyse de la durabilité du projet : Pour ce critère de la durabilité, l'indicateur du « Coefficient de durabilité »(CD) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 : $CD = a + b + c + d + e =$ ou < 5

Analyse du degré de prise en compte du genre : Pour la dimension du genre, l'indicateur « Coefficient Genre » (CG), comportant deux facteurs, a été utilisé pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5 : $CD = a + b =$ ou < 5 .

Analyse de la prise en compte des droits de l'homme : Il s'est agi de voir si le projet ABC prend en compte, à la fois dans ses objectifs et dans ses activités, la question des droits de l'homme.

Identification des meilleures pratiques et formulation des recommandations : A partir du diagnostic de la mise en œuvre du Projet ABC, il a fallu capitaliser les meilleures pratiques utilisées, ainsi que les leçons apprises, et formuler des recommandations pour la poursuite du projet.

Le chronogramme la mission a été le suivant :

- Elaboration de la méthodologie et des guides d'entretiens : 29-31 mai 2017 ;
- Exploitation documentaire : 1 et 2 juin ;
- Conduite des entretiens et visite de terrain : 3-11 juin ;
- Elaboration du rapport provisoire : 12-17 juin ;
- Elaboration du rapport final : 28-31 juillet.

III. RESULTATS, CONSTATS, CONCLUSIONS

3.1. ANALYSE DU CADRE DE FORMULATION, DU CADRE LOGIQUE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Analyse du processus de formulation du projet

Le projet ABC est issu du Projet PANA-Résilience-ACDI dont il est la mise en œuvre de l'une des 14 options identifiées. Il est parti d'une idée de projet (FIP) formulée par les cadres du projet PANA. Ce document a été transmis au PNUD par le Gouvernement du Niger qui argue sur la pertinence et la priorité qu'il accorde au projet envisagé. Le PNUD a transmis à son tour l'idée de projet au FEM pour financement. Un fond pour l'élaboration du document de projet fut alors mobilisé. Il a été requis les services d'un consultant international, appuyé par des consultants nationaux pour élaborer le document de projet. Ces consultants ont séjourné sur le terrain, ont échangé avec les populations pour prendre en compte leurs attentes et besoins. Un premier atelier national de lancement a été organisé à Niamey le 25 septembre 2012, impliquant les consultants nationaux, pour permettre de rencontrer les acteurs locaux tels que les bénéficiaires, les communautés, la société civile, les élus locaux, les services techniques, les décideurs régionaux, les agents gouvernementaux et les partenaires. La stratégie du projet, le cadre logique, le dispositif institutionnel et le budget ont été présentés et validés par les partenaires nationaux et locaux lors d'un deuxième atelier qui a été organisé en février 2013. Enfin, le projet de document préliminaire a été finalisé et validé par le PNUD en mai 2013. Le processus s'est poursuivi pendant deux ans par des échanges et des concertations entre différentes parties prenantes telle que : le PNUD et les Ministères en charge de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage et de l'aménagement du territoire, le CNEDD, l'Initiative 3N, l'ABN, etc.

Au vu du processus suivi pour l'élaboration du Projet ABC, on peut dire que la démarche a été à la fois participative, inclusive, exhaustive et itérative, toute chose qui garantit sa pertinence, sa cohérence, son adéquation aux besoins réels du pays et la prise en compte des contraintes et défis du Niger.

Analyse de la stratégie de mise en œuvre et de gestion du projet

La stratégie de mise en œuvre du projet ABC a été basée sur l'approche NIM (Modalité de mise en œuvre nationale). L'exécution du projet incombe à la partie nationale qui met en place une unité de gestion du projet (UGP) pour s'occuper de la mise en œuvre du projet.

Cette approche NIM, qui a été préférée à l'approche DIM (Modalité d'exécution directe) se justifie par le fait que le Niger dispose, à l'heure actuelle de cadres et d'expertise capables techniquement de conduire à bien les activités du projet.

Le CNEDD est l'agence d'exécution du projet. Ainsi, le Secrétaire Exécutif du CNEDD a nommé un Point Focal pour assurer la liaison entre l'Unité de Gestion de Projet basée à Dakoro et les institutions à Niamey. La gestion quotidienne du projet est assurée par une Unité de gestion du projet (UGP) basée à Dakoro. Une antenne du projet a été mise en place à Bermo. Les membres de l'UGP ont été recrutés par le Secrétariat Exécutif du CNEDD, avec l'appui du PNUD. L'UGP est composée d'un Coordonnateur, d'un Responsable administratif et financier, de deux chargés de suivi-évaluation, d'un chargé de la

communication, d'un secrétaire, de deux chauffeurs, de deux plantons et de deux gardiens. Sur un appui du PNUD, il a été placé 7 Volontaires des nations unies (VNU) (à raison de 1 par commune) qui fournissent un appui technique à la mise en œuvre des activités.

Ce dispositif de mise en œuvre et de gestion du projet localisé à Dakoro est pertinent car il permet un suivi rapproché des activités au niveau des communautés, ainsi qu'une collaboration plus étroite avec les communes d'intervention. L'antenne du projet localisée à Bermo est également pertinente compte tenu de la distance entre les deux départements et parce que cela permet un suivi rapproché des activités.

Analyse du processus de coordination du projet

Un dispositif de coordination a été mis en place pour le projet ABC. Il est constitué par le Comité de pilotage du Projet (CPP). Le CPP a été mis en place par l'Arrêté N° 0203/PM/CNEDD du 3 novembre 2015. Il a pour mission de superviser et de veiller au bon fonctionnement du projet. Il détermine l'orientation stratégique du projet dans la gestion des ressources financières. Il est présidé par le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N, le Secrétaire Exécutif du CNEDD assurant le secrétariat. Il est composé de 19 autres membres, dont, entre autres, le Représentant du PNUD, le Gouverneur de la Région de Maradi, le Président du Conseil régional de Maradi, et les Préfets et Maires de la zone du projet. L'article 4 de l'Arrêté de mise en place du Comité dispose qu'il se réunit en session ordinaire deux fois par an. On note, à ce propos, que dans la pratique, le CPP s'est réuni une fois par an, notamment en 2015 et en 2016. On note aussi que le Comité a un caractère national alors que le projet est d'essence régionale, avec comme zone de mise en œuvre 7 Communes et 2 Départements. Les acteurs et les bénéficiaires se situent aussi au niveau de la Région de Maradi. La mise en place d'un Comité de pilotage régional au lieu d'un comité de pilotage national aurait amélioré l'efficacité et l'efficacité du pilotage du Projet.

Analyse du cadre logique et de suivi-évaluation du projet.

Le cadre logique du projet définit deux composantes, deux effets et 34 activités prévues, l'ensemble étant organisé ainsi qu'il suit :

La composante N°1 comporte 1 Effet, 4 Extrants et 16 activités prévues, réparties de la façon suivante :

- Extrant N° 1 : 3 activités ;
- Extrant N° 2 : 3 activités ;
- Extrant N° 3 : 7 activités ;
- Extrant N° 4 : 3 activités ;

La composante N°2 comporte 1 Effet, 6 Extrants et 18 activités prévues, réparties de la façon suivante :

- Extrant N° 1 : 4 activités ;
- Extrant N° 2 : 2 activités ;
- Extrant N° 3 : 3 activités ;
- Extrant N° 4 : 2 activités ;
- Extrant N° 5 : 5 activités ;

- Extrait N° 6 : 2 activités.

Le cadre logique a défini des indicateurs qui sont les suivants :

Un (1) indicateur pour l'objectif du projet à savoir : « Nombre et type d'acteurs au sein des 7 communes ciblées de la Région de Maradi qui dispose de capacités d'adaptation accrues face aux impacts projetés des changements climatiques ». Cet indicateur peut être considéré comme SMART, c'est-à-dire, spécifique, Mesurable, atteignable, Réaliste et Temporellement bien défini.

Deux indicateurs pour l'Effet N°1, à savoir :

- Nombre de PDCs qui intègrent des actions et des budgets spécifiques pour l'adaptation aux changements climatiques ;
- Nombre et type d'acteurs des sept communes sensibilisés aux impacts négatifs des changements climatiques, avec un accès à des informations et à des outils de gestion des risques climatiques pertinentes.

Ces deux indicateurs peuvent être considérés comme SMART.

Trois indicateurs pour l'Effet N° 2, à savoir :

- Nombre de ménages ciblés ayant augmenté leurs revenus grâce aux AGR promues ;
- Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorées de mil, sorgho, niébé et souchet ;
- Pourcentage de la population rurale ciblée qui a adopté des technologies d'adaptation, par type de technologie.

Ces trois indicateurs sont également SMART.

Cependant, il faut noter qu'aucun indicateur n'a été proposé dans le cadre logique pour les 34 activités prévues.

Par ailleurs, le projet dispose de deux agents de suivi-évaluation, basés à Dakoro. Ces agents font annuellement des rapports sur l'état de mise en œuvre technique et financière du projet. Ces rapports sont de bonne qualité.

Une évaluation à mi-parcours du projet, prévue, est en cours de réalisation. Une évaluation finale est programmée à la fin du projet.

Analyse des risques et hypothèses de départ

A l'élaboration du projet, les risques et hypothèses ci-après avaient été identifiés :

- Des catastrophes climatiques imprévues viennent perturber la mise en œuvre du projet ;
- La volonté politique aux niveaux communal, départemental et régional ne demeure pas constante durant toute la durée du projet ;

- Le manque de ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre du projet pourrait en perturber la mise en œuvre ;
- La volonté politique aux niveaux communal et départemental est faible ;
- La coordination entre les différentes directions des Ministères est faible ;
- Les capacités des élus locaux sont faibles ;
- Les communautés locales ne perçoivent pas les bénéfices des nouvelles pratiques promues ou des conflits sociaux perturbent l'appropriation de ces pratiques ;
- Les capacités de gestion et de suivi limitées des services techniques déconcentrés et décentralisés limitent la qualité de la mise en œuvre ;
- Les capacités des organisations ne sont pas suffisamment renforcées.

Ces risques et hypothèse restent pertinents et d'actualité pour la durée restante du projet. Cependant, pendant la phase écoulée du projet, les risques et hypothèses qui se sont révélés sont les suivants :

- « Le manque de ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre du projet pourrait en perturber la mise en œuvre » : Deux véhicules ont été acquis au démarrage du projet et qui ont été vite amortis et se sont avérés insuffisants pour la supervision des activités propres du projet, et aussi parce que les Directions départementales partenaires du projet, complètement dépourvues en moyens de transport, se sont rabattus sur les véhicules du projet pour exécution des activités communes. Heureusement, un troisième véhicule est en cours d'acquisition. Par ailleurs, au siège du projet à Dakoro, les coupures fréquentes de la fourniture d'électricité perturbent le déroulement normal des activités.
- « Des catastrophes climatiques imprévues viennent perturber la mise en œuvre du projet » : Au cours de l'exécution du projet, est intervenues des périodes de sécheresse, des vents violents et des maladies animales qui ont perturbé les activités de maraîchage et de petit élevage.

En revanche, une hypothèse ne s'est pas manifestée. Il s'agit de la suivante :

« Les communautés locales ne perçoivent pas les bénéfices des nouvelles pratiques promues ou des conflits sociaux perturbent l'appropriation de ces pratiques ».

En effet, on a observé, au contraire, que les populations ont compris le bien fondé des semences améliorées et des actions de préservation de l'environnement. Elles ont aussi manifesté un vif intérêt pour les activités génératrices de revenus auxquelles elles adhèrent totalement.

3.2. EXECUTION TECHNIQUE DU PROJET

3.2.1. Composante N°1 : Les autorités communales, les services techniques et les communautés ciblées sont techniquement renforcées pour promouvoir un développement local résilient.

Tableau N° 3 : Niveau des indicateurs du cadre des résultats et des ressources pour la Composante N° 1

Effets	Produits	Indicateurs produits	Valeur de référence	Valeur Cible	Niveau d'atteinte de la cible à l'EMP	Commentaires	
Effet 1 : L'information nécessaire et les outils de gestion des risques climatiques pertinents sont mis à disposition et adoptés par les autorités communales, les services techniques et les organisations communautaires (OCB et ONG) au sein des 7 communes prioritaires de la Région de Maradi	Extrant 1.1 : Les membres & agents techniques des conseils régional/ communaux, les services techniques déconcentrés et décentralisés (agriculture, environnement et eau, et élevage) et les OCBs et des ONGs actifs dans les 7 communes d'intervention disposent des outils d'intégration des changements climatiques dans les plans de développement (PLD, SRAT, PNAT) et dans la gestion et la planification des activités socio-économiques	I.1.1.1 : Nombre d'agents et élus des conseils communaux, régionaux de la Région de Maradi formés en planification et changements climatiques.	14 personnes CR Bader et Roumbou	150 personnes formés	210 cadres et agents dont 32 membres du comité d'élaboration du PDR de Maradi et 3 femmes ont été formés	Les formations réalisées à un taux de 170% en moyenne à MP ont permis aux cadres des services techniques et élus de la région de Maradi, aux ONG et aux OCB de la zone d'intervention du Projet, de prendre véritablement conscience des enjeux des risques climatiques et d'être outillés pour identifier et mettre en œuvre les mesures d'adaptations appropriées	
		I.1.1.2 : Nombre des techniciens des services techniques déconcentrés et décentralisés (agriculture, environnement et eau, et élevage) formés à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques.	0	45 cadres	119 cadres techniques formés		
		I.1.1.3 : Nombre des membres d'OCB et d'ONG formés sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation	5	60	107 membres d'OCB et ONG		
	Extrant 1.2. : Un système de communication effectif et durable est mis en place afin de fournir l'information climatique pertinente, des conseils agro-hydro-météorologiques, ainsi que d'autres outils de gestion des risques climatiques aux membres des conseils communaux, aux services techniques et aux organisations communautaires (OCBs et ONGs)	I.1.2.1 : Nombre de stations météorologiques automatiques installées et équipées et le nombre de pluviomètres SPIEA placés au niveau des 7 communes pour renforcer le dispositif de collecte et de traitement des données dans les communes d'intervention.	20 pluviomètres 0 station	500 pluviomètres 7 stations	230 pluviomètres 0 station		Activités à poursuivre pour atteindre les objectifs avant la fin du Projet
		I.1.2.2 : Nombre des conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux diffusés.	0 conseil agro- météo(AM)	3 conseils AM	0 conseil AM		
	I.1.2.3 : Nombre de session d'informations sur les risques d'inondation à travers les Systèmes communautaires d'alerte précoce des réponses aux urgences (SCAPRU) diffusé.	0 sessions	3 sessions	1 session			

	Extrant 1.3 : Les plans de développement communaux et les budgets annuels de communes prioritaires seront revus et mis à jour pour y intégrer la gestion effective des risques climatiques	I.1.3.1 : Nombre de Plans de Développement Communaux qui intègrent des actions et de budgets spécifiques pour l'adaptation aux changements climatiques.	2 PDC	8 PDC	0 PDC	La révision des PDC est en cours
	Extrant 1.4 : Les meilleures pratiques ABC sont identifiées et diffusées largement, et un apprentissage intercommunautaire sur les aspects d'adaptation est mis en place dans la région de Maradi et dans le pays pour appuyer la réplique des résultats à d'autres communautés vulnérables	I.1.4.1 Nombre de voyages d'échanges entre les sites du projet et entre les producteurs afin de diffuser les techniques et les leçons apprises	0 voyage	3voyages	1 voyage pour 40 producteurs	

Les activités au titre de la composante 1 sont prévues pour produire quatre (4) extraits.

3.2.1.1. Activités prévues et réalisées au titre de l'extrait 1 relatif à la formation des cadres, des élus, des ONG et OCB

3.2.1.1.1. *Activité 1 : Former 150 cadres techniques et membres des conseils communaux, régionaux de la Région de Maradi en planification des changements climatiques*

Il s'agit de former les 150 membres conseils communaux et les cadres techniques des Départements de Dakoro et Bermo, ainsi que les cadres régionaux à l'utilisation des outils d'intégration des aspects changements climatiques dans la planification, dont notamment le guide élaboré par le CNEDD et la méthodologie développée par Care International au cours de la mise en œuvre de son programme ALP dans le département de Dakoro.

La formation de ces groupes cibles devrait permettre de créer une masse critique de responsables communaux et régionaux ayant les compétences de conduire les exercices d'intégration des aspects changements climatiques dans les plans de développement.

En termes de réalisations, au total, 210 cadres et agents des services techniques communaux, départementaux et régionaux, dont 32 membres du comité d'élaboration du Plan de Développement Régional (PDR) de Maradi et 3 femmes ont été formés sur l'intégration des risques climatiques dans les documents de planification régionale et locale. Ces bénéficiaires ont également été formés sur la gestion axée sur les résultats (GAR) et le Suivi-évaluation.

Les connaissances acquises sont effectivement utilisées par les bénéficiaires dans le cadre du processus de révision des PDC et de l'élaboration du PDR en cours. En outre, un des cadres bénéficiaires de la Direction Régionale de l'Aménagement du territoire et du développement local a été désigné Point Focal de l'intégration des aspects changements climatiques et, à ce titre, participe au contrôle de conformité de tous les PDC de la région de Maradi.

3.2.1.1.2. *Activité 2 : Former 45 techniciens des services techniques déconcentrés et décentralisés (agriculture, environnement et eau, et élevage) à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques*

Il s'agit de former tous les agents basés dans les départements de Dakoro et de Bermo au titre des ministères techniques impliqués dans la mise en œuvre du Projet ABC (Agriculture et élevage, Hydraulique et assainissement, Environnement et développement durable) sur les thèmes de : (i) l'information et la sensibilisation sur les risques climatiques ; (ii) la connaissance des outils d'évaluation de la vulnérabilité socio-économique sectorielle ; (iii) la gestion des risques climatiques et l'élaboration de stratégies d'adaptation dans les différents secteurs d'intervention.

La formation doit mettre un accent sur l'utilisation des outils de gestion des risques climatiques (cartes, informations climatiques, système d'alerte, etc.) pour faire face aux incidences que les changements climatiques risquent d'avoir sur la planification et la gestion des activités socio-économiques.

Cette formation a été réalisée au profit de 119 cadres et agents des services techniques communaux, départementaux et régionaux. Les connaissances acquises ont permis aux cadres techniques d'identifier et mettre en œuvre de manière participative avec les producteurs des activités socio-économiques résilientes et adaptées.

Ainsi, un système d'irrigation de goutte à goutte avec une source d'énergie solaire a été mis en place pour le périmètre maraîcher d'Adalak Saé (commune de Dakoro). Ce système qui permet une utilisation plus rationnelle de l'eau souterraine est bien adapté au site qui a une nappe phréatique profonde et limitée. Selon les exploitants, la mise en place de ce système a permis d'augmenter et de diversifier les productions maraîchères sur le site.



Photo N° 1 : Site maraîcher de goutte à goutte du village d'Adalak/Département de Dakoro, avec une production d'aubergine et de piment en cours



Photo N° 2 : Site maraîcher de goutte à goutte du village d'Adalak/Département de Dakoro avec une installation d'énergie solaire

En outre, dans le cadre de sa collaboration avec le Centre Régional de Recherche Agronomique de l'INRAN et les services de l'Agriculture, le Projet a introduit, à titre de démonstration, quatre variétés d'arachide à cycle court et résistantes à la sécheresse et aux principaux ennemis de cultures. Les résultats de ces démonstrations ont suscité un engouement certain auprès des producteurs au point où la culture d'arachide est actuellement en voie de réintroduction dans le département de Dakoro après plus de quarante ans d'abandon du fait de la pression parasitaire et de la réduction des quantités de pluies. La réintroduction de cette importante culture de rente dans le département de Dakoro contribuera à améliorer les revenus des producteurs et à relancer l'économie locale.

3.2.1.1.3. Activité 3 : Formation de 60 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation

Cette activité a été prévue en vue de renforcer les capacités des ONG et OCB sur les aspects de changements climatiques afin qu'elles soient bien outillées pour accompagner les producteurs dans la zone d'intervention du Projet. Au cours de cette formation, les participants doivent recevoir des informations de base sur les paramètres météorologiques essentiels (température, pluviométrie, vent, évaporation, changements dans le début et la fin

des saisons des pluies, etc.) et des notions sur les tendances climatiques dans la zone d'intervention du projet. Ils doivent acquérir également les connaissances nécessaires pour évaluer la pertinence et l'efficacité des mesures et stratégies d'adaptation envisagées.

Cette activité a été réalisée avec 107 membres des ONG/OCB (sur les 360 prévus au total) formés sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation. Elle a permis de renforcer les capacités des ONG/OCB pour bien accompagner les producteurs par rapport aux effets des changements climatiques et mesures d'adaptation et constitue ainsi un gage de la durabilité des actions d'adaptation mises en place dans le cadre du Projet.

L'analyse des activités au titre de l'extrait 1 fait ressortir que toutes les formations prévues ont été réalisées. Les objectifs sont même dépassés pour la formation des cadres techniques et membres des conseils communaux, régionaux (210 formés sur 150 prévus) et la formation des services techniques déconcentrés et décentralisés (119 formés contre 45 prévus).

Cependant on constate une faible proportion de femmes dans les bénéficiaires de ces 2 formations. Aussi, le Projet ABC doit veiller à une bonne représentativité des femmes pour les actions futures de ces formations car la femme constitue un acteur clé, incontournable dans le domaine d'adaptation aux changements climatiques.

Pour la formation des OCB/ONG, les objectifs ne sont pas encore atteints (107 formés sur 360 prévus). Il y a lieu de poursuivre cette formation pour les membres des ONG et OCB non encore touchés en s'assurant d'une représentation adéquate des femmes.

D'une manière générale, la mission d'évaluation à mi-parcours a constaté aisément que toutes ces formations réalisées ont permis aux cadres des services techniques aux niveaux de la région de Maradi, des communes et des départements d'intervention, aux élus locaux de ces communes et du Conseil Régional de Maradi, aux ONG et aux OCB de la zone d'intervention du Projet, de prendre véritablement conscience des enjeux des risques climatiques et d'être outillés pour identifier et mettre en œuvre les mesures d'adaptations appropriées.

3.2.1.2. Activités prévues et réalisées au titre de l'extrait 2 relatif à la mise en place d'un système de communication effectif et durable sur l'information climatique et les conseils agro-hydrométéorologiques

3.2.1.2.1. *Activité 1 : Equiper les sept communes de stations météorologiques automatiques et de pluviomètres (environ 500 unités SPIEA) pour renforcer le dispositif de collecte et de traitement des données dans les communes d'intervention*

Cette activité comporte l'installation et l'équipement de 07 stations météorologiques automatiques environ pour collecter les données relatives à la pluviométrie, à la température, à l'hygrométrie et au vent. En outre, il est prévu de doter des paysans observateurs de pluviomètres (dont 50% de femmes). Par ailleurs, des formations en collecte, diffusion et interprétation des données pluviométriques en langues locales doivent être données aux paysans observateurs.

A la date du 31 mai 2017, les réalisations par rapport à cette activité portent sur la mise en place de 230 pluviomètres SPIEA et la formations de 264 paysans observateurs en technique de lecture de pluviomètre et sur l'information agro météorologique dans les 7 communes d'intervention.

Ainsi, à cette date, les stations météorologiques automatiques ne sont pas encore installées. Ces stations sont particulièrement importantes dans la zone d'intervention du Projet ABC qui est sujette à des changements climatiques de grande ampleur dans le temps et dans l'espace. En effet, grâce aux données qu'elles génèrent, elles permettent de renforcer les capacités d'anticipation des populations par rapport aux effets néfastes des changements climatiques, Aussi, il est important que les dispositions nécessaires soient prises dans le cadre du partenariat avec la Direction Régionale de la Météorologie afin que ces stations soient effectivement installées et fonctionnelles avant la fin du Projet.

Par ailleurs, sur 500 pluviomètres prévus, 230 ont été installées soit un taux de réalisation de 46% au 31 mai 2017. L'installation des pluviomètres dans les villages a suscité un engouement des producteurs du fait que ces appareils permettent de collecter et diffuser des données pluviométriques de proximité. Elle a permis aux producteurs d'internaliser la notion clé de pluie utile (pluie d'une hauteur égale ou supérieure à 15 mm). En effet, ils ont constaté que les semis après une pluie utile seulement contribuent à réduire considérablement les pertes en semences. Le projet ABC doit par conséquent poursuivre cette activité afin que les objectifs visés soient pleinement atteints.

Quant à la formation des paysans observateurs qui a touché 264 personnes, elle constitue un gage pour la durabilité du réseau de collecte et de diffusion de données pluviométriques. Elle doit se poursuivre pour atteindre les objectifs visés et toucher aussi bien les hommes que les femmes dans les villages.

3.2.1.2.2. *Activité 2 : Diffuser des conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux*

La diffusion des données agro-météorologiques et informations climatiques devra être réalisée par la Direction Régionale de la Météorologie de concert avec les services de la Direction Régionale de l'Agriculture et la radio rurale Muryan Dakoro. Ainsi, cette radio diffusera des émissions radiophoniques sur les bulletins agro-hydrométéorologiques et toute autre information climatique pertinente (y compris les options d'adaptation potentielles) pour les producteurs.

S'agissant du département de Bermo, une radio rurale sera identifiée et appuyée par le projet ABC en termes d'équipements technologiques et de formation pour couvrir les deux communes du projet.

Dans le cadre de la réalisation de cette activité, une formation sur les conseils agro-météorologiques et l'information climatique aux producteurs aux et aux décideurs locaux a été organisée au profit de 85 producteurs dont 13 femmes. Eu égard au niveau de prise de conscience élevé des producteurs et des autorités sur les changements climatiques dans la zone d'intervention du Projet, il est particulièrement important que ces groupes cibles aient un accès facile aux informations et conseils agro-météorologiques. Aussi, il y a lieu de

parachever la mise en place du réseau de diffusion des informations et conseils agro-météorologiques dans la zone d'intervention du Projet ABC dans les meilleurs délais.

3.2.1.2.3. *Activité 3 : Diffuser les informations sur les risques d'inondation à travers les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce des Réponses aux Urgences (SCAPRU)*

Dans le cadre de cette activité, l'Université de Maradi doit réaliser une cartographie des zones à risque d'inondations dues aux pluies diluviennes et produire des plans villageois de risques d'inondations pour les sites les plus exposés. La cartographie devrait déboucher sur (i) l'élaboration d'au moins 3 plans villageois de risque d'inondations, (ii) la mise en place d'un système d'information dynamique de prévention des risques d'inondation et (iii) la création de systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAPRU).

Sur le plan des réalisations par rapport cette activité, l'étude sur la cartographie des zones à risque assortie de 3 plans villageois de gestion de risques climatiques a été réalisée dans les 7 communes d'intervention du projet dans le cadre du partenariat avec l'Université de Maradi.

Il reste la mise en place d'un système d'information dynamique de prévention des risques d'inondation et la création de systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAPRU) pour parachever cette activité. Ces 2 éléments restants doivent permettre non seulement de valoriser la cartographie et les plans villageois de gestion de risques climatiques réalisés mais aussi et surtout de garantir la durabilité de cette activité.

Globalement, on peut noter que même si les 3 activités mises en œuvre au titre de l'extrait 2 ne sont pas encore achevées, elles constituent une fondation solide pour la création d'un système de communication effectif et durable sur l'information climatique et les conseils agro-hydrométéorologiques dans la zone d'intervention du Projet ABC. Par conséquent, les dispositions idoines doivent être prises pour leur parachèvement dans les meilleurs délais.

3.2.1.3. *Activités prévues et réalisées au titre de l'extrait 3 relatif à la révision des plans de développement communaux et des budgets annuels de sept communes prioritaires pour y intégrer la gestion effective des risques climatiques et financer des investissements résilients*

3.2.1.3.1. *Activité 1 : Réviser les PDC en intégrant les aspects de changements climatiques*

Il s'agit de réviser les PDC et les budgets annuels des communes d'intervention pour intégrer les risques et les opportunités associées aux changements climatiques et pour rendre les investissements communaux plus résilients. Les compétences acquises dans le cadre des formations dispensées au titre des extraits 1 et 2, ainsi que la méthodologie d'Intégration de la dimension changements climatiques (IDCC) dans la planification communale développée par le CNEDD devraient être utilisés pour cette révision.

Les changements climatiques et les stratégies d'adaptation seraient graduellement intégrés dans les processus de décision et de planification.

A la date du 31 mai 2017, 5 PDC sur les 7 des communes d'intervention sont en cours de révision. Les 2 PDC n'étant pas en révision sont ceux des communes de Dakoro et Adjékoria qui l'avaient été en 2014 et qui seront reformulés après leur expiration en 2018. Les PDC en révision sont à la phase d'élaboration après celle du diagnostic. Ils seront soumis aux instances appropriées pour adoption et contrôle de conformité.

Outre les 5 PDC des communes de la zone d'intervention du Projet en cours de révision, le Plan de Développement Régional a également intégré la dimension changement climatique.

Les connaissances acquises lors des sessions de formation sur les changements climatiques organisées par le Projet à l'intention des cadres techniques et élus ont effectivement été utilisées pour cette révision.

Ainsi, la prise en compte de la dimension changement climatique dans les outils de planification locale et régionale est devenue une réalité avec l'appui du Projet ABC. La durabilité du processus de planification prenant en compte la dimension changement climatique est garantie avec la batterie de formations dispensées aux cadres et élus et par l'exigence de cette prise en compte qui est faite lors du contrôle de conformité de ces outils.

3.2.1.4. Activités prévues et réalisées au titre de l'extrait 4 relatif à la diffusion des meilleures pratiques ABC

3.2.1.4.1. Activité 1 : Elaborer un Plan de communication du projet

Il s'agit d'élaborer et mettre en œuvre un plan de communication axé sur une gestion efficace des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation. Le plan de communication inclura notamment l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation, de mobilisation sociale et des sessions de formation spécialisées à l'intention de différentes parties prenantes. Le triptyque sensibilisation – information – formation vise à accroître la prise de conscience du public sur le climat et ses enjeux et les options d'adaptation. Le plan intégrera l'éducation environnementale qui sera promue dans les écoles.

Les actions d'information, d'éducation et communication seront mises en œuvre à travers des canaux et outils appropriés en particulier les radios communautaires.

Le plan de communication a été élaboré et mis en œuvre à partir de décembre 2015. Ainsi, plusieurs activités de communication sur les changements climatiques ont été réalisées. Il s'agit notamment de :

- Deux (02) caravanes d'information – sensibilisation sur les changements climatiques organisées dans toutes les communes notamment dans les villages ou sites qui abritent les activités du projet. Ces caravanes ont touché 2070 personnes dont 770 femmes ;
- Des émissions radiophoniques sur les activités du projet et sur les aspects liés aux changements climatiques ont été réalisées et diffusées sur les radios locales ;
- Un film documentaire sur les activités du projet et les défis du changement climatique a été réalisé et diffusé sur Télé Sahel ;
- Des dépliants, posters, calendriers, tee-shirts et autres gadgets ont été édités et distribués dans les zones d'intervention du projet et au niveau national et international. Ces outils

de communication ont permis de faire connaître largement les activités du projet et les résultats obtenus.

Ces activités de communication notamment les missions de sensibilisation et les émissions radiophoniques ont été efficaces pour faire connaître le Projet ABC et éveiller la conscience des populations sur les défis liés aux changements climatiques. Aussi, pour l'avenir, le Projet ABC doit renforcer les efforts d'information et de sensibilisation de masse en privilégiant les émissions radios locales et les missions/caravanes d'information-sensibilisation dans sa zone d'intervention.

3.2.1.4.2. *Activité 2 : Organiser des échanges entre les sites du projet et entre les producteurs afin de diffuser les techniques et les leçons apprises*

Des visites et voyages d'études sont prévues pour faciliter les échanges et le partage d'expériences entre les différents bénéficiaires sur le savoir et le savoir-faire en matière de techniques de production, des techniques de récolte, aux méthodes de stockage et de commercialisation de produits végétaux et animaux, etc..

L'approche méthodologique est basée sur la démonstration et ou visite suivie d'échanges débats. Il s'agit d'une approche qui cherche, à travers les échanges entre les producteurs, à analyser la faisabilité et à analyser les contraintes et les opportunités de la thématique traitée.

En termes de réalisations, il faut noter que certaines opérations comme les démonstrations en cultures pluviales ou irriguées par exemple ont fait l'objet de visites commentées des producteurs de manière régulière du semis jusqu'à la récolte.

Par ailleurs, un voyage d'échanges au profit des membres des comités de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) a été organisé dans la région de Maradi pour partager leurs expériences et diffuser les bonnes pratiques dans ce domaine.

Pour la période d'intervention restante du Projet ABC, l'organisation des échanges doit être poursuivie surtout entre producteurs en identifiant les thématiques les plus pertinentes de manière participative avec les bénéficiaires.

3.2.1.4.3. *Activité 3 : Diffuser les leçons apprises et expériences du projet aux niveaux nationaux et internationaux*

La capitalisation et la diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques constituent un facteur clef de pertinence, d'efficacité et d'impact des interventions menées pour l'adaptation aux changements climatiques et le développement local. De manière simplifiée, il s'agit d'identifier les voies et moyens par lesquels des nombreux résultats importants et pertinents qui sont obtenus lors de la mise en œuvre du Projet ABC vont être diffusés de façon durable et pérenne pour que les populations puissent s'en approprier.

Pour ce faire, le Projet ABC a organisé un atelier technique sur la capitalisation et la pérennisation des acquis en termes d'adaptation aux changements climatiques. Cet atelier a regroupé 60 participants et a permis d'identifier les leçons apprises et de faire des recommandations pour la pérennisation des activités de manière consensuelle.

Par ailleurs, le Projet ABC a contribué à la mise en place du cadre régional de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatique au Niger, dont une des missions clés est la capitalisation et la pérennisation des acquis dans ce domaine.

Aussi, cette activité est à poursuivre et à renforcer avec notamment la tenue d'un atelier spécifique de pérennisation des acquis qui pourrait être organisé en collaboration avec le Conseil Régional de Développement. Cet atelier qui regrouperait les acteurs clés du Projet serait assorti d'engagements fermes pris par les principales parties prenantes pour la pérennisation des acquis.

3.2.2. Composante N° 2 : Mettre à l'échelle et mettre en œuvre les mesures pour renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales

Tableau N°4 : Niveau des indicateurs du cadre des résultats et des ressources pour la Composante N°2

Effets	Produits	Indicateurs produits	Valeur de référence	Valeur Cible	Niveau d'atteinte de la cible à l'EMP	Commentaires
<p>Effet 2 : Des mesures communautaires et des sources de revenus résilientes sont mises à l'échelle, diffusées et mises en œuvre au sein des 7 communes prioritaires dans la Région de Maradi</p>	<p>Extrant 2.1 : Au moins 3300 chefs de ménage - producteurs ruraux, issus des 7 communes prioritaires, dont 80% de femmes, sont impliqués dans la mise en œuvre d'AGRs résilientes et porteuses</p>	<p>2.1.1 : Nombre d'étude sur la rentabilité socio-économique des AGR proposées et des filières résilientes, économiquement viables et les plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation réalisée</p>	0	Une étude	Une étude réalisée en décembre 2015	<p>L'étude a fait ressortir des AGR résilientes dont l'embouche et le petit élevage que le projet vient de financer au profit des communautés vulnérables des 07 communes d'intervention</p>
		<p>2.1.2 : Nombre de ménages appuyé par les activités de transformation des produits agro-sylvo pastoraux et de valorisation des espèces locales forestières mises en place et appuyées</p>	0	500 ménages	5 microprojets mis en place et 301 femmes ont bénéficié d'un appui au renforcement des capacités et en matériels et équipements pour la transformation de produits agropastoraux	<p>Les 5 microprojets mis en place concernent la transformation du lait en fromage, de l'arachide en huile et tourteau et de produits alimentaires</p>
		<p>2.1.3 : Nombre de ménages qui bénéficient d'appui au petit élevage et à l'embouche</p>	10	200 caprins chaque année	10 microprojets mis en œuvre et 742 caprins distribués à 240 femmes des 7 communes d'intervention	
			<p>2.1.4 : Nombre de ménages qui bénéficient d'Appui aux activités artisanales et de commerce</p>	15	128	3 microprojets d'appui en artisanat ont été mis en œuvre et 125 artisans dont 101 hommes et 24 femmes groupements d'artisans d'Azogor, Roumbou et Ajékoria ont bénéficié de l'appui en matériels, équipements et en renforcement des capacités
	<p>Extrant 2.2. : Les producteurs disposent de capacités en entrepreneuriat et gestion des filières porteuses pour renforcer la viabilité et la</p>	<p>2.2.1 : Nombre de sessions des formations destinées aux producteurs et groupements de femmes/jeunes sur les différents maillons de filières réalisées</p>	0	4 sessions de formation	0	<p>Activité prévue pour l'année 2017 selon le PTA 2017</p>

	durabilité des actions de résilience	2.2.2 : Nombre de producteurs qui bénéficient d'un accès au crédit	0	3300 producteurs	0	Activité prévue pour l'année 2017 selon le PTA 2017
	Extrant 2.3 : Une chaîne opérationnelle pour la production, la conservation et la distribution de semences résistantes à la sécheresse et à cycle court pour le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide et le souchet est mise en place	2.3.1 Nombre des nouvelles semences développé et testé au sein des 7 communes	1 variété d'arachide 4 variétés de niébé, 2 variétés de sorgho et une variété de mil	5 variétés d'arachide	6 variétés d'arachide (dont une locale) dans des champs test (100 m ² par village) à raison de 10 ha par commune soit 108 sites	plus de 1000 paysans dont 25% de femmes ont bénéficié de l'encadrement de proximité pendant 4 mois
		2.3.2 Nombre de multiplicateurs formés sur la production de semences améliorées de mil, sorgho et niébé	10 multiplicateurs de semences améliorées furent formés dans la commune de Roumbou par le projet PANA-Résilience	70 multiplicateurs, dont 25% femmes	100 producteurs formés sur les itinéraires techniques de production et de démonstration de semences	Le rendement moyen pour le mil est de 485 kg/ha. Pour le sorgho, les rendements ont varié de 150 kg/ha à Intouila à 550 kg/ha à Garin Gado. Pour le niébé les rendements ont varié de 136 kg/ha à Yan Tawayé à 800 kg/ha à Farin Baki dans la commune de Korahane. Le rendement moyen pour le niébé est de 305 kg/ha.
		2.3.3 Nombre de producteurs sensibilisés sur la l'utilisation des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, arachide, etc.	80 producteurs dont 30 femmes ont reçu les semences dans le cadre de l'effet tache d'huile en 2015	Diffusion des semences auprès de 800 producteurs,	Diffusion de semences à 12000 producteurs pour faire effet tâche d'huile	20905 kg de semences améliorées de mil, sorgho et niébé sont diffusés à 14484 producteurs dont 3621 femmes
	Extrant 2.4 : Le système de distribution des intrants agricoles et zootechniques est renforcé dans les 7 communes d'intervention	2.4.1 Nombre de boutiques d'intrants agricoles mises en place	Une (1) BIA mise en place à Garin Gado	2 BIA	02 boutiques d'intrants agricoles construites dans les communes d'Adjékoria et Azagor.	4500 kg d'engrais, 200 sachets de pesticides, 70 litres de fongicides homologués, 1900 kg de semences de mil et 1800 kg de niébé ont été placées dans les communes d'Adjékoria et Azagor
		2.4.2 Nombre de boutiques d'intrants zootechniques mis en place	1 BIZ	2 BIZ	2 BIZ réalisées à Bermo et Gadabédji	La réalisation des boutiques d'intrants zootechniques permet aux éleveurs d'accéder aux aliments complémentaires (son de blé, de grain de coton, de tourteau) à un prix accessible à leur porté
	Extrant 2.5: Les techniques de CES/DRS sont diffusées au sein des 7 communes d'intervention	2.5.1 Nombre d'ha de terres agricoles, pastorales et forestières récupérées.	31 ha	200 ha	118 hectares de terres ont été récupérés dans les communes de Adjékoria (88 ha) et de Gadabédji (30 ha).	Ces travaux ont mobilisé 10433 h/j dont 30% de femmes pour les activités de haute intensité de main d'œuvre

		2.5.2 Nombre d'ha de dunes fixé.	0	100 ha	0 ha	Cette activité n'a pas été réalisée
		2.5.3 : Nombre de km de pare-feux réalisé pour protéger le fourrage sur les aires de pâturage pendant la saison sèche	50 km bandes pare-feu	500 km	300 km de bandes pare-feu réalisés	176 000 ha de fourrages ont été protégés
		2.5.4 : Nombre de de pratiques agro forestières mis en œuvre pour la protection des cultures et la régénération des espèces ligneuses	0	Non précisé	711 producteurs ont été sensibilisés sur la RNA, soit 4266 personnes et 17 comités de surveillance ont été mis en place pour entretenir les jeunes arbustes ayant poussé naturellement dans les champs (RNA).	
		Activité 2.5.5 : Aménager et traiter 1 km linéaire de Koris	Une digue de protection de 380m a été réalisé à Sakabal pour traiter les berges de Kori	1000 mètre linéaire de kori	0 ml	une étude sur les koris a été réalisée et des dossiers techniques et financiers pour leur traitement ont été élaborés
	Extrait 2.6 : Aménager 250 ha de surface agricole avec des systèmes de micro-irrigation et diffuser les techniques de micro-irrigation et de gestion durable des ressources en eau auprès de 1500 producteurs ruraux, dont 50% de femmes, au sein de 3 communes ciblées	2.6.1 Nombre d'ha de zones d'irrigation aménagés	4,5 ha	250 ha	3,5 ha réalisés à Adalk Sae	Le projet a apporté un appui pour la clôture de site Ajaguirdo (Dakoro) (1600 ml de grillage qui superficie totale de 10,5 ha.
		2.6.2 Nombre de mares à vocation pastorale aménagé.	1	1	0	Activité non réalisée

3.2.2.1. Activités réalisées dans le cadre l'extrant 1 : « Au moins 3300 chefs de ménage - producteurs ruraux, issus des 7 communes priorisées, dont 80% de femmes, sont impliqués dans la mise en œuvre d'AGRs résilientes et porteuses »

3.2.2.1.1. *Activité 1 : Analyser la rentabilité socio-économique des AGR proposées et des filières résilientes, économiquement viables et les plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation.*

Selon l'étude de base du projet ABC, les capacités des communautés locales pour adopter des pratiques et des techniques résilientes, pour développer leurs entreprises locales, accéder à des sources de financement, et pour transformer, stocker et commercialiser leurs produits dans un contexte de changements climatiques demeurent faibles. C'est pourquoi, il a été envisagé de conduire une étude sur la rentabilité socio-économique des AGR dont l'objectif est de « contribuer à l'augmentation de sources de revenus résilientes des communautés vulnérables des communes d'intervention à travers des AGR économiquement rentables et des filières plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation »

Selon les conclusions de cette étude réalisée en décembre 2015, les AGR pratiquées par les femmes (extraction d'huile d'arachide, fabrication de fromage, vente du lait frais, fabrication de bloc multi nutritionnel et confection d'objets d'art) s'exerçaient de façon traditionnelle et avec de moyens rudimentaires.

3.2.2.1.2. *Activité 2 : Appui à la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières.*

Pour augmenter les sources de revenus résilientes, le projet a renforcé les capacités des femmes à travers la mise en œuvre de cinq (5) microprojets sur la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières. Ainsi, 301 femmes ont bénéficié d'un appui au renforcement des capacités et en matériels et équipements pour la transformation de produits agropastoraux. Il s'agit de la transformation du lait en fromage, de l'arachide en huile et tourteau et de produits alimentaires.



Photo N° 3 : Atelier de fabrication de fromage du groupement de femmes de Fako nord/ Département de Bermo

Cet appui a eu des effets positifs sur les AGR de certaines femmes rencontrées lors de l'évaluation à mi-parcours dans les villages de Fako Nord et de Acha Bissa.

L'appréciation économique de la viabilité des AGR respectives est reflétée à travers les différents comptes d'exploitations. Ainsi, à titre illustratif, nous avons tenu de façon participative à dresser le compte d'exploitation prévisionnel pour quelques activités citées plus haut afin d'identifier les plus porteuses.

Pour la vente du fromage pendant 7 jours, le compte d'exploitation d'une productrice membre du groupement « Ci- Gaba » se présente comme suit :

Tableau N° 5 : Compte d'exploitation d'une productrice de fromage

Charges	Coût FCFA	Recettes	Coût FCFA
Achat de 6 paquets de papier (300F/paquet) pour 1000 feuillets de fromages	1800	Vente de 100 feuillets de fromage (250 F/Feuillet)	250 000
Achat de 769 litres de lait pour 1000 feuillets de fromages (250 F/litre)	192 250		
Achat de coagulant	1000		
Total charges	195 050	Total recettes	250 000

Source : entretien avec les femmes membre du groupement Ci-Gaba de Fako Nord

Comme on le constate, le solde d'exploitation nette durant 7 jours est de 54 950 F alors qu'il était de 3000 F (charge 64 500 et vente 67 500) en 2015 selon l'étude sur la rentabilité socio-économique des Activités Génératrices de Revenus, réalisée en décembre 2015.

Les principales difficultés rencontrées par les productrices de fromage sont relatives : (i) au problème d'écoulement du fromage pendant la saison des pluies du fait de l'abondance du lait ; (ii) au problème de séchage pendant la saison hivernale ; et (ii) à l'insuffisance du fonds de roulement.

La mise en place d'un fonds de roulement est la principale solution préconisée par ces dernières.

A Acha Bissa, le projet ABC a également apporté des équipements (décortiqueuse, presseuse, four, casserole.) au groupement de femmes pour faciliter l'extraction d'huile d'arachide. Ainsi, chaque semaine, le groupement enregistre un bénéfice d'équilibre de 3000F sur le fonds de roulement.

Selon les femmes rencontrées au niveau de ces villages, les AGR pratiquées (fromage, extraction d'huile) ont une importance capitale dans leur vie, compte tenu des conséquences des sécheresses récurrentes. En effet, grâce aux revenus générés par ces AGR, ces dernières parviennent à se prendre en charge, dans la mesure où l'AGR contribue à résoudre certains problèmes liés :

- à la scolarité des enfants,
- à la régularité de l'alimentation,
- à l'amélioration de la qualité du repas,
- à la prise en charge des soins de santé.

3.2.2.1.3. Activité 3 : Appui au petit élevage et à l’embouche

La promotion de l’élevage naisseur par le projet en introduisant une race caprine (chèvre du sahel) très résistante et prolifique est une option stratégique de sécurité alimentaire, de santé nutritionnelle et de lutte contre la pauvreté. Les chèvres constituent en effet un bien productif crucial pour les ménages et sont des ressources importantes pour renforcer la résilience des ménages face à l’insécurité alimentaire.

Conscient de cette situation, le projet ABC a décidé d’engager des actions en vue de la reconstitution du cheptel à travers la mise en œuvre de 10 microprojets.

Ainsi, ce sont 742 caprins distribués à 240 femmes des 7 communes d’intervention. Le tableau suivant donne la situation des caprins placés au départ et la situation à la fin 2016.

Tableau N° 6 : Evolution des troupeaux d’animaux placés

Communes	Nombre d’animaux placés	Total 2015 et 2016	Taux d’évolution
Azagor	180	250	38,88%
Korahane	100	176	76%
Bermo	90	119	32,22%
Gadabédji	90	111	23,33%
Roumbou	87	187	114,94%
Adjékoria	195	260	33,33%
Dakoro ¹			
Total	742	1103	48,65%

Source : projet ABC

Il ressort de ce tableau que le nombre de caprins distribué est passé de 742 en 2015 à 1103 à la fin de l’année 2016 soit un taux d’évolution de 48,65%.

La mission d’évaluation à mi-parcours a relevé des aspects positifs et les faiblesses ou risques dans le cadre de la mise en œuvre de l’activité d’élevage.

Points forts :

- La reconstitution du cheptel ou *habbanayé* est une stratégie ancienne d’entraide au niveau des communautés sous forme de prêt d’animaux, qui permet aux ménages ayant perdu leur capital productif de reconstituer leur cheptel. L’activité du projet (redynamisation du *habbanayé*) s’inspire de cette stratégie et vise à appuyer, sous une forme propice, la reconstitution d’un capital productif au niveau des ménages, notamment les plus vulnérables ;
- L’activité reconstitution du cheptel vise à améliorer la productivité animale. La vente des animaux constituant une des principales sources de revenus pour combler le déficit alimentaire, le projet a jugé important de reconstituer le cheptel des plus vulnérables ;
- Le choix de la chèvre du sahel se justifie par ses caractéristiques de reproduction notamment sa plus grande prolificité et sa bonne production laitière. Ces caractéristiques sont relatives à la précocité de reproduction (10-14 mois), l’intervalle

¹ La situation des caprins pour la commune de Dakoro n’est pas connue car le VNU est absent

entre 2 mises bas (8 à 9 mois), la durée de gestation (5 mois) et la production laitière moyenne (2 litres par jour) ;

- Une attention particulière est accordée aux femmes chefs de ménage, qui représentent une grande partie des ménages les plus vulnérables et qui sont le groupe cible prioritaire pour cette activité ;
- Réservée aux femmes, cette activité confère une place de choix à celles-ci qui seraient assurément bien moindre si le projet avait laissé la liberté entre les sexes. La décision de s'adresser aux femmes semble acceptée par les hommes.
- Le choix des petits ruminants correspond bien aux stratégies de reconstitution des ménages pauvres, notamment si on s'adresse aux femmes ;
- La recapitalisation contribue incontestablement à rehausser le statut social des femmes vulnérables (dignité, fierté, reprise de l'espoir) ;
- Les petits ruminants représentent enfin un potentiel de sécurité alimentaire : apport de revenus, occasionnellement viande, etc.

Points faibles :

- Un fort taux d'avortement des chèvres est constaté dans certains villages notamment à Tsamiya Kadi : sur 90 chèvres distribuées en 2015, 30 ont avorté soit 33,33%. Ce fort taux d'avortement pourrait s'expliquer selon les bénéficiaires par le stress du transport vécu par les animaux et les mauvaises conditions d'alimentation pendant la période de quarantaine, notamment ; il se pose également un problème de suivi par les services techniques de l'élevage. Cela mérite d'être examiné avec le service technique compétent en vue d'une amélioration dans l'avenir.
- L'absence d'un système de rotation est une limite de l'activité parce que les règles du jeu ne sont pas clairement fixées et le statut de la chèvre n'est pas bien clarifié : don définitif ou prêt temporaire ?
- L'impact au sein de chaque ménage par rapport à une dynamique de recapitalisation reste pour l'instant incertain du fait de l'absence des stratégies véritables/perceptibles de reconstitution de cheptel au niveau individuel.

Il résulte de ce qui précède que grâce à la reconstitution du cheptel, le capital bétail du village s'est nettement amélioré et les ménages pauvres sont désormais propriétaires des caprins. On constate également la joie des ménages bénéficiaires car ils savent qu'ils ont de quoi tirer divers profits. Les bénéficiaires des caprins sont devenus résilients car ils ont la capacité d'affronter l'incertitude et de réagir au changement grâce à cette activité.

Au vu de ce qui précède, la mission d'évaluation à mi-parcours recommande au projet d'élaborer une stratégie de reconstitution du cheptel basée sur un système de rotation qui permet de toucher plus de femmes vulnérables. Dans cette stratégie, la notion du « prêt temporaire » devrait être développée pour identifier le propriétaire « moral » des animaux « rétrocedés » (la commune ou le service de l'élevage). L'identification du propriétaire moral des animaux pourrait empêcher le bradage des animaux par les bénéficiaires même après le départ du projet.

3.2.2.1.3. Activité 4 : Appui aux activités artisanales et de commerce

Pour le renforcement de la résilience des ménages les plus pauvres aux effets des mauvaises récoltes dues aux changements climatiques, le projet soutient les ménages en insécurité

alimentaire chronique à diversifier leurs stratégies de subsistance et d'adopter des Activités Génératrices de Revenus en dehors de la production agricole pour compléter et diversifier les revenus des ménages. C'est ainsi que 03 microprojets d'appui en artisanat ont été mis en œuvre par le projet ABC au profit des groupements d'artisans d'Azogor, Roumbou et Adjékoria. En effet, 125 artisans dont 101 hommes et 24 femmes ont bénéficié de l'appui en matériels, équipements et en renforcement des capacités.

Ces matériels divers sont entre autres l'enclume, les marteaux, les tenailles, les soufflets, les chalumeaux etc.

Les produits fabriqués sont les gibecières (pour les femmes), bracelets, houes, dabas, machettes, couteaux, portes clés, bagues.

Mais certains de ces produits (gibecières) ont une faible valeur au niveau local, d'où leur mévente. Il existe également d'autres difficultés qui handicapent l'activité artisanale : le manque de débouché pour certains produits et le manque d'atelier artisanal construit en matériaux définitifs.

3.2.2.2. Activités réalisées dans le cadre de l'extrait 2 « Les producteurs disposent de capacités en entrepreneuriat et gestion des filières porteuses pour renforcer la viabilité et la durabilité des actions de résilience »

Les deux activités (organiser des sessions de formation sur les différents maillons des filières choisies et faciliter l'accès au crédit de 3300 producteurs pour le développement des filières choisies) ont été prévues pour l'année 2017 selon le PTA 2017.

3.2.2.3. Activités réalisées dans le cadre de l'extrait 3 « Une chaîne opérationnelle pour la production, la conservation et la distribution de semences résistantes à la sécheresse et à cycle court pour le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide et le souchet est mise en place »

3.2.2.3.1. *Activité 1 : Développer et tester en milieu paysan de nouvelles semences de sésame et d'arachide par le centre régional de recherche de l'INRAN.*

La station de recherche régionale de l'INRAN basée à Maradi avec l'appui des services techniques de l'agriculture ont appuyé techniquement les producteurs des 5 communes (Adjékoria, Azagor, Dakoro, Korahane et Roumbou) du département de Dakoro pendant la campagne hivernale 2016. Cet appui consiste à tester 6 variétés d'arachide (dont une locale) dans des champs test (100 m² par village) à raison de 10 ha par commune.

Les démonstrations de semences d'arachide ont été conduites sur 108 sites. Au niveau de chaque site, les producteurs ont été sélectionnés et encadrés sur les techniques culturales par les chercheurs de l'INRAN/Maradi, les CDA et les VNU.

Ainsi, plus de 1000 producteurs-conducteurs des démonstrations de semences d'arachide dont 25% de femmes ont bénéficié de l'encadrement de proximité pendant 4 mois. Les paysans ont bien apprécié les productions des différentes variétés d'arachide. Il ressort que l'ICIAR 19BT a le rendement le plus élevé (1300 à 2000kg à l'hectare en fonction de site) en termes de fane (1500 à 2200 kg à l'hectare) et le plus faible rendement se trouve au

niveau de l'ICGVSM99507 (700 à 1400kg à l'hectare en fonction de site) en termes de fane (1000 à 1500 kg à l'hectare).

Au niveau du village de Acha Bissa, les producteurs au cours de l'entretien ont apprécié ces démonstrations et ont mis particulièrement un accent sur le haut potentiel de rendement en fanes et en gousses des variétés introduites. Ce haut potentiel de production de ces variétés a suscité chez eux l'envie de reprendre la culture de l'arachide à grande échelle qui a été longtemps abandonnée par les producteurs depuis plus de 30 ans dans la zone d'intervention du projet. Le choix des producteurs n'a pas seulement porté sur une des cinq variétés introduites, ils sont plutôt unanimes sur leur envie de poursuivre la multiplication de toutes ces variétés, ce qui leur permettra de disposer d'une diversité génétique utile : forte production en fanes, résistance aux pucerons et à la rosette, rendement élevé en gousse, précocité, forte teneur en huile, bonne couleur des tourteaux etc.

Par rapport aux difficultés rencontrées, dans l'ensemble, l'activité de démonstration des nouvelles variétés d'arachide a été conduite à terme sans difficultés majeurs à Acha Bissa. Les quelques obstacles rencontrés par endroit se résument aux attaques des termites et à la faible fertilité des sols. Toutefois, les producteurs auraient souhaité avoir les semences de ces variétés à temps, cela aurait permis d'obtenir des rendements plus importants que ceux enregistrés au niveau des différents sites de démonstration.

3.2.2.3.2. *Activité 2 : Former 70 multiplicateurs, dont 25% femmes, sur la production de semences améliorées de mil, sorgho et niébé.*

Cette activité a consisté à renforcer les capacités de 70 multiplicateurs (dont 17 femmes) de semences de mil, sorgho, niébé et 108 paysans démonstrateurs ont bénéficié de renforcement des capacités sur la conduite des parcelles des démonstrations d'arachide et les techniques de production de semences, les principales maladies ravageuses et les méthodes de lutte.

Ces formations ont permis de mettre en valeur 70 ha de champs de mil, niébé et sorgho et 2,5 ha d'arachide.

Selon le rapport d'évaluation conduite par l'INRAN, les résultats de la multiplication des semences du mil (variété HKP), du sorgho (variété Mota Maradi) et du niébé (variété IT90 K 372) par les producteurs des cinq communes ont montré des rendements variant de 260 kg/ha à Gomozo à 683,3 kg/ha à Garin Gado pour le mil. Le rendement moyen pour le mil est de 485 kg/ha. Pour le sorgho, les rendements ont varié de 150 kg/ha à Intouila à 550 kg/ha à Garin Gado. Pour le niébé les rendements ont varié de 136 kg/ha à Yan Tawayé à 800 kg/ha à Farin Baki dans la commune de Korahane. Le rendement moyen pour le niébé est de 305 kg/ha.

Les multiplicateurs rencontrés à Faltchi (Adjékoria) affirment que les variétés résistantes à la sécheresse (mil, sorgho et niébé) ont un rendement de 2 à 3 fois supérieur à celui des champs traditionnels (600 à 800 kg à l'ha contre 200 à 300 pour les champs traditionnels). Selon un premier groupe de multiplicateurs de mil HKP, 171 bottes de mil soit 25 sacs de 100 kg (ou 2500 kg soit 625 kg/ha) ont été récoltés sur 4 ha et vendus à 1 000 000 FCFA (2500kg x 400 F). Cependant, le deuxième groupe de multiplicateurs n'a pas obtenu le

rendement espéré malgré l'utilisation du mil HKP ; il s'est limité à 1700 kg sur 4 ha soit 425 kg/ha (même rendement que la variété locale de mil).

Ce faible rendement s'explique selon ces multiplicateurs par une attaque des parcelles de multiplication du mil et du sorgho par des sautereaux. A cela s'ajoutent l'action néfaste d'un vent fort en début de campagne et un arrêt prématuré des pluies en fin de campagne. Le retard de semis suite à un retard dans l'acheminement des semences de pré-base au niveau des différents sites a également contribué aux faibles rendements obtenus.

Malgré des contraintes susmentionnées qui ont contribué à diminuer les rendements des variétés multipliées, les producteurs sont dans l'ensemble satisfaits des performances de ces variétés sauf pour le sorgho Mota Maradi où les variétés locales Ja Mota, Fara Mota et El Kouroubassaou semblent être plus préférées par les producteurs. La variété du mil HPK a fait preuve de sa précocité en terminant son cycle malgré le retard de semis et l'arrêt prématuré des pluies et en donnant des rendements dépassant ceux des variétés des producteurs pourtant semées 20 jours à un mois d'avance. De même, la variété du niébé IT 90 K 372 a fait preuve de sa bonne performance agronomique dans les zones non affectées par le Striga comme au niveau de la parcelle des productrices de Farin Baki où des rendements de 700 à 800 kg/ha, nettement supérieur à ceux des variétés locales utilisées, ont été observée malgré les attaques des punaises.

Il semble que, au niveau des villages visités (Acha Bissa et Faltchi), les producteurs n'ont pas une idée claire du devenir des semences produites car ils n'ont pas encore discuté du sujet avec les responsables du projet. Certains ont l'intention de poursuivre la multiplication, d'autres attendent le rachat des semences produites par le projet.

Toutefois, pour que cette activité de multiplication soit pérenne dans ces villages, les producteurs doivent bénéficier d'autres formations sur les stratégies de commercialisation des semences produites et sur la réglementation semencière en vigueur au Niger. Ces formations peuvent amener ces villages à devenir des points de dissémination de ces variétés pour atteindre d'autres villages environnants.

3.2.2.3.3. *Activité 3 : Diffusion auprès de 800 producteurs, dont 25% de femmes, des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, arachide, etc.*

Cette activité consiste à diffuser de semences produites auprès des nouveaux paysans d'autres villages non touchés qui reçoivent les semences avant la saison des pluies. A travers cette approche, le projet vise l'effet tache d'huile. En effet, environ 400 paysans seront touchés par cette activité chaque année. Mais seuls les multiplicateurs sont suivis et encadrés par les services locaux de l'agriculture et le VNU sous la supervision de l'INRAN de Maradi.

Cette activité a permis de doter les producteurs des semences améliorées et résistantes à la sécheresse au sein des 7 communes d'intervention du projet. Ainsi, 20905 kg de semences améliorées de mil, sorgho et niébé sont diffusés à 14484 producteurs dont 3621 femmes.

3.2.2.4. Activités réalisées dans le cadre de l'extrait 4 : « Le système de distribution des intrants agricoles et zootechniques est renforcé dans les 7 communes d'intervention »

3.2.2.4.1. Activité 1 : Faciliter l'approvisionnement en intrants agricoles aux producteurs

Cette activité consiste à assurer la disponibilité et l'accessibilité des intrants agricoles (engrais organiques et minéraux, pesticides, matériel) au niveau local. Pour faciliter l'accès aux intrants agricoles, des appuis ont été fournis par le projet à travers la mise en place de 2 boutiques d'intrants agricoles au niveau des communes d'Adjékoria et Azagor. Ainsi, 4500 kg d'engrais, 200 sachets de pesticides, 70 litres de fongicides homologués, 1900 kg de semences de mil et 1800 kg de niébé ont été placés dans les communes d'Adjékoria et Azagor.

Au niveau du village de Faltchi (Adjékoria), un comité de 11 membres dont 2 femmes gère la BIA. Le stock initial (composé de 30 sacs d'engrais, 20 litres de produits phytosanitaires, 100 sachets de fongicide) a été vendu à 412 000 F ; cette somme a été utilisée pour renouveler le stock.

La mise en place de ces 2 boutiques présente plusieurs avantages :

- Rendre accessible les intrants aux producteurs et faciliter la vente en détail (tia ou kg) tout en améliorant l'accessibilité ;
- Améliorer la production agricole en fertilisant les sols ;
- Augmenter la production agricole tout en mettant les communautés à l'abri de l'insécurité alimentaire.

Le manque d'un deuxième magasin pour stocker les produits phytosanitaires est relevé comme la principale difficulté.

3.2.2.4.2. Activité 2 : Faciliter l'approvisionnement en intrants zootechniques

Il s'agit de faciliter l'accès des intrants zootechniques aux producteurs (médicaments, vaccins, compléments minéraux, son de blé, graines de coton) au niveau local. Ainsi, deux (02) banques d'intrants zootechniques construites et équipées d'un total de 40 sacs de son de blé, 20 sacs de tourteaux et 200 Kg de natron, 5 caisses para vétérinaires dans les communes de Bermo et Gadabédji. Le groupement APEB de Bermo qui gère la BIZ est à son troisième renouvellement en un an et 6 mois d'activité avec un bénéfice de 300 000 FCFA.

La réalisation des boutiques d'intrants zootechniques permet aux éleveurs d'accéder aux aliments complémentaires (son de blé, de grain de coton, de tourteau) à un prix accessible à leur porté.



Photo N° 4 : Boutique d'intrants zootechniques de Bermo

D'autres parts, les comités de gestion des boutiques sont formés en techniques de reconstitution du cheptel et de fabrication des blocs multi nutritionnels dont les produits sont directement vendus au niveau des marchés avoisinants.

3.2.2.5. Activités réalisées dans le cadre de l'extrait 5 : Les techniques de CES/DRS sont diffusées au sein des 7 communes d'intervention.

3.2.2.5.1. *Activité 1 : Récupérer 200 ha de terres agricoles, pastorales ou forestières dégradées.*

Les techniques CES/DRS ont pour objectifs d'améliorer la gestion de l'eau, d'augmenter la productivité des terres cultivées et des pâturages et d'assurer la gestion durable aux niveaux environnemental, social et économique.

Compte tenu de la dégradation avancée des terres agricoles, les communautés bénéficiaires de Adjékoria et Gadabédji ont été amenés à faire des travaux de restauration de ces terres par la confection de demi-lunes agricoles et pastorales, renforcés par des actions biologiques, le tout pour accroître la fertilité des sols et réduire les érosions éolienne et hydrique. Ainsi, les actions suivantes ont été menées par le projet :

- 118 hectares de terres ont été récupérés dans les communes de Adjékoria (88 ha) et de Gadabédji (30 ha). Ces travaux ont mobilisé 10433 h/j dont 30% de femmes pour les activités de haute intensité de main d'œuvre.
- La récupération des terres au niveau du village de Acha Bissa (Adjékoria) a été une réussite selon les populations rencontrées car les demi lunes agricoles ont produit des résultats en termes de bottes de mil.

3.2.2.5.2. *Activité 2: Fixer 100 ha de dunes pour les productions agropastorales et la régénération*

Cette activité n'a pas été réalisée.

3.2.2.5.3. *Activité 3 : Mettre en place 500 km de pare-feu afin de protéger le fourrage sur les aires de pâturage pendant la saison sèche.*

La zone d'intervention du projet renferme d'importantes potentialités pastorales en particulier dans le département de Bermo où l'élevage constitue la principale activité des populations. Chaque année, d'importantes quantités de fourrage partent en fumée suite aux feux de brousse. En effet, selon le service de l'environnement de Bermo, il y a en 2014 (avant l'intervention du projet) 50 cas de feu de brousse qui ont brûlé 200 000 ha.

C'est ainsi que 300 km de bandes pare-feu ouverts pour protéger environ 176000 ha de fourrages, ont mobilisé 18000/h/j dont 30% de femmes. Ces bandes pare feu ont permis de protéger le fourrage car de 50 cas de feu de brousse en 2014, on est passé à 10 cas qui ont brûlé 295 ha en 2016.

3.2.2.5.4. *Activité 4 : Mettre en œuvre des pratiques agro forestières pour la protection des cultures et la régénération des espèces ligneuses.*

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, les communautés villageoises ont été responsabilisées à travers de comités de gestion pour faire face aux problèmes environnementaux et climatiques qui gangrènent le développement socio-économique de la zone. Ainsi, 711 producteurs ont été sensibilisés sur la RNA, soit 4266 personnes et 17 comités de surveillance ont été mis en place pour entretenir les jeunes arbustes ayant poussé naturellement dans les champs (RNA).

3.2.2.5.5. *Activité 5 : Aménager et traiter 1 km linéaire de Koris*

C'est une technique d'adaptation qui consiste à protéger les cours d'eau (koris) contre l'encombrement et/ou l'envasement au moyen d'une plantation d'arbres ou d'installation d'ouvrages mécaniques.

Dans le cadre de cette activité, une étude sur les koris a été réalisée et des dossiers techniques et financiers pour leur traitement ont été élaborés.

3.2.2.6. *Activités réalisées dans le cadre de l'extrait 6 : Aménager 250 ha de surface agricole avec des systèmes de micro-irrigation et diffuser les techniques de micro-irrigation et de gestion durable des ressources en eau auprès de 1500 producteurs ruraux, dont 50% de femmes, au sein de 3 communes ciblées*

3.2.2.6.1. *Activité 1: Etendre les zones d'irrigation dans les 3 communes du Département de Dakoro.*

Le maraichage a pour objectif l'amélioration des revenus des populations de la commune et renforcer leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. C'est pourquoi, des techniques de micro-irrigation ont été promues par le projet dans les 3 communes du Département de Dakoro qui présentent un potentiel pour l'irrigation élevé (Adjékoria, Korahane et les zones rurales de la Commune urbaine de Dakoro), afin d'améliorer la productivité des cultures maraichères et des cultures vivrières. Ces techniques ont concerné l'utilisation de systèmes de goutte à goutte « mobiles », la valorisation des seuils d'épandage, l'aménagement des mares et la réalisation de forages peu profonds.

Au niveau du site d'Adalak Sae (Dakoro), 87 exploitants ont été recensés sur 93 prévus, soit un taux de réalisation de 93,5%. Les femmes représentent 72%. S'agissant des superficies, sur les 3 ha prévues, 1,55 ha sont réalisés, soit un taux de réalisation de 53,33%.

La production totale du site pour cette campagne irriguée est estimée à environ 14,13 tonnes pour une superficie totale emblavée de 1,55 ha par les trois principales cultures (tomate, laitue et chou).

Selon le compte d'exploitation d'un producteur de Adalak, les dépenses s'élèvent à 7 600 F (eau et semis non onéreux) et les recettes à 317 300 F soit un bénéfice de 309 400 FCA. Il faut rappeler que 50% de la production a été autoconsommée.

Les principales difficultés sont relatives à l'insuffisance d'eau, aux attaques des ennemis de culture et à la panne d'un panneau solaire.

Au niveau du site de Farin Baki (Korahane), la superficie totale du site clôturé est de 7 ha dont près d'1 ha occupé par les eaux de la mare. 7.5 ha (1,5 ha hors clôturés) ont été mis en valeurs par 64 exploitants dont 56,25% de femme pour la campagne irriguée 2016-2017.

La production totale du site de Farin s'évalue à 291,45 tonnes toutes cultures confondue. Comparée à 2013-2014 (161,491 t) la production est en hausse de 180,47%. De même on observe une amélioration du rendement des principales cultures (chou 115,5%, tomate 115,15%).

Selon le compte d'exploitation d'un producteur, les dépenses s'élèvent à 134 000 F et les recettes à 625 000 F soit un bénéfice de 491 000 F après avoir consommé le tiers de la production.

Les principales difficultés relevées sont relatives à l'insuffisance d'eau et au problème d'écoulement de la tomate.



Photo N° 5 : Mare de Farin Baki gérée selon les principes de la GIR

Au niveau du site de Ajguirido (Dakoro), la superficie totale du site est de 10,5 ha. Le projet a apporté un appui pour la clôture de site (1600 ml de grillage). La superficie

moyenne est de 0,5 ha par producteur. L'évaluation de la campagne n'a pas été faite parce que c'est un nouveau site qui vient d'avoir l'appui du projet.

Selon le compte d'exploitation d'un producteur, les dépenses s'élèvent à 140 250 F et les recettes à 682 000 F soit un bénéfice de 541 750 F (le meilleur bénéfice de 3 sites).

Les difficultés relevées sont relatives au manque de semis, de produits phytosanitaires et de puits ou forages (la mare ne dure que 3 mois à cause de la pression des animaux).

En somme, la mise en valeur de sites maraichers a permis d'augmenter la production maraichère dans les zones d'intervention du projet et par conséquent contribue à améliorer le niveau de vie de bénéficiaires. Les produits issus du maraichage sont en partie consommés par les ménages et le surplus commercialisés vers les marchés environnants

3.2.2.6.2. Activité 2. : Aménager les mares à vocation pastorale dans le Département de Bermo

Cette activité qui consiste à aménager les mares à vocation pastorale dans le département de Bermo n'est pas réalisée.

3.3. EXECUTION FINANCIERE DU PROJET

3.3.1. Financement du projet

Le coût total de projet est de 4.276.000 US \$ dont 3.750.000 par le FEM et 526.000 par le PNUD. La contribution du Gouvernement du Niger a été en nature.

3.3.2. Exécution financière du projet

Le taux d'exécution financière globale au 31 mai 2017 est de 50,97% don 85,72 % pour les ressources du PNUD et 45,10% pour les ressources du FEM. Le détail des dépenses et des taux d'exécution financière par année est donné dans le tableau ci-après.

Tableau N° 7 : SITUATION FINANCIERE DE 2015 au 31/05/2017

Années	Donateur	Programmation en Dollar	Réalisation en Dollar	Taux d'exécution en %
2015	<i>PNUD</i>	226 000	133 739,89	59,18
	<i>FEM</i>	762 000	500 338,01	65,66
Total 2015	988 000	634 077,90	64,18	988 000
2016	<i>PNUD</i>	144 000	237 926,51	165,23
	<i>FEM</i>	1 200 499	717 223,59	59,74
Total 2016	1 344 499	955 150,10	71,04	1 344 499
2017	<i>PNUD</i>	178 000	98 096,12	55,11
	<i>FEM</i>	1 278 882	244 278,76	19,10
Total 2017	1 456 882	342 374,88	23,50	1 456 882
Cumul de 2015 au 31/05/2017	<i>PNUD</i>	548 000	469 762,52	85,72
	<i>FEM</i>	3 241 381	1 461 840,36	45,10
Total (2015-2017)	PNUD-FEM	3 789 381	1 931 602,88	50,97%

3.4. PERFORMANCE SELON LES CRITERES MAJEURS EN MATIERE D'EVALUATION

3.4.1. Les effets et impacts du projet ABC

3.4.1.1. Les effets et impacts de l'utilisation des intrants agricoles

L'activité du projet en matière de multiplication et de vulgarisation de semences améliorées de mil, sorgho, niébé et arachide a abouti à des gains de rendements agricoles et à un cycle de développement plus court, mieux adopté au raccourcissement de la saison des pluies.

Ainsi par exemple, au village de Faltchi, de la commune rurale d'Adjékoria, dans le Département de Dakoro, les producteurs de semences, assisté du VNU qui les encadre, ont fourni les données suivantes :

Tableau N° 8 : Rendements et durée du cycle des variétés améliorées et traditionnelles

Spécifications	Durée du cycle Variété améliorée	Durée du cycle Variété traditionnelle	Rendement Variété améliorée	Rendement Variété traditionnelle
Mil	75 Jours	90 Jours	800 kg/ha	300kg/ha
Niébé	50 Jours	90 Jours	700 kg/ha	200kg/ha
Sorgho	75 jours	120 jours	800 kg/ha	500kg/ha
Arachide	70-75 jours	-	1000 kg/ha	-

Sources : Données collectées par les consultants auprès des producteurs, de l'INRAN et des VNU

Par ailleurs, l'utilisation des intrants agricoles (semences améliorées, engrais et pesticides) a eu les effets et impacts ci-après :

- Une réduction de la dose de semences lors des semis qui passe de 50 Kg/ha à 10kg/ha.
- Une amélioration de la résistance des plants aux ravageurs et à la sécheresse.
- Un revenu agricole supplémentaire pour les producteurs de semences du fait de l'activité de multiplication de semences améliorées. Ces revenus sont de l'ordre de 125.000 à 200.000 FCFA par an et par producteur.

3.4.1.2. Les effets et impacts de l'activité de maraîchage

Les activités de maraîchage conduites dans le cadre du projet ont généré des revenus supplémentaires pour les ménages, ce qui a permis à ceux-ci de subvenir aux besoins de santé et d'instruction des membres de la famille. Par ailleurs, une partie de la production maraîchère est autoconsommée par les familles, ce qui améliore leur situation alimentaire et nutritionnelle.

A titre d'exemple, un producteur du site maraîcher du village d'Adjaguirido du Département de Dakoro, visité lors de la mission d'évaluation, a dégagé, au cours de la campagne maraîchère de 2016, un revenu maraîcher net de 513.750 FCFA, détaillé ainsi qu'il suit :

Tableau N° 9 : Compte d'exploitation sommaire d'un producteur maraîcher

Nature des Dépenses	Coûts des dépenses en FCFA	Nature des recettes	Montants des recettes en FCFA
Semences de tomates	3.500	Vente de tomates	45.000
Semences autres cultures	20.000	Vente de courges	250.000
Plants de tomates	18.000	Vente de melons	200.000
Plants de piment	28.000	Vente de courgettes	30.000
Plants de patate	2.000	Vente de patates	7.000
Main d'œuvre	6.750	Vente de pastèques	150.000
Produits phytosanitaires	50.000		
Location véhicule	10.000		
Location charrette	30.000		
Total des dépenses	168.250	Total des recettes	682.000 FCFA
Recettes nettes			513.750

Source : Données collectées par les consultants

Un autre exemple est celui du producteur maraîcher du village de Farin Baki de la Commune de Korahane, rencontré lors de la mission d'évaluation, et qui a dégagé au cours de l'année 2016 un revenu maraîcher net de 491.000 FCFA, détaillé ainsi qu'il suit :

Tableau N° 10 : Compte d'exploitation sommaire d'un producteur maraîcher

Nature des Dépenses	Coûts des dépenses en FCFA	Nature des recettes	Montants des recettes en FCFA
Essence pour la motopompe	50.000	Vente de tomates hors site	150 paniers x 3.000 F : 450.000
Semences	PM (don projet)	Vente de tomates sur le site	20 paniers x 2.000 F : 40.000
Engrais	PM (don projet)	Vente de courges	40.000
Pesticides	PM (don projet)	Vente d'oignons	30.000
Transport des produits maraîchers	PM (don projet)	Vente de maïs	15.000
	84.000	Vente d'aubergines traditionnelles	20.000
		Vente de Choux	20.000
		Vente de poivrons	3.000
		Vente de carottes	7.000
Total des dépenses	134.000	Total des recettes	625.000
Recettes nettes			491.000

Source : Données collectées par les consultants

Ainsi, les interventions du projet en matière de maraîchage ont permis :

- Une augmentation des rendements maraîchers, des productions maraîchères et des revenus monétaires ;

- Une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers la disponibilité d'une variété de légumes ;
- La création d'emploi pour les femmes, les jeunes et les adultes, pendant la saison sèche, une période au cours de laquelle, généralement, les populations rurales sont sous employées, voire oisive ;
- Une réduction de la pauvreté pendant la période de soudure ;
- Une atténuation de la vulnérabilité des femmes et des jeunes vis-à-vis des effets néfastes des changements climatiques ;
- Un renforcement des organisations communautaires grâce au regroupement des producteurs et productrices en vie associative et à l'entraide dans la mise en œuvre des nouvelles techniques culturales ;
- Une forte participation des femmes dans la production et la commercialisation des produits maraîchers.

Le tableau suivant donne la répartition de la production du site de Farin Baki ainsi que le montant de la production commercialisée. Les prix du kg de produit sont des prix au champ.

Tableau N° 11 : Production et commercialisation de produits maraîchers à Farin Baki

Spécifications	Production totale (t)	Production Autoconsommée (t) et don	Production Commercialisée (t)	Prix du kg	Montant Production Commercialisée en FCA
Chou	9,23	4,52	4,70	150	705 713
Tomate	228	9,12	218,88	100	21 888 000
Oignon	30,98	2,17	28,81	100	2 880 675
Courge	23,25	4,65	18,6	175	3 255 000
Total	291,45	20,46	270,99		28 729 388

Source : Rapport du projet ABC

NB : Une quantité non négligeable de la production rentre dans l'alimentation des ménages. Pour le chou, l'autoconsommation et le don représentent 49%. Ce qui contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

3.4.1.3. Les effets et impacts de l'opération reconstitution de cheptel

Des kits de deux chèvres et d'un bouc par femme ont été distribués dans plusieurs communes d'intervention de Dakoro et de Bermo. En plus, les femmes ont bénéficié d'un renforcement de capacités en vie associative et en techniques de confection de blocs à lécher. Cette intervention du projet a eu pour impact de générer des revenus pour les femmes et d'améliorer les conditions de vie de leurs familles.

Quelques exemples :

Au village de Tsamiya Kadi de la Commune rurale d'Adjekoria dans le Département de Dakoré, un groupement de 45 femmes a bénéficié, en 2015, de 90 chèvres, puis de 15 boucs. L'évolution de ce cheptel jusqu'en juin 2017 fait ressortir la situation suivante :

- 55 mise-bas vivantes :
- 30 avortements.

Les résultats individuels pour quelques bénéficiaires sont donnés dans le tableau ci-après

Tableau N° 12 : Situation de quelques élevages après 2 ans d'exercices

Bénéficiaires	Situation des élevages après 2 ans d'exercices
Femme N° 1	2 chèvres reçues en 2015 1 mise-bas 1 gestation 8 avortements
Femme N° 2	2 chèvres reçues en 2015 1 mise-bas vivante 1 avortement 1 gestation en cours
Femme N° 3	2 chèvres reçues en 2015 : 3 mises-bas vivantes 1 avortement
Femme N° 4	2 chèvres reçues en 2015 ; 3 mise-bas vivantes ; 1 avortement.

.Source : Les consultants

Par ailleurs, en dehors des revenus générés, l'opération de reconstitution de cheptel a eu les effets et impacts ci-après :

Un accroissement de la résilience des femmes face aux aléas et conséquences du changement climatique.

Une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages à travers les compléments fournis par l'élevage.

La sécurisation des revenus et la facilitation de l'accès des ménages au crédit du fait de l'ouverture de compte d'épargne au profit des groupements pratiquant l'embouche ou la reconstitution de cheptel.

3.4.1.4. Les effets et impacts des boutiques d'intrants zootechniques

La mise en place des boutiques d'intrants zootechniques a eu les effets et impacts suivants :

- Allègement de la souffrance des éleveurs dans la recherche des produits sans parcourir des longues distances ;
- Disponibilité des produits à moindre cout et de qualité, ce qui permet de maintenir les animaux en bon état d'embonpoint;
- Maitrise des techniques d'utilisation des produits par les éleveurs eux-mêmes ;
- La connaissance de la spécificité des produits disponibles à travers les formations données par les services compétents ;
- La réduction des différentes maladies entrainant la baisse du taux de mortalité ;
- Amélioration de l'économie des ménages vulnérables ;

A titre d'exemple, une boutique d'intrants zootechniques a été installée en 2015 dans le villa de Faltchi de la commune rurale d'Adjékoria dans le Département de Dakoro. Elle est gérée par un comité de gestion de 11 personnes. Les produits de la vente des intrants en 2016 ont été de 412.000 FCFA. Ces recettes ont été en banque et serviront à augmenter le fonds de roulement de la boutique.

3.4.1.5. Notation selon le critère majeur « Effets/Impacts »

Pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère « Effets/Impacts » du projet ABC, l'indicateur « Coefficient d'effets/Impacts »(CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation des effets/Impacts du projet ABC	La notation
Facteur « a » : Les Effets et impacts sur les rendements et les productions agricoles et animales	2/2
Facteur « b » : Les Effets et impacts sur la sécurité alimentaire, sur la santé, sur l'éducation et le renforcement des capacités	1/2
Facteur « c » : Les Effets et impacts sur l'environnement, les sols et les eaux	0,5/1

Le Coefficient d'effets/impacts (CEI) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CEI = a + b + c = 2+1+0,5= 3,5/5$$

On en conclue que le niveau d'obtention des effets et impacts sont satisfaisants.

3.4.2. La mesure de la pertinence du Projet ABC

Il s'agira, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre des populations bénéficiaires qui transparaissent dans les politiques et les stratégies de développement de la République du Niger, du PNUD et dans les OMD.

On peut ainsi noter ce qui suit :

Le but du projet ABC est de renforcer la capacité de résilience des populations face aux effets néfastes des changements climatiques. Son atteinte contribuera à la réalisation des OMD notamment l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et de l'objectif 7, cible 9 : prendre en compte les principes de développement durable dans les politiques et les programmes et inverser la perte des ressources environnementales.

Son atteinte contribuera aussi à l'atteinte du but de l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens).

Par ailleurs, les principales interventions d'adaptation du projet ABC ont été considérées lors du processus du PANA comme prioritaires par les acteurs aux échelons national, départemental, communal et villageois. Il en est ainsi des actions devant permettre aux communautés les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, d'accéder à l'eau, aux intrants agricoles, aux formations spécifiques, aux moyens de production et de conservation, aux informations climatiques et de partager les expériences avec pour but ultime la réduction de l'insécurité alimentaire.

En outre, les objectifs du projet ABC sont en cohérence avec les objectifs des politiques agricoles de la CEDEAO (ECOWAS) et de l'UEMOA (PAU) qui sont de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, au développement économique des Etats membres et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

En plus, le projet ABC s'inscrit dans les grands documents de politiques et de stratégies adoptés par le Gouvernement du Niger. Ces cadres stratégiques incluent notamment le SRP adopté en 2002, la SDR adoptée en 2003, la Stratégie en matière de changements et de variabilité climatiques et son plan d'actions adopté en 2004, ainsi que le Plan de Développement Economique et Social (PDES) qui constitue le référentiel actuel du Niger en matière de développement. Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du Projet ABC sont aussi en synergie avec les dispositions des trois conventions post Rio, à savoir : La Convention sur la Lutte contre la désertification (CCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB), et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Enfin, le projet ABC est bien aligné avec le Plan stratégique du PNUD et le programme de coopération entre le PNUD et le gouvernement (UNDAF ; CPD ; CPAP). On note ainsi une concordance dans les objectifs poursuivis et les résultats attendus.

Pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère de la pertinence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence »(CP). Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet ABC	La notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, les besoins et attentes des populations, les défis majeurs du pays	2/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs, axes et activités de l'Initiative des 3N, du SRP, de la SDR et du PDES.	1/1

Facteur « c » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les OMD, les conventions post Rio, l'UNDAF, le CPD et le CPAP).	1/1
Facteur « d » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales de la CEDEAO et de l'UEMOA	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c + d = 5$$

Le projet ABC a un niveau de pertinence très satisfaisant.

3.4.3. La mesure de la durabilité du Projet

La durabilité du projet ABC a été appréciée à travers 5 composantes, à savoir :

- La répliquabilité ou possibilité d'extension du projet ;
- La prise en compte de la dimension environnement et préservation des ressources naturelles ;
- La prise en compte du facteur investissement dans le facteur humain, notamment dans la formation, l'information et la sensibilisation des acteurs et des bénéficiaires ;
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires ;
- La participation des bénéficiaires à toutes les étapes du cycle de vie du projet.

Ainsi on a noté que, concernant :

La répliquabilité : L'utilisation des semences améliorées peut être répliquée et étendue, mais sous certaines conditions : (i) L'implication de l'INRAN et du Ministère chargé de l'agriculture dans la vulgarisation à grande échelle et de manière permanente des semences améliorées auprès de producteurs ; (ii) La mise en lien du réseau de banques d'intrants avec les multiplicateurs de semences améliorées formés par le projet. Il reste donc que cette répliquabilité pourrait s'avérer problématique sans un appui effectif de partenaires et des structures de l'Etat.

L'utilisation des téléphones portables par les paysans pour diffuser les informations pluviométrique est répliquable, mais à condition que certaines dispositions soient prises, à savoir : l'établissement d'un partenariat avec la Direction de la météorologie nationale ; doter les paysans de pluviomètres et les former à leur lecture ; négocier avec les opérateurs de téléphonie mobile pour la mise en place d'une plateforme d'échange à travers les messages SMS pour que les messages soient à un coût abordable pour les paysans.

Le maraîchage est répliquable, mais aussi sous certaines conditions : Le choix d'un site bien approprié, notamment avec un sol riche ; la proximité s'un point d'eau ; la capacité des paysans à prendre en charge le coût du matériel aratoire et des intrants.

L'opération de reconstitution de cheptel est aussi répliquable, mais à condition que les problèmes d'avortement des chèvres, constatés dans plusieurs sites, soient correctement

résolus, et qu'une assistance vétérinaire soit maintenue pour les élevages des femmes bénéficiaires.

La prise en compte de la dimension environnement : Le projet prend largement en compte la dimension environnement et préservation des ressources naturelle. Le cas de l'intervention du projet dans la réalisation de demi-lune pour la récupération de terres dégradées est illustratif à cet égard.

La formation et information : Le projet a organisé la formation des maraîchers en techniques de maraîchage, les paysans observateurs en lecture des pluviomètres, et les multiplicateurs de semences en production de semences améliorées, etc.

L'appropriation du projet par les bénéficiaires : Dans différents sites d'intervention, on constate que les bénéficiaires sont organisés en groupements villageois ou en comités de gestion pour prendre en charge le fonctionnement des sites maraîchers, des boutiques d'intrants, etc.

La participation des bénéficiaires à tous les niveaux du cycle de vie du projet : on a pu constater que les bénéficiaires ont participé à la définition des activités à conduire, à la gestion des infrastructures et installations et au suivi-évaluation en tant que source d'information.

Pour ce critère de la durabilité on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet ABC	La notation
Facteur « a » : degré de prise en compte de la dimension environnement	1/1
Facteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités	1/1
Facteur « c » : degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet	0,5/1
Facteur « d » : degré d'appropriation ou d'utilisation par les bénéficiaires des outils élaborés ou fournis par le projet	0,5/1
Facteur « e » : degré de reproductibilité ou répliquabilité du projet	0/1

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c + d + e + f = 3/5$$

Le projet a un niveau de prise en compte de la durabilité assez satisfaisante.

3.4.4. Mesure du degré de prise en compte du genre

Le projet a eu recours au système de quotas et de discrimination positive pour favoriser les femmes, notamment dans :

- L'attribution des bénéfices d'une activité : 100% des bénéficiaires des activités d'AGR (reconstitution du cheptel, unité d'extraction d'huile d'arachide, unité de fabrication de fromage) sont des femmes ; environ 50% des bénéficiaires sont femmes dans les activités de maraîchage.

- L'appartenance aux comités de gestion : au moins 1/3 de femmes sont membres des comités de gestion, notamment dans les activités de reconstitution de cheptel, de maraîchage et de gestion des banques d'intrants agricoles.

Le projet a fait la promotion des structures féminines (groupements féminins) ainsi que la mise en place des comités de gestion(COGES).

Pour la dimension du genre, on a utilisé l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet	2/3
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion	2/2

Le Coefficient Genre (CD) s'obtient ainsi qu'il suit : $CD = a + b = 4$

Le projet a un niveau de prise en compte de la dimension genre satisfaisant.

3.4.5. La mesure de l'efficacité du Projet

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité du projet, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. L'efficacité a ainsi été appréciée avec l'indicateur « taux de réalisation des activités (TRA) » :

$$TRA = \text{Activités réalisées} / \text{Activités prévues} \times 100$$

Le tableau ci-après donne les taux de réalisation annuels des activités (TRAA) des années 2015, 2016 et du premier trimestre de 2017. Il donne, également, les taux de réalisation cumulés de chaque activité (TRCA) sur les trois ans de mise en œuvre du projet.

$$TRCA = TRAA(2015) + TRAA(2016) + TRAA(2017).$$

En faisant la moyenne des taux de réalisation cumulés de toutes les activités (TRCA), on obtient un taux de réalisation cumulé moyen (TRCM) qui représente le taux d'efficacité global du projet ABC.

$$TRCM = TRCA1 + TRCA2 + TRCA3 + \dots + TRCAn / n = 80\%$$

Au vu de cette performance (80%) on conclut que le projet ABC a un niveau d'efficacité satisfaisant.

Tableau N° 13 : Taux de réalisation des activités, des Extrants et des composantes du projet

Composantes	Extrants	Commentaires	Taux de réalisation	Appréciation globale
Composante N°1	Extrant N° 1	Toutes les formations prévues ont été réalisées. Les objectifs sont même dépassés pour la formation des cadres techniques et membres des conseils communaux, régionaux (210 formés sur 150 prévus) et la formation des services techniques déconcentrés et décentralisés (119 formés contre 45 prévus).	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 2	Les 3 activités prévues au titre de l'extrant 2 ont été mises en œuvre, mais ne sont pas encore achevées. Elles constituent une fondation pour la création d'un système de communication effectif et durable sur l'information climatique et les conseils agro-hydr météorologiques dans la zone d'intervention du Projet ABC.	80%	Satisfaisant
	Extrant N° 3	5 PDC sur les 7 des communes d'intervention sont en cours de révision. Les 2 PDC n'étant pas en révision l'avaient été en 2014 et seront reformulés après leur expiration en 2018. Les PDC en révision sont à la phase d'élaboration après celle du diagnostic. Le Plan de Développement Régional a également intégré la dimension changement climatique.	100%	Très satisfaisant
	Extrants N° 4	Le plan de communication a été élaboré et mis en œuvre à partir de décembre 2015. Les démonstrations en cultures pluviales ou irriguées ont fait l'objet de visites commentées. Un voyage d'échanges au profit des membres des comités de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) a été organisé dans la région de Maradi. Un atelier technique sur la capitalisation et la pérennisation des acquis en termes d'adaptation aux changements	100%	Très satisfaisant

		climatiques a été organisé. Cet atelier a regroupé 60 participants. Toutes les activités prévues ont été réalisées		
Appréciation globale de la Composante N°1			95%	Satisfaisant
Composante N° 2	Extrant N° 1	<p>Une étude sur la rentabilité socio-économique des AGR a été réalisée en décembre 2015. Le projet a renforcé les capacités des femmes à travers la mise en œuvre de cinq (5) microprojets sur la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières.</p> <p>742 caprins ont été distribués à 240 femmes des 7 communes d'intervention</p> <p>125 artisans dont 101 hommes et 24 femmes ont bénéficié de l'appui en matériels, équipements et en renforcement des capacités.</p> <p>Les activités prévues ont été réalisées</p>	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 2	2 activités prévues (organiser des sessions de formation sur les différents maillons des filières choisies et faciliter l'accès au crédit de 3300 producteurs pour le développement des filières choisies) n'ont pas été réalisées	0%	Non satisfaisant
	Extrant N° 3	<p>Les démonstrations de semences d'arachide ont été conduites sur 108 sites</p> <p>Le renforcement des capacités de 70 multiplicateurs de semences (dont 17 femmes) et de 108 paysans démonstrateurs. 20905 kg de semences améliorées ont été diffusés à 14484 producteurs dont 3621 femmes.</p>	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 4	<p>2 boutiques d'intrants agricoles ont été mis en place dans 2 communes/</p> <p>2 banques d'intrants zootechniques ont été construites et équipées dans 2 communes</p>	100%	Très satisfaisant
	Extrant N° 5	<p>118 hectares de terres ont été récupérés dans 2 communes (Adjékoria et Gadabédji.</p> <p>La Fixation de 100 ha de dunes n'a pas été réalisée.</p> <p>300 km de bandes pare-feu ont été ouverts pour protéger environ 176000 ha de fourrages.</p>	3/5 activités ont été réalisées et 1 activité a connu un début d'exécution	Assez satisfaisant

		711 producteurs ont été sensibilisés sur la RNA et 17 comités de surveillance ont été mis en place pour entretenir les jeunes arbustes ayant poussé naturellement dans les champs (RNA). Une étude sur les koris a été réalisée et des dossiers techniques et financiers pour leur traitement ont été élaborés	65%	
	Extrant N° 6	Sur les 3 ha prévues pour être aménagés, 1,55 ha ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 53,33%. L'Aménagement des mares à vocation pastorale dans le Département de Bermo n'a pas été fait	26,6%	Peu satisfaisant
Appréciation globale de la composante			65,2%	Assez satisfaisant
Appréciation globale du projet ABC			80%	Satisfaisant

3.4.6. Mesure de l'efficacité du Projet

L'analyse de l'efficacité s'est faite par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens financiers utilisés.

Le taux d'exécution financière, tel que cela au tableau N° du point 3.3.2 est :

TEXF = 65,41%.

Par ailleurs, le taux d'exécution technique du projet, représenté par le Taux de réalisation cumulé moyen (TRCM), tel que cela ressort au 3.4.5 est :

TRCM = 74,12%

Le taux d'efficacité (TEFF) est le rapport entre le niveau d'exécution financière et le niveau de l'exécution technique, c'est-à-dire :

TEFF = TRCM / TEF x 100 = 74,12 / 65,41 x 100 = 113,3%

Ce qui signifie que le niveau d'exécution technique dépasse le niveau de l'exécution financière.

On en conclut que le projet ABC a un niveau d'efficacité très satisfaisant.

IV. LECONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

4.1. Les leçons apprises

Les leçons apprises de l'activité de production et diffusion de semences améliorées sont les suivantes :

- La pratique a reçu un bon accueil du fait que les paysans et les services techniques sont à la recherche de solutions d'adaptation aux risques climatiques et de gestion de la fertilité des sols.
- Les conditions de durabilité du projet sont créées avec l'implication plus forte des multiplicateurs de semences, l'intégration du changement climatique dans les plans de développement communaux et le renforcement des capacités des groupements de producteurs.
- La capacité financière des producteurs est trop faible pour leur permettre d'accéder facilement aux intrants, aux équipements agricoles et aux techniques d'irrigation.
- Les moyens humains, matériels et financiers sont insuffisants pour une diffusion et extension des semences améliorées.

L'appui au maraîchage a généré également des leçons, à savoir :

- Le maraîchage a reçu un bon accueil du fait que les paysans et les services techniques sont à la recherche de solutions d'adaptation aux risques climatiques et de gestion de la fertilité des sols.
- Les activités génératrices de revenus (AGR) répondent véritablement à une attente et un besoin des populations qui en tirent de grands bénéfices.
- Il y a eu une forte implication des femmes qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques.
- Les superficies affectées aux femmes bénéficiaires sont petites, ainsi que le nombre de bénéficiaires par rapport aux demandeurs.
- Certains sites sont éloignés des villages, ce qui rend difficile la participation des femmes et l'obtention de résultats relatifs à prise en compte de l'aspect genre ;

Les leçons à tirer de l'opération de reconstitution du cheptel sont :

- Les activités de reconstitution de cheptel connaissent un succès au niveau des femmes qui les pratiquent.
- Les bénéficiaires maîtrisent les techniques et les cycles de renouvellement des animaux.
- Le nombre de bénéficiaires reste bien inférieur à celui des demandeurs (demandes fortes par rapport aux ressources financières disponibles).
- La distribution des chèvres sans les accompagner de bouc est un obstacle à l'atteinte de l'objectif de multiplication

Une leçon a été apprise des boutiques d'intrants agricoles :

- Le manque d'outils de gestion standards pour les boutiques d'intrants constitue un obstacle pour leur bonne gestion

4.2. Les bonnes pratiques

Les principales bonnes pratiques tirées de la mise en œuvre sont les suivantes :

- La connaissance des caractéristiques des pluies utiles (au moins 14 mm de hauteur d'eau tombée) à l'issue desquelles les agriculteurs peuvent semer utilement a permis d'éviter les semis inutiles et de faire des économies de semences.
- L'encadrement et le suivi apportés par le projet ont permis aux maraîchers de bénéficier de tous les conseils nécessaires dans la mise en œuvre de leur activité de maraîchage.
- Les femmes ont acquis un leadership grâce aux revenus qu'elles tirent de l'activité de maraîchage et de leur organisation en groupement.
- Les femmes tirent un bénéfice qui leur permet de maintenir l'équilibre familial et d'investir dans d'autres AGR.
- Tous les groupements ayant bénéficié de l'appui du projet continuent à perpétuer les activités.
- La dynamique sociale au sein des groupements bénéficiaires permet de faire face aux cas de perte ou de mort des animaux.
- L'appui conseil des VNU a redynamisé de nombreuses organisations locales.
- Beaucoup d'OCB commencent à internaliser la culture des assemblées générales ;
- La formation en alphabétisation des membres des comités de gestion a permis d'améliorer la gestion des boutiques.
- Les boutiques ont permis de rendre disponibles les intrants agricoles et zootechniques et d'approcher les intrants des utilisateurs.

V. CONTRAINTES ET INSUFFISANCES

Les principales contraintes et insuffisances observées ont été les suivantes :

- L'analphabétisme des bénéficiaires a été un grand handicap et une contrainte majeure au cours du projet et en sera encore à l'avenir.

- La faiblesse de la couverture du réseau téléphonique dans certaines zones d'intervention du projet constitue une forte contrainte pour la prospérité et l'expansion de la pratique.
- Le faible niveau de consommation des ressources financières mises à la disposition du projet, les mécanismes d'absorption des fonds avec des procédures de dépenses parfois longues ou lentes.
- Plusieurs activités sont réalisées directement par le projet, en régie, alors qu'il aurait fallu recourir à des sous-traitances (faire faire), pour améliorer la célérité, l'efficacité et la durabilité des interventions.
- Le démarrage tardif du projet, avec six mois de retard : La signature du document du projet est intervenue en Août 2014 et le démarrage des activités était prévu pour le 1^{er} janvier 2015. En réalité, les activités ont commencé en juin 2015. Ce démarrage tardif est lié au retard dans le recrutement de l'équipe du projet dont plusieurs publications ont été faites dans les journaux mais parfois sans succès. Le coordonnateur du projet a été recruté très tôt, mais le recrutement et la mise en place des autres membres de l'UGP a pris énormément du temps.
- La faible connexion internet qui ne facilite pas les échanges avec l'équipe du projet et ses partenaires dans un temps réel/voulu.
- Les interruptions fréquentes dans la fourniture de l'électricité et les baisses de tensions observées au niveau de l'UGP à Dakoro. Ceci a constitué un handicap pour le projet. A noter, cependant, que le 1^{er} CP a donné l'autorisation pour équiper le projet de groupe électrogène
- La faible capacité financière des producteurs qui les limite dans l'acquisition des intrants et des équipements agricoles.
- L'analphabétisme des membres des comités de gestion des unités mises en place. Ceci limite les performances et les résultats desdites unités.
- Les prestataires recrutés par les Mairies pour exécutés certaines activités du Projet n'ont pas toujours les qualifications requises, ce qui conduit à des retards ou à des infrastructures de moindre qualité.
- La disposition de « retenue de garantie » n'est pas utilisable dans les procédures du PNUD, ce qui ne permet pas d'avoir une certaine mainmise sur les prestataires de service auxquels le projet fait recours.
- Les difficultés d'écoulement/commercialisation des produits maraîchers.
- L'insuffisance de fonds de roulement pour la conduite et l'expansion des AGR.
- Les attaques des insectes ravageurs dans les sites maraîchers.

- La faible capacité technique des producteurs agricoles à comprendre et mettre en œuvre les techniques d'irrigation au goutte à goutte.
- Les difficultés d'accès à l'eau pour la pratique des cultures irriguées du fait de l'insuffisance des points d'eau pour beaucoup de sites et le tarissement précoce des mares et des puits maraîchers.
- L'insuffisance des terrains aménagés face à la demande des populations.
- Le manque de charrettes pour transporter les produits maraîchers des champs en villes et aux marchés
- La disponibilité des ressources financières ne cadre pas avec le programme technique et opérationnel. Souvent c'est à la fin du premier trimestre ou au début du 2^{ème} trimestre que les ressources arrivent. Ceci a été observé en 2016, mais des efforts ont été faits par le PNUD en 2017 pour disponibiliser les fonds dès le mois de février.

VI. RECOMMANDATIONS

Recommandations adressées au PNUD et au Gouvernement du Niger

- Etendre les activités du projet au-delà des sept communes de Dakoro et de Bermo, pour couvrir d'autres communes, voire d'autres départements et d'autres Régions. Prendre notamment en compte la commune de Soli qui serait plus vénérable que Dakoro et Bermo. La prise en compte de cette recommandation pourrait être envisagée, soit pendant la durée restante du projet pour ce qui est de prendre en compte quelques communes du Département de Dakoro dont Soli et de Bermo, soit pendant une éventuelle autre phase du projet, pour ce qui est de la prise en compte d'autres départements ou régions. L'UGP pourrait faire des propositions à cette fin.
- Prévoir, dans les Programmes de travail annuels à venir, et dans le document de projet d'une éventuelle prochaine phase du projet ABC, les deux volets suivants : (i) L'hydraulique et la question de l'approvisionnement en eau des populations ; (ii) La recherche/action et la vulgarisation/disséminations des technologies, des outils et des bonnes pratiques ;
- Promouvoir la généralisation et l'intensification de la pratique de la culture maraîchère, à la fois pendant la saison sèche et la saison des pluies.
- Renforcer l'acquis des pluviomètres et des paysans observateurs en installant des stations météorologiques qui pourront donner, en plus des données pluviométriques, d'autres données sur la température, l'ensoleillement, etc.
- Prévoir la formation de vaccinateurs villageois choisis parmi les paysans afin de résoudre la question de la prévalence des maladies animales qui déciment les troupeaux.

- Exploiter les recommandations de l'atelier de réflexion sur la pérennisation des acquis du projet tenu en début 2017.

Recommandations pour le PNUD et le projet ABC

- Prendre en compte l'université de Maradi comme un partenaire **permanent** du projet, avec une mise en œuvre d'une convention de partenariat entre l'université et le projet ABC. En effet, actuellement, l'université de Maradi est un partenaire ponctuel pour la réalisation d'une étude. Le partenariat devrait pouvoir dépasser un tel cadre.
- Prévoir des missions conjointes PNUD/CNEDD régulières (au moins deux par an) pour assurer le suivi et la supervision du projet.
- Capitaliser et vulgariser davantage les outils et bonnes pratiques du projet et améliorer leur communication, notamment à travers les radios communautaires.
- Envisager une prolongation, sans incidence financière, de six mois de la phase actuelle du projet, compte tenu du démarrage du projet effectué avec six mois de retard.
- Opérationnaliser l'antenne du projet de Bermo en tant que telle, avec la mise en place d'un chef d'antenne et de tout le personnel requis dans cette localité.

Recommandations adressées au Gouvernement et à ses services techniques

- Redynamiser, au niveau de la Région de Maradi, le cadre de concertation prévu dans le cadre de la mise en œuvre de l'I3N, afin de mieux partager les expériences, développer les synergies et éviter les duplications.

Recommandations adressées au PNUD

- Poursuivre les efforts commencés en 2017 pour la mise à disposition à temps des fonds par le PNUD. En effet, en 2016, les ressources financières pour l'année sont arrivées en avril, et, en 2017, cela a été corrigé avec une mise à disposition des fonds en février.
- Prévoir des frais administratifs ou frais de gestion pour les ONG nationales partenaires avec lesquelles le projet est amené à requérir des services.

VII. PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandations	Commentaires du PNUD	Actions à prendre	Dates cibles	Responsables	Etat de mise en œuvre
Etendre les activités du projet au-delà des sept communes de Dakoro et de Bermo, pour couvrir d'autres communes, voire d'autres départements et d'autres Régions. Prendre notamment en compte la commune de Soli qui serait plus vénérable que Dakoro et Bermo. La prise en compte de cette recommandation pourrait être envisagée, soit pendant la durée restante du projet pour ce qui est de prendre en compte quelques communes du Département de Dakoro dont Soli et de Bermo, soit pendant une éventuelle autre phase du projet, pour ce qui est de la prise en compte d'autres départements ou régions. L'UGP pourrait faire des propositions à cette fin.	Le choix des communes d'intervention du projet a été fait sur la base d'une analyse de vulnérabilité des deux départements. Aussi, à l'heure actuelle aucune nouvelle analyse de vulnérabilité ne contredit la première. Par ailleurs, la prise en compte d'une autre commune (Soli) nécessitera un appoint de ressources (humaines, matérielles et financières) et pourrait conduire à un saupoudrage des interventions. En tous les cas ce serait une modification majeure au projet qui suppose une renégociation du prodoc. Aussi, l'extension proposée ne pourrait être envisagée que dans le cadre d'un phase plus ambitieuse du projet.	Intégrer les nouvelles zones identifiées comme vulnérables dans une phase plus ambitieuse du projet (par exemple le programme à soumettre au financement du fonds vert pour le climat). En plus de ce ciblage géographique, il est souhaitable d'étendre les thématiques couvertes par le futur projet : par exemple (i) la prise en compte de l'hydraulique et de la question de l'approvisionnement en eau des populations, (ii) la généralisation et l'intensification de la pratique de la culture maraîchère, à la fois pendant la saison sèche et la saison des pluies, (iii) généralisation des stations pluviométriques donnant d'autres paramètres pluviométriques, la température, l'ensoleillement, l'évapotranspiration, vitesse du vent (stations synoptiques).	Décembre 2018	Gouvernement du Niger et PNUD	Non encore mise en œuvre
Prévoir la formation de vaccinateurs villageois choisis parmi les paysans afin de résoudre la question de la prévalence des maladies animales qui déciment les troupeaux	Recommandation pertinente.	Envisager des protocoles d'accord entre le projet, le service d'élevage et les auxiliaires paravétérinaires pour un meilleur suivi sanitaire des kits caprins mis en place par le projet	Juillet 2017	UGP	Réalisé
Prendre en compte l'université de Maradi comme un partenaire permanent du projet, avec une mise en œuvre d'une convention de partenariat entre l'université et le projet ABC. En effet, actuellement, l'université de Maradi est un partenaire ponctuel pour la réalisation d'une étude. Le partenariat devrait pouvoir dépasser un tel cadre.	Recommandation non pertinente et dont la mise en œuvre serait très onéreuse.	Poursuivre la collaboration avec l'Université de Maradi au gré des activités que le Projet peut sous-traiter à cette entité	N/A	N/A	N/A

Prévoir des missions conjointes PNUD/CNEDD par an (au moins trois) pour assurer le suivi et la supervision du projet.	Cette pratique est déjà mise en œuvre à partir de 2016 à travers une visite des membres du Comité de pilotage (dont le PNUD, le CNEDD et le HC3N notamment) pour constater les résultats du projet sur le terrain	Planifier une mission conjointe PNUD/CNEDD/HC3N supplémentaire par an à partir de 2018	juin 2018	PNUD, CNEDD et UGP	En cours
Capitaliser et vulgariser davantage les outils et bonnes pratiques du projet et améliorer leur communication, notamment à travers les radios communautaires.	Recommandation pertinente. Les caravanes de sensibilisations organisées par le projet doivent être de plus grande portée et toucher plus de populations grâce à un recours aux radios communautaires	Intégrer cette activité dans les plans de travail. Convenir de protocoles d'accord avec les radios communautaires Prospecter et utiliser d'autres canaux pour une meilleure diffusion des bonnes pratiques engendrées par le projet	Juillet 2017 et lors de l'éventuelle phase suivante du projet	UGP, CNEDD et PNUD	En cours
Envisager une prolongation de six mois de la phase actuelle du projet, compte tenu du démarrage du projet effectué avec six mois de retard	Recommandation pertinente	Préparer un Avenant de prolongation du projet Requérir l'accord du PNUD et du FEM	Sepembre 2017	UGP, CNEDD	En cours (requête déjà transmise au FEM)
Opérationnaliser l'antenne du projet de Bermo en tant que tel, avec la mise en place, à Bermo d'un chef d'antenne et de tout le personnel requis. En effet, actuellement, seuls deux VNU y résident	L'antenne de Bermo est prévue dans le Prodoc mais non installée pour (i) des raisons de sécurité et (ii) absence de cadre d'accueil (batiments, électricité, ...). Bien que pertinente cette recommandation n'est pas envisageable dans les conditions actuelles.	N/A sauf si le projet fait des investissements qui se révéleront coûteux (construction des locaux de l'antenne, équipements divers).	N/A	N/A	N/A
Prévoir des frais administratifs ou frais de gestion pour les ONG nationales partenaires avec lesquelles le projet est amené à requérir des services.	Les ONG sont des structures à but non lucratif. Chaque activité/microprojet exécuté fait l'objet d'un protocole incluant les frais nécessaires à sa mise en œuvre. En plus de ces frais liés aux activités, les projets du PNUD ne versent pas de frais de gestion. La recommandation est donc sans objet	Poursuivre la collaboration avec les ONG comme par le passé.	Juillet 2017	UGP	réalisé

Annexe N° 1 : ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2015

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (TRAA)(%)	Taux de réalisation cumulé (TRCA)(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Rapport initial du projet	Rapport atelier de lancement ; Rapport comité de pilotage; Plan de travail Annuel (première année) ;	3	3	100	100	Réalisé en 2015
Elaboration du rapport trimestriel	(4) rapports trimestriels sont produits	4	4	100	100	Quatre rapports trimestriels élaborés par l'expert S&E, quatre (4) rapports mensuels et un trimestriel élaborés par chaque VNU,
Elaboration du rapport annuel	Un (1) rapport annuel ressortant l'état d'avancement des activités durant l'année est produit	1	1	100	100	Le rapport annuel du projet élaboré par l'Expert S&E est disponible
mission des suivi des activités; élaboration des outils de gestion du projet	Mission de suivi des activités réalisées	11-	11	100	100	Plusieurs missions de suivi ont été effectuées dans le cadre de la mise en œuvre des activités elles ont permis d'appuyer les acteurs de mise en œuvre des activités, de faire l'état d'avancement, faire des propositions et de corriger les insuffisances constatées et de prévenir d'éventuelles difficultés
Mission d'information, sensibilisation et prise de contact avec les acteurs communaux des zones d'intervention du projet.	Missions d'information, sensibilisation et prise de contact avec les acteurs communaux des zones d'intervention du projet.	4	4	100	100	4 missions d'information et de sensibilisation effectuées en juillet et août 2015
Formation de 50 agents techniques et membres des conseils communaux, en planification et changements climatiques.	D'ici la fin du projet, au moins 150 agents techniques et membres des conseils communaux, régionaux de la Région de Maradi seront formés en planification et changements climatiques.	50	102	68	68	91 conseillers municipaux et 11 agents communaux de l'environnement, de l'élevage, de l'agriculture des 7 communes d'intervention du projet ont été formés.
Formation de 45 techniciens des services techniques départementaux (agriculture, environnement, eau, élevage, développement communautaire, développement social etc) à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques	D'ici la fin du projet au moins 45 techniciens des services techniques déconcentrés et décentralisés (agriculture, environnement et eau, et élevage) seront formés à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques.	45	66	100	100	36 directeurs régionaux et départementaux des services de l'agriculture, de l'environnement, de l'hydraulique, du développement social, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, de l'éducation, du génie rural, de la météorologie, des secrétaires généraux des préfectures et du gouvernement et des conseillers régionaux au titre du département de Dakoro 30 membres du comité d'élaboration du Plan de Développement Régional de Maradi soit 66 personnes
Formation de 60 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation.	D'ici la fin du projet, au moins 420 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention seront formés sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation.	60	86	100	20,47	86 participants membres des ONG/OCB formés la formation de 60 membres d'ONG et OCB par commune concerne la durée du projet.
Diffusion des conseils agro-météorologiques aux producteurs	D'ici la fin du projet au moins 07 stations météorologiques automatiques seront installées et équipées et 500 pluviomètres SPIEA placés.	0				Ces activités ont été reportées pour l'année prochaine du fait du retard pris dans le démarrage du projet - juin 2015

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (TRAA)(%)	Taux de réalisation cumulé (TRCA)(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
et l'information climatique aux décideurs locaux.	D'ici la fin du projet 3 conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux seront diffusés	1				
	D'ici la fin du projet au moins 03 plans villageois de risque d'inondation seront élaborés et diffusés.	0				
	D'ici la fin du projet les PDC des 06 communes additionnelles sont mis à jour pour intégrer la dimension changement climatique et pour appuyer les actions d'adaptation	0				
Elaboration d'un Plan de communication du projet.	Au démarrage du projet, un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre.	1	1	100	100	Le projet dispose de : un Plan de communication déterminant les stratégies, les objectifs à atteindre, les activités à mener, et les outils de communication les matériels de communication (appareil photo numérique, appareil de sonorisation, CD/DVD, poste Téléviseur, dictaphone, Groupe électrogène etc.) pour une bonne communication interne et externe du projet.
Diffusion des leçons apprises et expériences du projet aux niveaux national et international	D'ici la fin du projet 3 voyages d'échanges entre les sites et entre producteurs seront organisés.	0				8 bonnes pratiques et leçons apprises sont diffusées au niveau national et international
	D'ici à la fin du projet au moins 04 leçons apprises et expériences seront produits et diffusés	1	8	100	100	
Analyse de la rentabilité socio-économique des AGR proposées et des filières résilientes, économiquement viables et les plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation.	D'ici la fin du projet une étude sur la rentabilité socio-économique des AGR proposées et des filières résilientes, économiquement viables et les plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation sera réalisée.	1	1	100	100	L'étude a fait ressortir des AGR résilientes dont l'embouche et le petit élevage que le projet vient de financer au profit des communautés vulnérables des 07 communes d'intervention
Appui au petit élevage, embouche, artisanats et commerce.	D'ici la fin du projet au moins 2000 ménages ont augmenté leurs revenus grâce aux AGR.	280	290	103	14,5	580 chèvres ont été distribuées au profit de 290 femmes. Le choix de ses animaux se justifie par le fait qu'ils résistent mieux à la sécheresse et se reproduisent dans les conditions normales deux fois par an. L'opération permet aussi d'améliorer l'alimentation de la famille et la nutrition des enfants.

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (TRAA)(%)	Taux de réalisation cumulé (TRCA)(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Former 70 multiplicateurs, dont 25% femmes, sur la production de semences améliorées de mil, sorgho et niébé	D'ici la fin du projet 70 multiplicateurs dont 25% de femmes seront informés et sensibilisés, formés en vie associative/gestion, sur les itinéraires technique de multiplication de semences et sur les méthodes d'identification et de lutte contre les principaux ravageurs et ennemis de culture.	0	-	-	-	L'activité a été annulée et reportée pour 2016 pour raison du retard du démarrage tardif du projet (15 juin 2015) et son lien avec la saison des pluies
Diffusion auprès de 800 producteurs, dont 25% de femmes, des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, arachide, etc.	D'ici à la fin du projet, 800 producteurs dont 25% de femmes seront sensibilisé sur l'utilisation des semences améliorées et les bénéfices tirés de cette utilisation, pour permettre l'adhésion des producteurs, l'adoption et l'utilisation de ces semences.	0				Vu qu'il n'y a pas eu de production par les multiplicateurs, l'activité de diffusion a été reportée pour 2016 ou il faut dès le premier trimestre disposer des semences
Etude pour « Analyse des besoins et des priorités des communautés vulnérables et l'intérêt des entrepreneurs locaux à investir dans les sites d'interventions du projet ».	Réalisation d'une étude pour « Analyse des besoins et des priorités des communautés vulnérables et l'intérêt des entrepreneurs locaux à investir dans les sites d'interventions du projet ».	1	1	100	100	L'étude a fait ressortir des sites pour la mise en place des banques d'intrants agricoles au niveau des communes au profit des communautés vulnérables.
Faciliter l'approvisionnement en intrants agricoles aux producteurs.	D'ici à la fin du projet, 05 boutiques d'intrants agricoles et de 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	3	3	100	60	03 banques d'intrants agricoles construites, 4,5 tonnes d'engrais, 90 litres pesticides, fongicides homologués, 9,5 tonnes de semences ont été placées dans les communes d'Adjékoria, de Dakoro et de Roumbou
Faciliter l'approvisionnement en intrants zootechnique	D'ici à la fin du projet, 05 boutiques d'intrants zootechniques et de 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	4	4	100	80	04 banques d'intrants zootechniques dans les communes de Bermo, Gadabédji, Korahane et Azagore permet aux éleveurs d'accéder aux aliments complémentaires 16 tonnes de (son de blé, 8 tonnes de tourteau, 800 kg de natron) du fait de la faible production du pâturage pendant la campagne 2015
Fixer 100 ha de dunes pour les productions agropastorales et la régénération	Au terme du projet, au moins 100 ha de dunes seront fixés..	50				Le démarrage des activités du projet a coïncidé avec l'installation de la saison de pluie et les activités de production des plants et de plantation allaient prendre du retard
Mettre en place 500 km de pare-feux afin de protéger le fourrage sur les aires de pâturage pendant la saison sèche.	Au terme du projet, au moins 500 km de bandes pare-feux mis en place.	300	320	106	64	320 km de bandes pare feux ouverts pour protéger environ 176000 ha de fourrages, mobilisé 18000/h/j dont 30% de femmes pour les activités de haute intensité de main d'œuvre

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (TRAA)(%)	Taux de réalisation cumulé (TRCA)(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Etendre les zones d'irrigation dans les 3 communes du Département de Dakoro	D'ici la fin du projet seront réalisés : aménagement de 40 ha en goutte à goutte, 100 ha de réseaux californiens, des 100 ha à réseau californien en forage profond à faible coût et des puits maraichers.	10	9	90	3,75	Réalisation de deux (2) microprojets d'aménagement de 09 ha de site maraichers dans les communes de Dakoro et de Korahane .L'écart important entre la prévision et la réalisation est dû au fait que l'indicateur de départ est trop surestimé
Récupérer 200 ha de demi-lunes et banquettes agricoles, pastorales et forestières	D'ici la fin du projet, au moins 200 ha de demi-lunes et banquettes agricoles, pastorales et forestières seront réalisées.	50				Report de l'activité
Organiser les sessions du Comité national de pilotage du projet	D'ici la fin du projet, 4 sessions du comité » de pilotage seront tenues	*				le rapport annuel 2015 du projet a été validé ; des recommandations ont été formulées pour l'amélioration de la mise en œuvre des activités du projet ; le programme annuel de travail 2016 approuvé La validation du programme annuel permet au projet de faire une programmation trimestriel des activités et faire une demande de fonds en vue de démarrer les activités 2016.
Organiser l'atelier de lancement du projet	D'ici la fin du projet, un atelier de lancement sera organisé	1	1	100	25	Le projet a été officiellement lancé le 15 juin 2015 avec la participation de tous les acteurs du niveau national, régional, départemental et local. La tenue du lancement des activités a permis une meilleure visibilité du projet. Ceci dénote aussi le début effectif des activités terrain du projet. Les participants ont pris connaissance du projet et échangé sur la stratégie de mise en œuvre et des activités non inscrites dans le document du projet.
Élaboration des outils de gestion du projet (Dispositif de S&E, manuel des procédures administratives et financières et situation de références)	D'ici la fin du projet, trois outils de gestion seront élaborés	3	3	100	100	Ces documents ont permis d'assister les partenaires à comprendre et s'approprier le projet. Ils ont aussi permis de fournir un aperçu détaillé des mécanismes de rapportage et de Suivi-Evaluation et des procédures financières pour apprécier les progrès observés

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2016 Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Rapport initial du projet	Rapport comité de pilotage; Plan de travail Annuel (deuxième année);					Rapport et PTA élaboré
Elaboration du rapport trimestriel	(4) rapports trimestriels sont produits	4	4	100	100	Quatre rapports trimestriels élaborés par l'Expert S&E, douze (12) rapports mensuels élaborés par chaque VNU,
Elaboration du rapport annuel	Un (1) rapport annuel ressortant l'état d'avancement des activités durant l'année est produit	1	1	100	100	Le rapport annuel du projet élaboré par l'Expert S&E est disponible
Formation de 45 techniciens des services techniques départementaux (agriculture, environnement, eau, élevage, développement communautaire, développement social etc) à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques	D'ici la fin du projet 45 techniciens des services techniques déconcentrés et décentralisés (agriculture, environnement et eau, et élevage) seront formés à l'intégration des risques climatiques dans la gestion et la planification des activités socio-économiques.	45	45	100	100	22 cadres départementaux des services techniques, 10 membres des ONG et 13 membres de l'UGP du projet ont bénéficié de la formation sur le suivi évaluation de projets.
Formation de 20 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation.	D'ici la fin du projet, au moins 240 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention seront formés sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation.	140	48	34,28	20	20 cadres départementaux des services techniques, 15 membres des ONG et 13 membres de l'UGP du projet ont été formés en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et les procédures administratives et opérationnelles du projet.
Diffusion des conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux.	D'ici la fin du projet au moins 07 stations météorologiques automatiques seront installées et équipées et 500 pluviomètres SPIEA placés.	230	230	100	46	230 pluviomètres SPIEA sont installés 460 paysans observateurs sont identifiés
	D'ici la fin du projet 3 conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux seront diffusés	1	2	200	66,66	85 participants dont 13 femmes ont été formés sur les conseils agro-météorologiques et l'information climatique
	D'ici la fin du projet au moins 03 plans villageois de risque d'inondation seront élaborés et diffusés.	3	3	100	100	-Une étude sur la cartographie des zones à risque a été réalisée -3 plans villageois de gestion de risques climatiques.
	son D'ici la fin du projet les PDC des 06 communes additionnelles mis à jour pour intégrer la dimension changement climatique et pour appuyer les actions d'adaptation	3	0	0	0	Activité non réalisée

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2016 Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Organiser des échanges entre les sites du projet et entre les producteurs afin de diffuser les techniques et les leçons apprises	D'ici la fin du projet 3 voyages d'échanges entre les sites et entre producteurs seront organisés.	1	1	100	100	Vingt (20) producteurs ont bénéficié de voyages d'études sur Maradi 18 au 21/12/2016
Diffusion des leçons apprises et expériences du projet aux niveaux national et international	D'ici à la fin du projet au moins 04 leçons apprises et expériences seront produits et diffusés	1	8	100	100	1. Participation à la septième rencontre du cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatique au Niger (Tillabéry 2016) 2 : Participation au cinquantenaire du PNUD ; 3 : Edition et diffusion des dépliants, posters etc. ; 4 : la formation de 280 membres des comités de gestion des activités du projet dont plus de 80% de femmes en lecture et écriture en langues locales (Hausa, Tamajek et Fulfulde) ponctuée de notions sur les changements climatiques; 6 : Un film documentaire de 30 minutes a été réalisé et diffusé sur Télé Sahel ; 7 : Trois caravanes d'information/sensibilisation et des émissions radiophoniques ont été organisées avec comme cibles principales les producteurs ruraux ; 8 : la formation de 147 conseillers pédagogiques et directeurs d'écoles de base 1 sur les concepts de changement climatiques et leur prise en compte dans les pratiques et enseignements scolaires.
Appui à la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières. Appui à la transformation des produits agro-sylvo pastoraux et à la valorisation des espèces locales forestières.	Au moins 2000 ménages ont augmenté leur revenu grâce aux AGR	620	878	100	43,90	398 femmes ont eu de l'appui pour les activités de transformation de lait en fromage, de l'arachide en huile et tourteau et de produits alimentaires.
Appui au petit élevage, embouche, artisanats et commerce.						355 femmes chef de ménages bénéficiaires de 486 chèvres, 124 boucs, 60 brebis et 6 moutons.
Appui aux activités artisanales et de commerce						125 artisans dont 24 femmes ont bénéficié de l'appui en matériel
Organiser des sessions de formation sur les différents maillons des filières choisies.	D'ici la fin du projet 4 sessions de formation destinées aux producteurs/groupements des femmes/jeunes sont réalisées	1	0	0	0	Activité reportée

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2016 Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi- évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Développer et tester en milieu paysan de nouvelles semences de sésame et d'arachide par le centre régional de recherche de l'INRAN.	D'ici la fin de la 2e année du projet des semences de sésame et d'arachide seront développés et testées sur 10 ha de champ test par commune	2	1	50	50	6 variétés d'arachide dont une locale. ont été testées sur 108 sites de 2,5 ha par 1000 conducteurs des démonstrations de semences d'arachide dont 25% de femmes
Former 70 multiplicateurs, dont 25% femmes, sur la production de semences améliorées de mil, sorgho et niébé.	D'ici la fin du projet au moins 70 multiplicateurs dont 25% de femmes seront informés et sensibilisés, formés en vie associative/gestion, sur les itinéraires technique de multiplication de semences et sur les méthodes d'identification et de lutte contre les principaux ravageurs et ennemis de culture.	50	70 -	100	100	70 multiplicateurs de semences de mil, sorgho, niébé dont 17 femmes ont emblavé 70 ha.
Diffusion auprès de 800 producteurs, dont 25% de femmes, des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, arachide, etc.	D'ici à la fin du projet, au moins 800 producteurs dont 25% de femmes seront sensibilisé sur l'utilisation des semences améliorées et les bénéfices tirés de cette utilisation, pour permettre l'adhésion des producteurs, l'adoption et l'utilisation de ces semences.	800	14484	100	100	14484 ménages dont 3621 femmes ont bénéficié de 20905 kg semences de mil, sorgho et niébé.
Faciliter l'approvisionnement en intrants agricoles aux producteurs.	D'ici à la fin du projet, 05 boutiques d'intrants agricoles et de 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	2	2	100	40	02 banques d'intrants agricoles construites et équipées d'engrais, pesticides, fongicides et semences améliorées à Azagor et Adjékoria.
Faciliter l'approvisionnement en intrants zootechnique	D'ici à la fin du projet, au moins 05 boutiques d'intrants zootechniques et au moins 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	1	2	100	50	02 banques d'intrants zootechniques dans les communes de Bermo, Gadabédji,
Récupérer 200 ha de terres agricoles, pastorales ou forestières dégradées	D'ici la fin du projet, au moins 200 ha de demi-lunes et banquettes agricoles, pastorales et forestières seront réalisées.	100	50	50	50	Ces travaux ont mobilisé 10433 h/j pour réaliser 33300 ouvrages de demi-lunes.
Mettre en place 300 km de pare-feux afin de protéger le fourrage sur les aires de pâturage pendant la saison sèche	Au terme du projet, au moins 500 km de bandes pare-feux mis en place.	300	300	100	60	300 km de bandes pare feux ouverts pour protéger environ 176000 ha de fourrages, mobilisé 18000/h/j dont 30% de femmes
Mettre en œuvre de pratiques agro forestières pour la protection des cultures et la régénération des espèces ligneuses.	Au moment de l'achèvement du projet, au moins 500 km de brise vent et de haies vives et 1000 ha de régénération naturelle assistée réalisés.	600	600	100	60	711 producteurs directement sensibilisés sur la RNA soient 4266 personnes et 17 comités de surveillance

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2016 Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi- évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Etendre les zones d'irrigation dans les 3 communes du Département de Dakoro	D'ici la fin du projet seront réalisés : aménagement de 40 ha en goutte à goutte, 100 ha de réseaux californiens, des 100 ha à réseau californien en forage profond à faible coût et des puits maraichers.	1	1	100	0,4	l'extension du site d'Adalak Saé sur 01 ha et renforcement des capacités de 243 producteurs dont 145 femmes de Farin Baki.
Aménagement des mares à vocation pastorale dans les départements de Bermo et de Dakoro	D'ici la fin du projet des mares à vocation pastorales seront aménagées	2	4	100	100	Quatre(4) fora organisés sur la GIRE autour de quatre(4) mares dans les communes de Bermo, Gadabédji, Birni Lalé et Korahane.
sessions du Comité national de pilotage du projet et missions de supervision par le Comité de pilotage	D'ici la fin du projet, 4 sessions du comité » de pilotage seront tenues	1	1	100	50	le rapport annuel 2015 du projet a été validé le 22/12/2019 à Maradi ; La validation du programme annuel permet au projet de faire une programmation trimestrielle des activités et faire une demande de fonds en vue de démarrer les activités 2017.
Missions de suivi des activités du projet	80	100	80	80	-	79 missions de suivi des activités effectuées par les experts du projet, des partenaires.
Organisation de rencontre de cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation	1	1	1	100	100	Ce cadre a permis aux acteurs d'échanger leurs expériences à Tillabéry en novembre 2016

Source : Rapport du projet ABC complété par les consultants

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES EN 2017 (1^{er} trimestre)

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation (%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Elaboration du rapport trimestriel	rapports trimestriels sont produits	4	1	-	100	le rapport du premier trimestriel est élaboré par l'Expert S&E ; quatre (4) rapports mensuels élaborés par chaque VNU,
Elaboration du rapport annuel	Un (1) rapport annuel ressortant l'état d'avancement des activités durant l'année est produit	1			100	
Formation de membres du conseil régional de Maradi en planification et changements climatiques.	D'ici la fin du projet, au moins 150 agents techniques et membres des conseils communaux, régionaux de la Région de Maradi seront formés en planification et changements climatiques.	50	51	102	100	conseillers régionaux et techniciens du conseil régional de Maradi
Formation de 20 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation	D'ici la fin du projet, au moins 240 membres d'OCB et d'ONG par commune d'intervention seront formés sur les risques liés aux changements climatiques et les options d'adaptation.	120			100	
Poursuite de l'installation des pluviomètres	D'ici la fin du projet au moins 07 stations météorologiques automatiques seront installées et équipées et 500 pluviomètres SPIEA placées.	97	97	100	100	Les installations commencées en 2016 se poursuivent
Formation et mise à disposition des téléphones portables aux 460 paysans observateurs en milieu rural.		460			46	
Diffusion des conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux	D'ici la fin du projet 3 conseils agro-météorologiques aux producteurs et l'information climatique aux décideurs locaux seront diffusés	1			66,66	
Mise en place des SCAP/RU et OSV au niveau des communes d'intervention pour les alertes précoces	D'ici la fin du projet au moins 03 plans villageois de risque d'inondation seront élaborés et diffusés	10			100	
Mise à jour des PDC des 5 communes d'intervention pour y intégrer les risques et les opportunités associées aux changements climatiques de long terme, et pour rendre les investissements communaux plus résilients	D'ici la fin du projet, les PDC d'au moins 6 communes additionnelles sont mis à jour pour intégrer les risques climatiques et la dimension changements climatiques, et pour appuyer la mise en œuvre d'actions d'adaptation	3	5	100	80	La révision et l'actualisation des PDC des 5 communes sont en cours
Organiser des échanges entre les sites du projet et les producteurs afin de diffuser les techniques les leçons apprises	D'ici la fin du projet 3 voyages d'échanges entre les sites et entre producteurs seront organisés.	1				
Diffuser les leçons apprises et les expériences du projet aux niveaux local, régional, national et international (cadre concertation, journée porte ouverte, COP23, foire, fora) activités de communication à l'externe du projet,	D'ici à la fin du projet 04 leçons apprises et expériences seront produits et diffusés	1	1	100	100	Deux (02) caravanes d'information – sensibilisation sur les changements climatiques ont été touché 2070 personnes dont 770 femmes. ; 280 membres des comités de gestion formés en alphabétisation fonctionnelle ;

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation (%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Organiser un atelier technique sur la capitalisation et la pérennisation des acquis en termes d'adaptation des bénéficiaires		1	1	100	100	Cet atelier a regroupé 60 participants et a permis de capitaliser les leçons apprises et faire des recommandations pour la pérennisation des activités
Organiser la session du comité de pilotage	D'ici la fin du projet, 4 sessions du comité » de pilotage seront tenues	1			100	
Organiser une évaluation à mi-parcours du projet	Une évaluation à mi-parcours du projet est faite	1	1	100	100	
Soutenir les activités de transformation des produits agrosylvopastoraux à travers l'extraction d'huile d'arachide, plateformes multifonctionnelles (PTFM)	Au moins 2000 ménages ont augmenté leur revenu grâce aux AGR	180			43,90	Activités en cours
Appui au petit élevage, embouche,		220	240	109	87,5	798 caprins mis à disposition des femmes des 7 communes d'intervention
Appui aux activités artisanales et de commerce		60	77	128	67, 33	Il s'agit de doter les femmes en maroquinerie, les jeunes en équipement et matériel de soudure et la construction d'un atelier artisanal
Réaliser une évaluation des avantages procurés par les investissements réalisés par le projet	Une étude sur les avantages procurés par les investissements est réalisée	1	0,25	25	25	Processus de sélection du consultant en cours
Organiser des sessions de formation sur les différents maillons des filières choisies	D'ici la fin du projet 4 sessions de formation destinées aux producteurs/groupements des femmes/jeunes sont réalisées	1			0	
Faciliter l'accès au crédit de sept (7) groupements des producteurs pour le développement des filières choisies (formation des bénéficiaires)		800			0	
Diffuser et poursuivre le test en milieu paysan de variétés de sésame et d'arachide par le centre régional de recherche de l'INRAN au niveau de 40 sites.	Nombre de semences de sésame et d'arachide développé et testé sur 10 ha de champs test par commune	2	5	100	100	Démarrage de l'activité liée à la saison hivernale
Suivre et encadrer les 70 multiplicateurs (dont 25% de femmes) pour la production de semences améliorées de mil, sorgho et niébé	D'ici la fin du projet au moins 70 multiplicateurs dont 25% de femmes seront informés et sensibilisés, formés en vie associative/gestion, sur les itinéraires technique de multiplication de semences et sur les méthodes d'identification et de lutte contre les principaux ravageurs et ennemis de culture.	20	100	100	100	Démarrage de l'activité liée à la saison hivernale
Diffusion auprès de 10000 producteurs, dont 40% de femmes, des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, arachide, etc. Diffuser auprès d'au moins 10 000 producteurs, dont 40% de femmes, des semences améliorées de mil, sorgho, niébé, (renforcement du stock de semences disponibles 2016, diffusion lors de la campagne 2017 et achat stock 2017).	D'ici à la fin du projet, au moins 800 producteurs dont 25% de femmes seront sensibilisé sur l'utilisation des semences améliorées et les bénéfices tirés de cette utilisation, pour permettre l'adhésion des producteurs, l'adoption et l'utilisation de ces semences.	10000	12000	100	100	Processus en cours

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Former, équiper et encadrer au moins 30 brigadiers phytosanitaires communaux	Réalisation d'une étude pour « Analyse des besoins et des priorités des communautés vulnérables et l'intérêt des entrepreneurs locaux à investir dans les sites d'interventions du projet »	30	56	100	100	La formation s'est déroulée au niveau des 3 centres de regroupements à savoir Adjékoria, Dakoro et Roubou
Mettre en place 2 boutiques d'intrants agricoles aux producteurs.	D'ici à la fin du projet, 05 boutiques d'intrants agricoles et de 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	2	2	100	100	02 banques d'intrants agricoles construites et équipées d'intrants agricoles dans les communes de Dakoro et Korahane.
Mettre en place 1 boutique en intrants zootechniques à Adjékoria et renforcer les stocks d'intrants dans les 4 boutiques déjà créées (Korahane, Azagor, Bermo et Gadabédji)	D'ici à la fin du projet, 05 boutiques d'intrants zootechniques et de 05 comités de gestion seront mises en place au sein des 7 communes.	1	1	100	100	01 boutique d'intrants zootechniques supplémentaire réalisée à Adjékoria et des aliments octroyés aux femmes bénéficiaires de reconstitution de cheptel et le renforcement des anciennes boutiques.
Fixer 50 ha de dunes pour les productions agropastorales et la régénération.	Au terme du projet, au moins 100 ha de dunes seront fixés.	50			0	
Mettre en place 300 km de pare-feux afin de protéger le fourrage sur les aires de pâturage pendant la saison sèche.	Au terme du projet, au moins 500 km de bandes pare-feux mis en place.	300			60	
Récupérer 100 ha de terres dégradées dans les communes de Korahane, Dakoro et Adjékoria.	D'ici la fin du projet, au moins 200 ha de demi-lunes et banquettes agricoles, pastorales et forestières seront réalisées.	100	125	100	100	Les terres dégradées agricoles et pastorales sont récupérées à Adjékoria et Gadabédji
Intensifier la pratique de la régénération naturelle assistée dans les champs agricoles	Au moment de l'achèvement du projet, au moins 500 km de brise vent et de haies vives et 1000 ha de régénération naturelle assistée réalisés.	200			80	La RNA démarrée
Réaliser une étude sur les koris et élaborer des dossiers de requête de financement pour leur traitement	D'ici la fin du projet seront réalisés : aménagement de 40 ha en goutte à goutte, 100 ha de réseaux californiens, des 100 ha à réseau californien en forage profond à faible coût et des puits maraichers.	1	1	100	100	Une étude sur la caractérisation de koris en cours permettra d'évaluer le niveau de dégradation de koris susceptibles d'être traités
Etendre les zones d'irrigation dans les 3 communes du Département de Dakoro agricoles, pastorales et forestières	D'ici la fin du projet seront réalisés : aménagement de 40 ha en goutte à goutte, 100 ha de réseaux californiens, des 100 ha à réseau californien en forage profond à faible coût et des puits maraichers	60 ha	24	40	14	Il s'agit de l'aménagement des sites maraichers de Dakoro, d'Adjakirdo et de Gadabédji d'environ 17 ha pour 29293 bénéficiaires indirects
Aménager les mares a vocation pastorale dans les Départements de Bermo et de Dakoro	D'ici la fin du projet, 4 sessions du comité » de pilotage seront tenues	1	1	100	50	

Actions / Activités de Suivi-Evaluation	Résultats intermédiaires / Indicateurs de performance interne du suivi-évaluation	Prévision pour l'année	Réalisation annuelle	Taux de réalisation annuelle (%)	Taux globale de réalisation(%)	Observations sur le niveau des résultats clés atteints
Organiser les missions de suivi, supervisions des activités du projet	Nombre de mission de suivi/supervision	120			80	Activité continue
Organiser des sessions de comité de pilotage du projet	Nombre de comité de pilotage	1	1	100	100	

Source : Rapports du Projets revu et complété par les consultants

Annexe N° 2 : Liste des documents consultés

Programme des Nations Unies pour le Développement, Document de Projet "Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) au Niger", 11 septembre 2013, 96 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapport annuel d'activités 2015, Décembre 2015, 17 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapport annuel d'activités 2016, Décembre 2016, 44 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapports de progrès trimestriels de Projet, Trimestre 1, 2, 3, et 4 Année 2015, 30 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapports de progrès trimestriels de Projet, Trimestre 1, 2, 3, et 4 Année 2016, 35 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapport de progrès trimestriel de Projet, Trimestre 1, Année 2017, 6 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapports de 20 missions diverses, 2015, 200 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapports de 17 missions diverses, 2016, 180 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Rapports de 2 missions diverses, 2017, 20 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Table des Indicateurs de Performance du Projet, 2015, 1 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi) Tableau de planification des extraits des activités, 2015, 6 p.

Direction Départementale de l'Agriculture Dakoro, Rapports de 19 missions de suivi, 2016, 195 p.

Direction Départementale de l'Agriculture Dakoro, Rapport d'évaluation de la production maraichère 2016-2017 du site d'Adalack Saé/Commune Urbaine de Dakoro, Avril 2017, 12 p.

Direction Départementale de l'Agriculture Dakoro, Rapport d'évaluation des résultats de la production maraichère 2016-2017 du site de Farin Baki/Commune de Korahane, Avril 2017, 7 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement, 2016 PIR Generic Offline Template, 1 June 2016, 47 p.

Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire, Rapport de la deuxième session du Comité de Pilotage du Projet Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger ABC-Maradi, Décembre 2016, 4 p.

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Rapport de la deuxième session du Comité de Pilotage du Projet Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger ABC-Maradi, Décembre 2016, 10 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Communiqué Final, Première session du Comité de Pilotage du Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger » (ABC- Maradi), 22 décembre 2015, 6 p.

Cabinet du Premier Ministre du Niger, Arrêté N°0203/PM/CNEDD du 23 novembre 2015 portant, création, attributions et composition du Comité de Pilotage du Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire au Niger », 3 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Contraintes/difficultés et leçons apprises rencontrées dans la mise en œuvre du projet, Mai 2017, 5 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Compte rendu de la rencontre Préfet de Dakoro et l'équipe du Projet ABC, juin 2015, 4 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Comptes rendus de 11 réunions diverses, 2015, 45 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Rapports de 9 réunions diverses, 2017, 27 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de suivi des indicateurs 2015, 2015, 3 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de suivi des indicateurs 2016, 2016, 3 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de suivi des indicateurs 2017, 2017, 3 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de Travail Annuel 2015, 2015, 15 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de Travail Annuel 2016, 2016, 16 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger » (ABC-Maradi), Plan de Travail Annuel 2017, 2017, 22 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'atelier de lancement du projet «Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire dans la Région de Maradi (ABC-Maradi)», Juillet 2015, 49 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'étude "Analyse de la rentabilité socio-économique des Activités Génératrices de Revenus (AGR) proposées et des filières résilientes, économiquement viables et les plus prometteuses en termes de débouchés et de commercialisation", Décembre 2015, 25 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'étude " Analyse des besoins et des priorités des communautés vulnérables et l'intérêt des entrepreneurs locaux à investir dans la mise en place de boutiques d'intrants sur les sites d'interventions du projet ", Novembre 2015, 33 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Plan de Communication, Décembre 2015, 19 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'étude sur la Situation de Référence, Décembre 2015, 135 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'étude de faisabilité portant sur le système d'irrigation goutte à goutte au niveau du site d'Adalak Sae dans la commune de Dakoro, Novembre 2016, 23 p.

Projet « Régionalisation de l'Adaptation à Base communautaire au Niger» (ABC-Maradi), Rapport de l'étude de faisabilité portant sur l'aménagement des zones d'irrigation dans trois communes d'intervention du projet (Adjékoria, Dakoro et Korahane), Octobre 2015, 30 p.

Annexe N° 3 : Liste des personnes rencontrées

Niamey

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Gousmana Moussa	Conseiller	SE CNEDD	Niamey	90 83 65 45
Mme Bako Solange	Conseiller	SE CNEDD	Niamey	96 49 69 08
Hassane Harouna	Assistant Financier	SE CNEDD	Niamey	96 26 60 40
Mme Boubacar Ai	VNU Genre ABC	SE CNEDD	Niamey	98 91 71 72
Daoura Neino Mahamadou	Conseiller	SE CNEDD	Niamey	96 61 15 59
Mourtala Sani	Assistant chargé au programme Energie/Environnement	PNUD Niger	Niamey	91 20 83 70
Boubacar Issoufou	Point focal projet ABC	PNUD Niger	Niamey	91 20 83 74

Elhadji Mahamane Lawali	Chargé de programme Energie/Environnement	PNUD Niger	Niamey	91 20 83 28
Abdou Soumaïla	Chef d'équipe résilience	PNUD Niger	Niamey	91 20 83 27
Maazou Tidjani	Chargé d'études, division études générales (DEP)	Ministère de l'agriculture et de l'élevage	Niamey	97 55 67 99
Laouali Adamou Galadima	Direction Développement Local et Communautaire	Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du territoire	Niamey	96 58 01 76
Mamane Sani Abdou	Secrétaire Général du HCI3N	HCI3N	Niamey	99 22 50 79

Dakoro

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Ibrahim Djaharou	Préfet de Dakoro	Préfecture	Dakoro	96 88 80 08
Abou Mahamane	Secrétaire Général	Préfecture	Dakoro	
Mohamed Alhassane	Assistant administratif	Projet ABC	Dakoro	96 55 22 68
Baba seikou	RAF	Projet ABC	Dakoro	96 59 66 27
Abari Boulama	Expert SE	Projet ABC	Dakoro	96 27 19 49
Abdou Amadou	Expert SE	Projet ABC	Dakoro	96 88 20 18
Abdoulaye Issa	Coordinateur	Projet ABC	Dakoro	96 89 10 14
Maazou Amadou	Directeur Départemental	Génie rurale	Dakoro	97 89 18 00
Moctar Ali	Directeur Départemental	Environnement	Dakoro	96 19 09 89
Djafarou Yacouba	Directeur Départemental	Agriculture	Dakoro	96 46 07 90
Saadou Chaïbou	Directeur Départemental	Hydraulique	Dakoro	96 49 85 71
Mahamane Laouali Oumarou	Inspecteur	Education primaire	Dakoro	96 27 11 29
Ahmat Mohamat	Inspecteur	Alphabétisation et éducation non formelle	Dakoro	96 40 92 99
Saminou Elhadji Danda	Représentant	ONG ALAD	Dakoro	96 53 35 05
Yacoubou Kadadé	Représentant	ONG EIP	Dakoro	96 57 26 38
Sahabi Ousmane	Représentant	ONG Plateforme Paysanne	Dakoro	96 49 58 53
Abdoul Aziz Maazou	Responsable SE	CARE/ALP	Dakoro	96 55 77 57
Idi Hima	Maire	Commune Urbaine	Dakoro	97 07 28 91

**Commune Urbaine de Dakoro
Site de Ajaguirdo**

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Ibrahim Mahaman	Président	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	96 53 62 97
Souley Dari	Vice président	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	96 72 37 87
Ibra Aho	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Zoubeirou Zakari	Chef de village	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	97 66 90 45
Aboubacar Abdourahim	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	89 01 76 02
Mamdou Amadou	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	96 06 09 72
Ichaou Mamane	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	99 50 36 78
Abdourahim Mamane	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	96 33 15 82
Hachimou Yahaya	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Adama Abdourahim	Trésorière	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	90 12 08 01
Amina Karimou	Trésorière Adjointe			
Jali Ibrahim	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Habi Malam Abdou	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Zahara Malam Harouna	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Achou Mamane	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Tchima Mamane	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	
Saadatou Illia	Membre	Comité Temokon Jamaa'a	Ajaguirdo	

Site de Adalak Sae

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Maidawa Bawari	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	98 21 31 13
Inoussa Araga	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	90 22 93 17
Issaka Moussa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	98 16 25 10
Elh Zakari	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	98 85 12 64
Sani Agada	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	98 07 87 05
Bara Moussa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	97 20 78 16
Illia Sayé	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Haouna Moussa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Illa Amalkass	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Idi Moussa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	96 92 00 14
Issiya Rabiou	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Saidou Mahamadou	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Ibrahim Maissagé	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	99 59 96 88
Issa kosso	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Abdou Karimou ouma	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	98 46 06 19

Sabitou Arzika	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	96 60 99 26
Adamou abdou	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	97 96 12 20
Matti Dari	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Idi Hantchi	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	88 11 31 88
Lawali Mahamane	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	97 98 64 99
Chaibou Moussa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	96 59 33 39
Saadou Maidawa	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	96 17 23 84
Yacoubou Amadou	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	
Oumarou Madougou	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	99 38 05 88
Saley ouma	Membre	Comité maraichage	Adalak Sae	90 07 31 92

**Commune Rurale de Korahan
Site de Farin Baki**

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Garba Issa	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 90 51 18
Sani Koraou	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	98 21 30 90
Illa Adamou	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	
Abdou Issa	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	
Sani Nayoussa	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 69 63 99
Oumarou Nomao	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 24 34 67
Sani Soji	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 53 15 13
Elhadji Ibrahim	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 57 67 75
Hassane Issa	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 57 58 77
Abourahamane	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	88 12 40 88
Hamza Kalla	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	98 37 97 71
Achirou Illia	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 18 99 82
Oumarou Haja	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 65 08 90
Mahadi Hachi	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	98 54 98 61
Adamou Dabo	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 48 31 22
Sani Labaran	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	99 89 60 33
Ali sani	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 30 50 72
Abou sani	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	89 28 36 15
Yacou Illia	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 25 15 52
Yahaya Soumaila	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	99 89 03 66
Yahaya Tanko	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 08 92 89
Najibou Amadou	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 14 25 14
Sani Haya	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	97 85 90 45
Aboulaye Tachaniya	Membre	Comité maraichage	Farin Baki	96 51 50 13
Altiné Maihatchi	Maire	Commune Rurale de korohan	Farin Baki	96 85 32 39

**Commune Rurale de Bermo
Village de Bermo**

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Moussa Tangam Aminou	Préfet	Préfecture	Bermo	96 53 71 08
Moussa Bachir	Secrétaire Général	Préfecture	Bermo	96 53 08 81

Aboubacar Mouli	Maire Adjoint	Mairie	Bermo	98 21 42 77
Hamissou Laouali	Directeur Départemental	DDHA	Bermo	96 07 43 97
Idi Djibadjé Nassirou	Directeur Départemental	DDEL	Bermo	96 44 95 54
Adamou Baraya	Directeur Départemental	DDE/DD	Bermo	96 59 87 40
Yahaya Dan Madougou	SG/CCC	Mairie	Bermo	96 57 03 21
Dodi Aliyaou Mangari	Représentant	AREN Bermo	Bermo	97 67 00 75
Seyni Moussa Ibrahim	VNU	Projet ABC	Bermo	96 29 12 26
Baleri Kiro	Président	Groupement APEB/BIZ	Bermo	
Gnalado Baleri	Trésorier	Mairie	Bermo	96 39 30 79
Djouri Baleri	Gérant	Mairie	Bermo	98 36 44 60
Kiamé Koïné	Membre	Mairie	Bermo	98 09 86 75
Orti Sabgari	Membre	Mairie	Bermo	98 72 01 26

Village de Fako Nord (production de fromage)

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Hadiza Moussa	Présidente	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Salma Habou	Vice-présidente	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Ramatou Alatt	Trésorière	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	96 44 48 16
Absou Ingam	Secrétaire	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Fati Wouro	Secrétaire Adjointe	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Massé Ahmed	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Amina Oumarou	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Della Alkassoum	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Salamatou Saïdi	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Aïchatou Moussa	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Mariama Balla	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Tassala Kokari	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Aïssa Garba	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	

Amina Adamou	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Fatima Ayassou	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	
Hindatou Issa	Membre	Groupement Ci Gaba	Fako Nord	

Commune Rurale de Adjékoria
Village de Tsamiya Kadi

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité
Aî Mahaman	Présidente	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Aî Haya	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Saâ Abdou	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Indo Mahaman	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Ladi Tounao	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Yada Saidou	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Halima Nouhou	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Naha Ibrahim	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Hadiza souley	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Sakina Salla	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zara Abarchi	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zeinabou Hachimou	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Maimouna Boukari	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Hajou Ibrahim	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Maimouna Bija	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zeinabou Abdoulaye	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Koïni Tounao	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Hinda Assoumane	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Jimma Idi	Membre	Groupement Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi

Rabi Sani	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Maimouna Djigo	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Saâ Mamoudou	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Baraka Ibrahim	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zeinabou Souley	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zeinabou Idi	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Delou Djigo	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Zara Djigo	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Ouma Yahaya	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi
Souley Moussa	Membre	Groupe ment Yarda Kowa 1	Tsamiya Kadi

Village de Acha Bissa (Garin Saïdou)

Noms et prénoms	Rôle	Localité
Chaïbou Harouna	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Elh Ibrahim Labo	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Ali Zourou	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Mamane Aki	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Issoufou Djibo	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Ada Tanko	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Chaibou Assoumane	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Ousmane Miko	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Rabio Abdou	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Ibrahim Arzika	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Illia Ibrahim	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Hamissou Ibrahim	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Illia Assoumane	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Tassiou Amani	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Sani Abdou	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Aboubacar Acki	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Mahamadou Salisou	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Issa Harouna	Démonstrateur de variétés d'arachide	Acha Bissa
Houré Issoufou	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Tchima Inoussa	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Saâ Djibo	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Souweyba Sani	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa

Hassiya Abdou	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Hadiza Harou	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Houreira Miko	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Barira Amani	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Gagé Illia	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Mariama Laouali	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Halima Aki	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Hadjara Labo	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Halissa Ibrahim	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Barira Moussa	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Mariama Saidou	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa
Rachida Boubé	Extraction d'huile d'arachide	Acha Bissa

Village de Faltchi

Noms et prénoms	Rôle	Localité
Inoussa Aouta	Chef de village	Faltchi
Maïna Aouta	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Ibrahim Ibrahim	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Moussa Yahaya	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Hassiou Abdou	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Saidou Idrissa	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Ibrahim Touré	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Grimala Harouna	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Yacouba Adamou	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Ali Bagou	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Zabeirou Ibrahim	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Mamane Miko	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Abarchi Aouta	Multiplicateur des semences améliorées (mil, sorgho et niébé)	Faltchi
Idi Harouna	Membre comité BIA	Faltchi
Assouma Bouzou	Membre comité BIA	Faltchi
Biri Abdou	Membre comité BIA	Faltchi
Idi Inoussa	Membre comité BIA	Faltchi
Mountari Abdou	Membre comité BIA	Faltchi
Adamou Aouta	Membre comité BIA	Faltchi

Saidou Ibrahim	Membre comité BIA	Faltchi
Soumaila Moussa	Membre comité BIA	Faltchi
Maazou Gasso	Membre comité BIA	Faltchi
Hama Miko	Membre comité BIA	Faltchi
Abdou Djibo	Membre comité BIA	Faltchi
Aï Aki	Comité moulin à grain	Faltchi
Guimbaou Araza	Comité moulin à grain	Faltchi
Tsahara Amani	Comité moulin à grain	Faltchi
Hana Ada	Comité moulin à grain	Faltchi
Karama Boudou	Comité moulin à grain	Faltchi
Hadiza Namisso	Comité moulin à grain	Faltchi
Amou Assouman	Comité moulin à grain	Faltchi
Araga Garba	Comité moulin à grain	Faltchi
Abou Nouhou	Comité moulin à grain	Faltchi
Anni Salla	Comité moulin à grain	Faltchi
Halima Mainassa	Comité moulin à grain	Faltchi
Djamilla Illia	Comité moulin à grain	Faltchi
Mariama Mainassa	Comité moulin à grain	Faltchi
Mariama Abdou	Comité moulin à grain	Faltchi
Salmou Illia	Comité moulin à grain	Faltchi
Sahoura Malam	Comité moulin à grain	Faltchi
Koulou Malam	Comité moulin à grain	Faltchi
Tchima Mani	Comité moulin à grain	Faltchi
Haoua Biri	Comité moulin à grain	Faltchi
Zara Iro	Comité moulin à grain	Faltchi
Hadiza Ibrahim	Comité moulin à grain	Faltchi
Amina Issoufou	Comité moulin à grain	Faltchi
Tchima Assoumane	Comité moulin à grain	Faltchi
Abou Saidou	Comité moulin à grain	Faltchi
Binta Abdou	Comité moulin à grain	Faltchi
Rabi Maman	Comité moulin à grain	Faltchi
Hajo Maman	Comité moulin à grain	Faltchi
Mariama Abdou	Comité moulin à grain	Faltchi

Maradi

Noms et prénoms	Fonction	Structure	Localité	Contact
Dr Abdoulaye Alhassane Gaya	Coordonnateur régional	HCI3N	Maradi	96 99 58 41
Sanoussi Sani	Secrétaire Général Adjoint	Gouvernorat	Maradi	96 11 85 73
Boubacar Soumana	Directeur Régional	DRDC/AT	Maradi	96 88 91 02
Djillou Issaka	Directeur Régional	DRA	Maradi	96 99 40 91
Mamane Hamidou	Directeur Régional	DRE/DD	Maradi	96 55 33 78

Mahamane Amadou Soumaïla	Directeur Régional	DRE	Maradi	96 47 37 54
Dr Laouali Sitou	Chef de département adjoint unité mixte développement durable	Université Dan Diko Dankouloudo	Maradi	97 10 55 43
Dr Amadou Oumani Abdoulaye	Chef de département génie rural et forestier	Université Dan Diko Dankouloudo	Maradi	96 87 36 88
Dr Morou Boubé	Phyto écologue, unité écologie et dynamique de la végétation	Université Dan Diko Dankouloudo	Maradi	96 57 22 15
Dr Mahaman Laouali Nasser	Sélectionneur Maïs	INRAN	Maradi	96 09 53 97
Dr Nourou Abdou	Chercheur/ production animale	INRAN	Maradi	
BALLA Paté	Président	Conseil Régional	Maradi	96 88 52 55

Annexe N° 4: LES GUIDES D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE PNUD ET LE CNEDD

1. Quel a été le processus de formulation du projet ?
2. Quel a été le système d'exécution du projet : Exécution directe ou exécution nationale ? pourquoi ce choix ? Les difficultés rencontrées ?
3. Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
4. Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?
5. Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du projet ?
6. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?
7. Selon vous, quels ont été les principaux acquis du projet ?
8. Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
10. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'exécution du projet ?

**GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES
(OCB ET ONG)**

1. Quels sont les effets des principaux changements climatiques dans votre communauté ou zone ?
2. Quelles sont les activités d'adaptation que vous réalisez pour y faire face avant l'intervention du Projet ABC Maradi ?
3. Quelles sont les activités d'adaptation au changement climatique que vous avez réalisées avec l'appui du Projet ABC Maradi ?
4. Parmi ces activités, quelles sont celles que vous avez adoptées parce qu'elles vous permettent véritablement d'accroître vos capacités de résilience face aux changements climatiques ?
5. Y a-t-il d'autres projets ou institutions qui vous appuient pour renforcer vos capacités en matière de résilience ? si oui lesquels ?
6. Y a-t-il une collaboration entre vous, le projet ABC Maradi et les autres intervenants en matière de résilience aux changements climatiques ?
7. Y a-t-il des besoins dans le domaine de la résilience aux changements climatiques qui ne sont pas encore satisfaits ? Si oui, les quels ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?
8. Y a-t-il des difficultés que vous avez rencontrées dans le cadre de la réalisation de vos activités d'adaptation aux changements climatiques ? si oui, les quelles ? quelles sont vos suggestions pour y remédier ?

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS COMMUNAUX

1. Quels sont les effets des principaux changements climatiques dans la commune ?
2. Quelles sont les activités d'adaptation réalisées pour y faire face avant l'intervention du Projet ABC Maradi ?
3. Quelles sont les activités d'adaptation réalisées avec l'intervention du Projet ABC Maradi ?

4. Parmi ces activités réalisées, quelles sont celles qui, à votre avis, permettent véritablement d'accroître les capacités de résilience des populations face aux changements climatiques ?
5. Y a-t-il d'autres projets ou institutions qui appuient la commune pour renforcer ses capacités en matière de résilience ? si oui lesquels ?
6. A votre avis, est ce que la commune continuera à apporter son appui aux activités de résilience aux changements climatiques après le Projet ABC Maradi ? Si oui, comment ?
7. Y a-t-il une coordination des activités de résilience au niveau de la commune ? Si oui, quel est le rôle de la commune dans cette coordination ?
8. Y a-t-il des besoins de la commune dans le domaine de la résilience aux changements climatiques qui ne sont pas encore satisfaits ? Si oui, les quels ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?
9. Y a-t-il des difficultés que vous avez rencontrées dans le cadre de la réalisation des activités d'adaptation aux changements climatiques ? si oui, les quelles ? quelles sont vos suggestions pour y remédier ?
10. Quels changements a apporté la mise en œuvre du Projet ABC Maradi pour les populations de la commune ? pour la gouvernance de la commune (programmation et mise en œuvre des activités d'adaptation climatique par les PDC) ?

<p>GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES SERVICES TECHNIQUES</p>
--

1. Quels sont les effets des principaux changements climatiques dans la commune ?
2. Quelles sont les activités d'adaptation réalisées pour y faire face avant l'intervention du Projet ABC Maradi ?
3. Quelles sont les activités d'adaptation réalisées avec l'intervention du Projet ABC Maradi ?
4. Quelles sont les activités réalisées par le Projet qui ont permis de renforcer les capacités de réponse et d'adaptation des services techniques et à quel niveau (régional, départemental, ou communal) ?

5. Quelles sont les mesures, technologies et pratiques résilientes promues et/ou diffusées par le Projet ABC Maradi auprès des communautés cibles ? Quel en est le degré d'adoption ?
6. Pensez qu'elles sont adaptées et qu'elles permettent véritablement d'accroître de manière durable les capacités de résilience des populations face aux changements climatiques ?
7. Y a-t-il d'autres projets ou institutions qui vous appuient pour renforcer les capacités des populations en matière de résilience ? si oui lesquels ?
8. Y a-t-il une coordination des activités de résilience dans la zone ? Si oui, comment est elle assurée et par qui ?
9. Y a-t-il des besoins dans le domaine de la résilience aux changements climatiques qui ne sont pas encore satisfaits ? Si oui, les quels ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?
10. Y a-t-il des difficultés que vous avez rencontrées dans le cadre de la réalisation des activités d'adaptation aux changements climatiques ? si oui, les quelles ? quelles sont vos suggestions pour y remédier ?
11. Comment jugez-vous la mise en œuvre du Projet ABC Maradi ? quels en sont les points forts ? les points faibles ?
12. Avez-vous des suggestions pour améliorer la performance du Projet ABC Maradi pour le reste de la période de sa mise en œuvre ?
- 13.2.2. Etat de mise en œuvre technique du projet
14. Quelles leçons peuvent être tirées de la mise en œuvre du Projet ABC Maradi ? quels changements a apporté la mise en œuvre du Projet ABC Maradi pour les populations des communes cibles ? pour la gouvernance de la commune (programmation et mise en œuvre des activités d'adaptation climatique par les PDC) ?

<p>GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'UGP</p>
--

1. Quelle est la stratégie du projet en matière d'adaptation aux changements climatiques ?
2. Cette stratégie a-t-elle été efficace ? Si oui, quels sont les points forts ? Si non, pourquoi et quels sont les points faibles ?

3. Le projet a-t-il eu la capacité d'anticiper, d'identifier et de faire face aux problèmes quotidiens ? Si oui donner quelques exemples
4. Tous ceux appelés à participer au projet sont-ils impliqués, et existe-t-il une démarche participative facilitant leur implication ?
5. Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?
6. Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du projet ?
7. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?
8. Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
10. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'exécution du projet ?

Annexe N° 5: TDR de l'évaluation à mi-parcours du projet de Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire de Maradi

Lieu :	Niamey ou toutes autres régions du pays, NIGER
Date limite de candidature :	22-Mar-17 (Minuit New York, États-Unis)
Temps Restant :	7j 18h 29m
Type de contrat :	Individual Contract
Niveau du poste :	International Consultant
Langues requises :	Anglais Français
Durée du contrat initial	23 jours de travail effectif
Durée prévue de la mission :	40 jours calendaires repartis sur 5 semaines

Historique

Le Gouvernement du Niger a obtenu du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans le cadre du Programme Opérationnel du GEF sur l'«Adaptation au Changement Climatique», le financement de la phase opérationnelle du Projet de Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC). La signature officielle de la convention de financement est intervenue le 21 août 2014.

Le but à long terme du projet est de renforcer la résilience des communautés rurales face aux effets néfastes des changements climatiques et de développer des économies locales plus résilientes. L'objectif intérimaire vise à renforcer la capacité de réaction et d'adaptation des services administratifs/techniques de soutien aux communes pour permettre la génération d'une masse critique de résilience communautaire aux changements climatiques et de parvenir à une économie plus résiliente au climat dans la région de Maradi. Les objectifs spécifiques d'ABC Maradi sont les suivants :

le renforcement des capacités de réponse et d'adaptation des services techniques et administratifs déconcentrés et décentralisés au niveau communal ; et

la promotion et la diffusion de pratiques, technologies et mesures résilientes au niveau local au sein des communes adjacentes.

Le Projet ABC intervient dans la Région de Maradi notamment dans (7) communes retenue dont cinq (5) du département de Dakoro à savoir Ajekoria, Azagor, Dakoro, Korahane, Roumbou, et deux (2) du département de Bermo : Gadabéji et Bermo. Bref, ABC Maradi est un projet d'adaptation aux changements climatiques urgents et immédiats et bénéficie de cofinancements bilatéraux et multilatéraux pour la mise en œuvre des activités d'adaptation par plusieurs acteurs communautaires, services techniques et l'Etat. Le FEM vient en appui pour renforcer les capacités de tous les acteurs locaux (communes, communautés locales, services techniques, acteurs socioprofessionnels, etc.) à lutter efficacement contre les effets du changement climatique. Le financement du FEM vise à créer un liant entre les initiatives de plusieurs partenaires et acteurs (synergie et partenariat), de promouvoir une intervention à l'échelle locale et de renforcer les activités intégrées d'adaptation des communautés vulnérables affectées par les effets des changements climatiques dans la zone d'intervention du projet.

Les principaux résultats attendus du projet sont les suivants :

L'information nécessaire et les outils de gestion des risques climatiques pertinents sont mis à disposition et adoptés par les autorités communales, les services techniques et les organisations communautaires (OCB et ONG) au sein des 7 communes priorisées de la Région de Maradi ;

Des mesures communautaires et des sources de revenus résilientes sont mises à l'échelle, diffusées et mises en œuvre au sein des 7 communes priorisées dans la Région de Maradi. Le premier effet renforce les capacités et les moyens clés relatifs à la gestion des risques climatiques et fournit l'information nécessaire sur ces risques aux niveaux départemental, communal et local. Il construit un environnement institutionnel favorable pour la mise à l'échelle et la diffusion d'activités et de pratiques communautaires résilientes, et pour obtenir des économies locales et des sources de revenus plus résilientes au sein des 7 communes d'intervention de la Région de Maradi.

Le second effet appuie directement la mise en œuvre et l'adoption de ces activités et pratiques communautaires résilientes.

Ces deux effets, et leurs extrants respectifs, sont par conséquent reliés les uns aux autres.

Le Projet Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC) est mis en œuvre par le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD). Le dispositif opérationnel du Projet comprend:

Une Unité de Gestion du Projet (UGP), basée à Dakoro et Bermo, et composée par le coordonnateur, 2 Experts/Suivi-évaluation, 1 Responsable Administratif et Financier, 1 Chargé de Communication, 1 Assistant Administratif, 2 Chauffeurs, 2 gardiens et 1 planton. La composition de l'équipe de mise en œuvre du projet se compile dans l'Annexe 1.

Conformément aux règles et procédures du PNUD/FEM en matière de suivi et d'évaluation des projets, tous les projets devant être mis en œuvre sur plusieurs années (plus de 2 ans) sont vivement encouragés à réaliser des évaluations à mi-parcours (EMP). Conformément au document du projet ABC, une évaluation à mi-parcours est prévue après 2 ans de mise en œuvre.

Objectifs de la prestation

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours est de permettre au Gouvernement du Niger et au PNUD/FEM d'évaluer la pertinence et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur la mise en œuvre au cours du temps restant, y compris (si approprié) des révisions du dossier de projet, la priorisation de certaines activités, la correction des approches de gestion du projet et/ou des possibles nouvelles actions à mener.

L'évaluation à mi-parcours vise à déterminer, aussi que possible, la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. Aussi, l'évaluation appréciera-elle le niveau atteint des réalisations du projet par rapport à ses objectifs, y compris un réexamen de la pertinence des objectifs, de la conception du projet, de la distribution du budget parmi les composantes, des activités à réaliser, des aspects méthodologiques et de la gestion du projet. Elle identifiera également les facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs. Consécutivement aux constatations faites et les leçons apprises, elle formulera des recommandations et suggestions pour l'avenir.

Devoirs et responsabilités

Portée des activités et tâches principales

L'évaluation sera réalisée en équipe par un consultant international (Chef d'équipe) et deux consultants locaux (un Expert institutionnel ayant des compétences en développement local, et un Expert en agroéconomie disposant des compétences en adaptation au changement climatique).

Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

L'équipe chargée de l'évaluation finale procédera d'abord à l'examen des documents du projet (Fiche d'identité du projet (FIP), Plan d'initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, Rapport d'initiation de projet, PIR, outils de suivi finalisés du domaine d'intervention du GEF, procès-verbaux de réunions du Comité de pilotage du projet, lignes directrices financières et administratives appliquées par l'équipe du projet, lignes directrices, manuels et systèmes opérationnelles du projet, etc.) fournis par l'équipe du projet et le bureau de PNUD Niger.

Les copies en papier des documents sélectionnés, qui ne sont pas disponibles en version électronique, seront envoyées par courrier à (aux) l'évaluateur (s) avant les visites de terrain. Les évaluateurs visiteront les sites de réalisations ainsi que les sept (7) communes de la zone d'intervention à savoir : Roumbou, Azagor, Korahane, Adjékoria, Dakoro, Gadabedji et Bermo.

L'équipe chargée de l'évaluation à mi-parcours évaluera les progrès accomplis dans les domaines liés au projet ci-après :

Progrès accomplis dans l'atteinte des résultats

Changements dans les conditions du développement. L'accent doit être mis sur la perception du changement parmi les parties prenantes, y compris les membres des communautés des zones du projet.

Impact, résultats et mesure du changement. Les progrès accomplis pour atteindre les résultats doivent s'appuyer sur une comparaison des indicateurs avant et après (jusqu'à la date d'aujourd'hui) l'intervention du projet. Ils peuvent également être évalués en comparant les conditions sur le site du projet à celles existant sur des sites similaires non gérés (zones dont les conditions climatiques sont similaires mais et n'ont pas bénéficié des interventions du projet).

Stratégie du projet: Examiner la pertinence de la stratégie du projet. Les résultats du projet, tels qu'ils sont formulés dans le PRODOC, représentent-ils toujours la meilleure stratégie pour atteindre les objectifs du projet ? () Dans quelle mesure l'approche actuelle du projet est-elle utile et pertinente pour renforcer les capacités des structures nationales impliquées dans l'adaptation à base communautaire face aux effets du changement climatique.

Calendrier. Compte tenu du temps restant jusqu'à la fin prévue du projet, des difficultés rencontrées par le projet durant ses 2 premières années de mise en œuvre et des ressources réellement disponibles pour la programmation, le calendrier est-il toujours réaliste ? Si nécessaire, formuler des recommandations de révision de ce calendrier, en proposant des points de référence pour la durée de mise en œuvre restante du projet.

Partenaires. Evaluer les résultats de l'assistance technique apportée au projet par les partenaires et déterminer si la stratégie actuelle (ou l'absence de stratégie) pour attirer et fidéliser des collaborateurs qualifiés pour appuyer la mise en œuvre du projet reste pertinente.

Performances : en mettant l'accent sur les résultats attendus, les évaluateurs doivent mesurer les performances du projet relatives aux aspects suivants:

Réalisation de l'ensemble de produits prévus et leur contribution aux résultats du projet, en tenant compte de la phase actuelle;

Amélioration de la capacité d'adaptation des acteurs au niveau communautaire face aux changements climatiques et aux mesures de gestion durable des ressources naturelles;

Capacités professionnelles et qualité des contributions et des activités des principaux partenaires d'exécution du programme, à savoir la partie gouvernementale et l'équipe du projet;

Aspects liés à la gestion du projet, notamment l'organisation de la coordination, l'organisation des équipes, l'ensemble des compétences requises pour relever les défis, le style de gestion et la gestion des ressources humaines et financières (en sachant que les évaluateurs ne procéderont pas à un audit du projet, mais pourront avoir accès aux rapports d'audit financier réalisés);

Adéquation et efficacité des modalités de mise en œuvre du projet.

Pour tous les points ci-dessus, les évaluateurs doivent formuler des recommandations sur l'amélioration des performances du projet. Le rapport d'évaluation à mi-parcours doit comporter une notation indépendante des performances globales du projet, ainsi qu'une notation des performances de chacun des résultats du projet, étayées par une brève description basée sur la nomenclature ci-après :

Très satisfaisant (HS): Le projet devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique et produire des bienfaits substantiels des économies locales plus résilientes, sans faiblesses majeures. Il peut être présenté comme une « bonne pratique ».

Satisfaisant(S) : Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique et produire des bienfaits satisfaisants des économies locales plus résilientes, avec juste quelques faiblesses mineures.

Assez satisfaisant(MS) : Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs pertinents mais avec des faiblesses importantes ou une pertinence globale limitée. Il ne devrait pas atteindre certains de ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique ni produire certains des bienfaits prévus pour développer des économies locales plus résilientes.

Assez peu satisfaisant (MU) : Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du

changement climatique avec des faiblesses importantes, ou seulement certains de ses principaux objectifs concernant le développement des économies locales plus résilientes.

Peu satisfaisant (U) : Le projet ne devrait pas atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique ni produire des bienfaits satisfaisants des économies locales plus résilientes.

Non satisfaisant (U) : Le projet n'a pas atteint, et ne devrait pas atteindre, ses principaux objectifs en matière d'adaptation des communautés rurales face aux effets néfastes du changement climatique ni produit des bienfaits valables.

Durabilité :

Evaluer la durabilité des bénéfices du projet, au sein et en dehors du domaine du projet après son achèvement. L'Évaluation à Mi-Parcours doit également accorder une attention particulière à la contribution potentielle du projet à la mise en place des conditions de base nécessaires pour assurer des mesures efficaces durables d'adaptation au changement climatique.

Perspective liée au genre:

Evaluer le degré de prise en compte par le projet des disparités entre les sexes lors de la mise en place et de l'application des interventions du projet. Comment les questions liées au genre sont intégrées dans les interventions du projet ? Proposer des mesures de renforcement de l'approche du projet en matière de genre.

Gestion adaptative du projet

Systèmes de suivi. Evaluer les outils de suivi actuellement utilisés : Fournissent-ils les informations nécessaires ? Impliquent-ils les principaux partenaires ? Sont-ils efficaces ? Des outils supplémentaires sont-ils nécessaires ?

Indicateurs. Sont-ils utiles et adéquatement suivis ? Evaluer les données de référence. () Si nécessaire, faire des propositions réalisables sur la création de données de référence complètes pour tous les principaux indicateurs (indicateurs sur les objectifs et les résultats). La reconstruction des données de référence doit suivre les processus participatifs et peut être réalisée dans le cadre d'un exercice d'apprentissage. () S'assurer que le système de suivi, y compris les indicateurs de performances et d'impact, répond au moins aux exigences minimales du FEM (). Appliquer les indicateurs SMART si nécessaire.

Gestion des risques. Valider si les risques, tels qu'identifiés dans le document du projet et les PIR, sont pertinents. Décrire les risques supplémentaires (si identifiés) et proposer une évaluation et des stratégies de gestion des risques à adopter. Evaluer si le projet doit ou non être inclus dans la catégorie des "projets à risque".

Planification du travail. Evaluer l'utilisation du cadre logique comme outil de gestion durant la mise en œuvre, ainsi que les modifications qui y sont apportées. S'assurer que le cadre logique répond aux exigences du PNUD-FEM en termes de format et de contenu. Evaluer la cohérence entre le budget basé sur les résultats et le budget basé sur les données (budget Atlas) et proposer des solutions d'amélioration selon le cas. Evaluer l'utilisation de plans de travail régulièrement actualisés. Evaluer l'utilisation de technologies de l'information électroniques pour appuyer la mise en œuvre, la participation et le suivi, ainsi que d'autres activités du projet. S'assurer que les processus de planification du travail sont basés sur les résultats. ()

Planification financière. Evaluer les systèmes de contrôle financiers, y compris la création de rapports et la planification, qui permettent à l'unité de gestion du projet de prendre des décisions budgétaires avisées (demander que les rapports d'audit soient communiqués selon le cas). Evaluer la ponctualité et la pertinence des flux de financement provenant du PNUD, mais également des responsables du projet vers les équipes de terrain. Evaluer le degré de diligence raisonnable exercée dans la gestion des fonds et les audits financiers.

Rentabilité. Evaluer la conformité avec les critères de coûts additionnels des fonds du FEM pour produire des bienfaits sur l'environnement mondial.

Facteurs sous-jacents. Evaluer les facteurs sous-jacents qui vont au-delà du contrôle immédiat du projet et qui influencent les produits et les résultats. L'adéquation et l'efficacité des interventions et des stratégies de gestion du projet par rapport à ces facteurs doivent être prises en compte.

Contribution du PNUD. En mettant l'accent sur l'appui apporté par le bureau du PNUD du Niger et l'Unité de coordination régionale Adaptation aux Changements Climatiques Environnement du PNUD, les évaluateurs doivent évaluer le rôle du PNUD par rapport aux exigences énoncées dans le guide de suivi et d'évaluation des résultats du PNUD. Les éléments suivants doivent être pris en compte: visites sur le terrain ; Revue Tripartite (le cas échéant) ; suivi et analyse des termes de référence par le comité directeur ; préparation et suivi de l'APR (Annual Project Report) et du PIR ; rapports d'avancement trimestriels et financiers; plans de travail ; rapports d'exécution budgétaire du projet (ou ATLAS Combined Delivery Report). Evaluer aussi la contribution du PNUD au projet en termes d'assistance « intangible » (consultation politique et dialogue, plaidoyer et coordination). Proposer des mesures de renforcement de l'assistance apportée par le PNUD à la gestion du projet.

Stratégie de partenariat. Evaluer l'implication des partenaires dans le cadre de gestion adaptative du projet. Evaluer la participation des parties prenantes locales (les bénéficiaires) à la gestion et à la prise de décisions relatives au projet. Une analyse des points forts et des points faibles de l'approche adoptée par le projet doit être incluse, ainsi que des suggestions d'amélioration si nécessaire.

Phase finale du Projet (deuxième partie de la mise en œuvre)

Sur la base des constatations, l'équipe de l'évaluation à mi-parcours fournira des recommandations pour le reste du projet: activités à continuer, à prioriser ou à abandonner; nouvelles activités, approches et méthodologies, amélioration du cadre de gestion du projet; aspects de suivi-évaluation, etc. Ces recommandations doivent être faisables, justifiés et pertinentes pour vraiment améliorer la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats et objectifs attendus.

Produits de l'évaluation

Il est attendu de l'équipe d'évaluation les résultats suivants :

Rapport initial d'évaluation à mi-parcours : l'équipe chargée de l'évaluation à mi-parcours précise les objectifs et les méthodes pour l'évaluation à mi-parcours au plus tard 2 semaines avant la mission pour l'évaluation à mi-parcours. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger et à la direction du projet;

Présentation : les résultats initiaux sont présentés à la direction du projet et au Bureau du PNUD Niger à la fin de la mission pour l'évaluation à mi-parcours;

Projet de rapport final : le rapport complet avec les annexes devrait être présenté dans les trois semaines suivant la mission pour l'évaluation à mi-parcours;

Rapport final: le rapport révisé avec les documents détaillant la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été pris en compte dans le rapport final d'évaluation à mi-parcours. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger dans la semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport;Le rapport final d'évaluation à mi-parcours doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, le Bureau du PNUD Niger peut organiser la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

Dispositions institutionnelles

Le PNUD-Niger assure la coordination de l'Évaluation à Mi-Parcours (EMP) et est responsable en collaboration avec le Secrétariat Exécutif du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SE/CNEDD) du recrutement des experts ainsi que la gestion de leur contrat. Il assurera la prise en compte par les consultants des commentaires des différentes parties pour l'élaboration du rapport finale.

Le SE/CNEDD à travers l'Unité de Gestion du Projet guidera l'équipe des consultants dans la rencontre des partenaires et les missions de terrain. Il fournira aux consultants toute la documentation souhaitée. Il sera en charge de l'organisation des sorties de terrain, de la réunion de validation du rapport d'évaluation et de la réunion tripartite finale. Le Bureau du PNUD Niger passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'évaluation finale disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays.

Calendrier de la mission d'évaluation

Les mois d'avril et mai seront consacrés à l'évaluation finale du projet. L'évaluation durera au total 23 jours de travail effectif sur 5 semaines selon le plan suivant :

Préparation de la mission – 4 jours;

Mission d'évaluation - 10 jours;

Projet de rapport d'évaluation - 5 jours;

Rapport final en français et en anglais- 4 jours.

La mission peut commencer plutôt, dans ce cas le calendrier sera adapté en conséquence.

Lieu d'affectation

Voyage :

Des voyages internationaux seront requis vers le Niger pendant la mission pour l'évaluation à mi-parcours ;

Une formation à la sécurité de base sur le terrain de niveau II et une formation avancée en matière de sécurité sur le terrain doivent être suivies avec succès avant le voyage ;

Les consultants ont la responsabilité de s'assurer de faire les vaccinations nécessaires pour le déplacement dans certains pays, comme l'a prescrit le Directeur médical des Nations Unies ;

Les consultants doivent se conformer aux Directives des Nations Unies relatives à la sécurité énoncées dans <https://dss.un.org/dssweb/>;

Tous les frais de déplacement associés seront couverts et remboursés, conformément au règlement du PNUD, sur présentation du formulaire F-10 et des documents.

Compétences

Compréhension avérée des questions liées au genre;

Disposer d'excellentes capacités de communication orale et écrite en français qui est la langue de travail et d'un niveau fonctionnel en anglais ;

Avoir une connaissance préalable du Fonds Mondial pour l'Environnement et l'expérience de travailler en Afrique constituerait un atout;

Compétences avérées en matière d'analyse.

Qualifications et expériences requises

Education :

Justifier d'un diplôme de troisième cycle ou équivalent en agronomie ou autre discipline pertinente (gestion des ressources naturelles, environnement, agro météorologie).

Expérience :

Avoir une expérience d'au moins 7 ans en matière d'évaluation de projet basée sur les résultats et des approches de suivi participatif ;

Avoir conduit au moins 3 évaluations de projet d'adaptation au changement climatique ;

Disposer d'une connaissance approfondie des procédures du PNUD en matière de gestion et d'évaluation des projets et d'une expérience de travail avec les agences du SNU et les bailleurs de fonds ;

Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;

Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés (Agronomie, agroéconomie, adaptation de l'agriculture au Changement Climatique).

Langues requises:

Excellente maîtrise du français oral et écrit, qui est la langue de travail;

La connaissance de l'anglais serait un atout.

En cas de sélection d'évaluateurs individuels (plutôt que des équipes complètes de terrain proposées par un cabinet d'études), le consultant international sera le Chef d'équipe. Ce dernier aura la totale responsabilité de livraison des produits de l'évaluation.

Informations complémentaire

Modalités de paiement :

Versement de 20% du paiement après approbation de la note de cadrage de la mission d'évaluation à mi-parcours ;

Versement de 30% après la présentation du projet de rapport d'évaluation à mi-parcours;

Versement de 50% après la finalisation du rapport d'évaluation à mi-parcours.

Présentation des offres: le consultant devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

Une lettre de motivation;

Un CV détaillé;

Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme;

Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail;

Le P11 est accessible à http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

La proposition financière:

La proposition financière doit être « tout compris » et indiquer une somme forfaitaire pour la durée totale du contrat. L'expression « tout compris » signifie l'inclusion de tous les frais (honoraires, frais de déplacement, indemnité de subsistance, etc.).

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.

NB. Veuillez envoyer vos offres (techniques et financières) directement sur ce site: <http://jobs.undp.org>

Les Critères pour l'évaluation technique sont les suivants :

Diplômes (20 points) ;

Expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation des projets du PNUD ou du FEM (minimum 7 ans) (25 points) ;

Expérience spécifique dans la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique (15 points)

Expérience en évaluation de projets et programmes d'adaptation au changement climatique (minimum 3 évaluations conduites) (30 points) ;

Note méthodologique indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme des activités pour bien mener la mission à terme (10 points) ;

Critères de sélection de la meilleure proposition:

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

Date limite et lieu de remise des candidatures :

Les candidatures doivent être soumises en ligne : <http://jobs.undp.org> au plus tard le 22 mars 2017 avec en objet la mention « Candidature pour le poste de Consultant(e) International(e) pour l'évaluation à mi-parcours du projet de Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire de Maradi ». L'offre technique et l'offre financière devront être attachées en un seul fichier, car le système ne permet pas de joindre plusieurs fichiers à la fois.